

FRANCE FORUM



N^{os} 108-109
AVRIL-MAI 1971
6 F

LE GAULLISME ET LE FAIT MAJORITAIRE — SIGNIFICATION POLITIQUE DES MUNICIPALES — LES DEMOCRATIES POPULAIRES ET L'URSS APRES PRAGUE — LE NATIONALISME BASQUE EN ESPAGNE — VERS UNE DEFENSE COMMUNE DE L'EUROPE — LES POUVOIRS PUBLICS DANS LES DEMOCRATIES EUROPEENNES — FRANÇOIS MAURIAC VIVANT — DE GAULLE SELON MALRAUX — SUR LA COMMUNE — ARTS — NOTES DE LECTURE — LA RELIGION DE LA REVOLUTION, OPIUM DE LA JEUNESSE

La religion de la Révolution, opium des neuves générations ?

Il n'est pas question de condamner la violence en tant que telle, quelque forme qu'elle prenne et d'où qu'elle vienne. Telles situations politiques — et qui dans le monde d'aujourd'hui sont souvent le fait des révolutions établies — tendent à perpétuer indéfiniment un régime d'oppression elles ne peuvent être efficacement contestées que par une résistance clandestine et illégale ; la violence qu'elles exercent sur les consciences est une provocation permanente à la violence antagoniste. Et à la limite, c'est, dans des cas semblables, du désespoir que peut sortir une valable espérance politique.

Or comment soutenir que dans la France de 1971 le système politique et le régime économique, même si de criantes malfaçons appellent des réformes profondes, ont un caractère si odieusement répressif qu'ils sont incapables d'évolution positive et que seule la violence révolutionnaire pourrait venir à bout d'une si insupportable tyrannie ? De telles outrances sont indéfendables. La France du Président Pompidou n'est ni l'Espagne du général Franco, ni la Grèce des colonels. Et il faut une singulière inculture historique pour oser assimiler aux S.S. la police de la République et pour crier au Nazisme chaque fois qu'il s'agit de déconsidérer l'exercice de l'autorité si légitime qu'il soit. Projeter ainsi ses fantasmes dans les choses et les faire grimacer afin d'entretenir son propre délire, c'est une manifestation de rêve éveillé qui relève de la pathologie.

Casques et barres de fer ; vols de pavés et envois de matraques ; échange bien réglé de grenades policières et bien pensantes contre cocktails Molotov hardiment révolutionnaires ; apparitions insolites, dans nos carrefours et aux portes des salles publiques, de lances et de boucliers sortis d'un Moyen Age de cinéma ; rassemblement de pré-adolescents, farouchement durcis contre la tendresse de leur âge ; séquestrations à l'usine et dans l'Université des représentants de l'autorité ; feux de la colère

paysanne allumés sur les voies ferrées ; assauts donnés aux hauts lieux dont la foi atteint un si haut degré de pureté qu'elle ne saurait plus tolérer aucune sorte de religion : la violence qui affleure ainsi de tous côtés a quelque chose à la fois de terrifiant et de dérisoire qui déconcerte le jugement, et, au fond, son extrême gravité tient à ce qu'elle manque de sérieux et qu'elle relève du plus triste et du plus dangereux des infantilismes politiques.

On dira que ces phénomènes sont marginaux et que des fâcheuses bavures n'empêchent pas que les débats et combats politiques réels se situent ailleurs et à un autre niveau. Optimisme fort contestable, car il n'y a pas si longtemps, en mai 1968, la contagion d'une contestation sauvage a failli faire basculer un régime qui se croyait assuré de sa pérennité et a ébranlé profondément ce colosse politique qu'était alors encore le Général de Gaulle.

Les structures politiques reposent en fin de compte sur l'habitude, le consentement, l'opinion ; elles sont toujours plus vulnérables qu'on ne le croit — et il n'est pas d'incendie qui même après le passage des pompiers ne laisse après lui des cendres dont on sait mal si elles sont définitivement mouillées ou dangereusement chaudes.

Jusqu'ici l'action ou plutôt l'agitation de minorités marginales a joué et continue à jouer en faveur du pouvoir établi et des partis de la majorité qui peuvent ainsi se présenter au gros de l'opinion comme le plus solide rempart de l'ordre — et elle tend à déconsidérer le mouvement, le changement, la réforme que ne cesse de caricaturer le verbalisme révolutionnaire. Si bien qu'en menaçant trop de sécurités, les violents et les extrémistes véhéments — par leur infantilisme politique — condamnent l'opposition démocratique à une perpétuelle minorité.

Poser le problème en termes de conservation ou de révolution, cette alternative sommaire est bien faite pour paralyser le progrès et bloquer la ma-

chine démocratique au risque de la faire sauter. Que toute une jeunesse se croie politisée, alors qu'elle s'établit dans une poésie exaltée en-deçà de toute politique réelle, c'est l'aspect le plus éprouvant de cette situation. Qui aura aujourd'hui le courage de dire que la religion de la Révolution est en passe d'être l'opium de la part, au fond la plus généreuse, des neuves générations ? Celle qui est soucieuse de la qualité de la vie et qui supporte mal le monde de l'intérêt et du rendement. Mais comme le disait récemment M. Edgard Faure : « S'il est vrai qu'on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance, peut-on tomber amoureux d'un taux de décroissance ? » Car cette décroissance serait la conséquence inéluctable des austérités de toute révolution réelle, laquelle ne ressemblerait guère à ce psychodrame qui tient lieu de projet politique à ces neuves générations. Osons dire qu'il n'est pas tolérable qu'on fasse d'un engagement révolutionnaire un préalable à l'authenticité chrétienne, et lorsqu'il s'agit d'une parodie de révolution on ne sait pas s'il faut être rassuré ou affligé...

Toute société a besoin d'utopie comme d'un horizon qui permet de voir au-delà de l'immédiat et qui propose ce qu'il faut d'ouverture pour une marche en avant. Il est normal que l'utopie soit plus vivante chez les jeunes. Mais l'utopie ne doit pas servir à bafouer les institutions et les libertés démocratiques, ni à disqualifier au nom de la Révolution toute réforme démocratique, réalisation progressive et toujours inachevée d'un meilleur qui reste au-delà de l'action.

La figure très modérément exaltante que font aujourd'hui les mouvements politiques — qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition — peut, certes, expliquer les impatiences qui cherchent désespérément ailleurs. Pour réfuter valablement l'esprit de démesure et de violence, il faudrait que la démocratie fasse la preuve qu'elle n'est pas le parti de la médiocrité.

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

42, bd de Latour-Maubourg, Paris-7^e

C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. 551-24-05

Prix de vente au numéro 3 F
Abonnement : 8 n^{os} par an 25 F
Abonnement de soutien 35 F

Sommaire 108-109

ETUDE

LE GAULLISME ET LE FAIT MAJORITAIRE,
PAR PAUL M. BOUJU 2

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

SIGNIFICATION POLITIQUE DES MUNICIPALES ?
PAR DOMINIQUE BAUDIS 11

ETUDE

LES DEMOCRATIES POPULAIRES ET L'URSS APRES
PRAGUE, PAR FRANÇOIS FEJTO 17

ENQUETE

LE NATIONALISME BASQUE EN ESPAGNE,
PAR PIERRE LETAMENDIA 28

PROBLEMES

L'EUROPE SE DOTERA-T-ELLE D'UNE DEFENSE COM-
MUNE ? PAR CHARLES MELCHIOR DE MOLENES 32

DOSSIER

RELANCE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE,
PAR J. BERANGER 36

PROBLEMES

LES POUVOIRS PUBLICS ET LES DEMOCRATIES
EUROPEENNES, PAR JEAN BUCHMANN 39

LITTERATURE

FRANÇOIS MAURIAC, PAR ETIENNE BORNE 45

EXPOSITION

MAX ERNST, PAR HENRI BOURBON 49

CINEMA

LES CLOWNS, PAR SYLVIANE LAPORTE 50

MUSIQUE

STRAVINSKY, PAR DENIS VALFORT 51

NOTES DE LECTURE

SUR LA COMMUNE, PAR HENRI BOURBON 54

ALBERT CAMUS, DE ROGER QUILLIOT,
PAR DOMINIQUE TURPIN 59

VIE D'ANDRE GIDE, DE PIERRE DE BOISDEFRE,
PAR JEAN-MARIE DAILLET 60

LE REFERENDUM ET LA REFORME REGIONALE,
PAR PIERRE AVRIL 61

LA PUISSANCE ET LA SAGESSE,
DE GEORGES FRIEDMANN,
PAR MAURICE BLIN 62

L'ENTRE DEUX GUERRES, PAR JEAN CHELINI 63

PROPOS DU TEMPS

DE GAULLE SELON MALRAUX, PAR ETIENNE BORNE 66

POLEMIQUES ET DIALOGUES

LA RELIGION DE LA REVOLUTION, OPIUM DES NEUVES
GENERATIONS ? 1

AVRIL-MAI 1971

LE GAULLISME ET LE FAIT MAJORITAIRE

par Paul M. Bouju

PARADOXE ou symbole, c'est un gaulliste de la onzième heure — et dont la conviction de néophyte avait longtemps été suspecte — qui va ranimer l'espoir dans le camp de la majorité, ébranlé un temps par le coup de semonce venu de Nancy. Devant le colloque U.D.R. de Chamonix, en septembre dernier, puis dans un « Face à l'Opinion » publié par « France-Soir » (26-9-70), M. Edgard Faure, constatant la permanence et les dimensions du fait majoritaire gaulliste, en regard de la dispersion et de la faiblesse des oppositions, estimait que le jeu de l'alternance des partis au pouvoir en devenait improbable et s'interrogeait, de ce fait, sur l'utilité d'une opposition en régime démocratique, opposition qu'à Strasbourg, le 27 juin précédent, le Président de la République souhaitait pourtant « structurée » et jugeait « nécessaire ».

Le même jour, M. Léo Hamon, exégète toujours subtil même au sein des fonctions officielles, exposait un thème identique dans une « Tribune Libre » du « Monde », et peu après le Premier Ministre concluait devant les parlementaires de l'U.D.R. que, faute d'alternance, il appartenait désormais à la majorité d'assurer à la fois l'ordre et le mouvement.

Le ton est assez nouveau, et la thèse assez neuve, les uns et les autres traduisaient avec brio, en termes politiques et en vues prospectives, les conclusions récentes et ingénieuses d'une enquête approfondie et patiemment conduite par Jean Charlot, un des chercheurs de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, spécialisé dans l'étude du « phénomène gaulliste » qu'il juge avoir opéré une véritable mutation dans le système politique et institutionnel français (1).

(1) Jean CHARLOT : « Le phénomène gaulliste », Ed. Fayard, Coll. *Le monde sans frontières*, 1970 - 208 p. ; voir aussi du même auteur : « Le Gaullisme », Ed. A. Colin, Dossiers U 2, 1970 - 224 p., qui reproduit outre de nombreux documents les interprétations les plus significatives du gaullisme. A compléter par un récent article « Du parti dominant », publié dans la revue « *Projet* » n° 48, sept.-oct. 1970, pp. 941-953.

PARTI DOMINANT ET PARTI MAJORITAIRE

Pour la première fois depuis plus d'un siècle et demi d'exercice du suffrage universel, s'est en effet constitué en France un parti dominant et stable, à l'instar de ceux que connaissent nombre de démocraties parlementaires. Ni parti de cadres, comme le parti radical ou les Indépendants (C.N.I. et R.I.), ni parti de militants comme le sont le Parti Socialiste et le P.S.U. ou vers lequel paraît évoluer le Centre Démocrate, ni parti de masse dans la mesure où le P.C. peut réclamer de l'être et où le R.P.F. avait jadis ambitionné de le devenir, mais *parti d'électeurs*, notion nouvelle qui serait « caractéristique de la vie politique d'aujourd'hui, dans les démocraties occidentales industrielles ».

On est en présence d'un parti non doctrinaire — hormis quelques grands thèmes constituant un fonds commun de valeurs, comme l'est « une certaine idée de la France » — avec une pénétration sociologique plus diversifiée que tout autre, assurant de lui-même la cohésion du groupe en brisant les notables (voire les « hiérarques ») tentés par l'indiscipline individuelle. Le parti s'imposera même à son leader, puisque sa formation obligea le Général de Gaulle à descendre du piédestal du « chef charismatique », s'adressant à la nation tout entière et opérant le ralliement démocratique par la procédure référendaire, pour se transformer (*volens, nolens*) après octobre 1962 en chef de parti ou de coalition soumis aux aléas électoraux ; le parti peut même secréter ses dirigeants ou arbitrer entre eux, puisque « en dehors et indépendamment du général de Gaulle, l'électorat gaulliste avait trouvé en mars 1967 et juin 1968, sous la houlette de M. Georges Pompidou, l'assise socio-professionnelle différenciée et spécifique d'un grand parti conservateur » qui facilita le transfert du pouvoir au printemps 1969, au prix d'un véritable « meurtre sociologique du père » opéré alors par l'électeur gaulliste.

Ce parti dominant « acquiert et sauvegarde sa position hégémonique grâce à la multiplicité, à l'émiettement de ses adversaires » — c'est-à-dire dans « une certaine

structure du système des partis » ; mais il ne se confond pas nécessairement avec le parti majoritaire (majorité électorale assez rare, parlementaire plus souvent) « dont la force est assez grande pour lui permettre de constituer, à lui seul, une majorité gouvernementale ». Le seuil de 30-35 % de l'électorat est suffisant pour établir un parti dominant qui rejette ainsi dans le non-pouvoir, pendant des dizaines d'années, l'opposition ou les oppositions impuissantes. Seul un dualisme bipartisan à l'anglaise — aux formations mieux équilibrées et proches alors chacune de la majorité électorale — réserverait des possibilités d'alternance à moyen terme, tout en garantissant la stabilité de la majorité gouvernementale dans le court terme.

L'analyse de Jean Charlot est constamment étayée par une série de graphiques, schémas, statistiques, dont on retiendra seulement la « dynamique majoritaire » créée par ce « parti gaulliste ». Les élections successives stabilisent le « gaullisme présidentiel » (en baisse après les premiers triomphes référendaires) « au niveau du gaullisme législatif » avec plus de 10 millions de voix (40 à 45 % du corps électoral). Le « fait majoritaire » parlementaire est, quant à lui, fondé sur 210 circonscriptions sûres (sur 470) tenues depuis 1958 ou 1962 et 88 autres moins sûres, perdues une ou deux fois entre temps (dont 62 perdues en 1967 et récupérées en 1968).

La démonstration est si pertinente qu'on peut se demander pourquoi les adversaires du gaullisme ont pu, onze années durant — sept à tout le moins — s'obstiner dans une « conduite d'échec » et quel peut être leur avenir s'ils y persévèrent ?

L'ARBITRAGE DE L'ÉLECTEUR MARGINAL

Sclérose intellectuelle ? ou estimation différente des paramètres de cette mutation sociale ? Nul doute que nombre de ses adversaires ont considéré le gaullisme comme un phénomène cyclique plutôt que structurel, voire accidentel ou contingent, lié à la personne du Général et pouvant disparaître avec lui. M. Léo Hamon lui-même, dans un article déjà ancien de la « Revue Française de Sciences Politiques » et reproduit dans le recueil d'interprétations du gaullisme, rappelle opportunément qu'en tout mouvement historique la part des circonstances et du déterminé reste toujours difficile à discriminer.

L'explication contingente devenait pourtant moins plausible au fur et à mesure que s'écoulait le temps et que s'enracinait — en se transformant d'ailleurs — cet hybride d'institutions politiques et de réflexes électoraux que constitue le Gaullisme. Mais l'option du dirigeant ou du militant politique reste en partie une conduite morale dans le choix des valeurs de référence et des moyens ; l'obstination — même aveugle — de l'opposition dans des paris hasardeux, apparaît à tout prendre au moins aussi estimable que l'opportunisme intéressé de nombreux ralliements.

La seule faiblesse de la théorie du néo-gaullisme « structuraliste » est pourtant de ne guère laisser de part au contingent. Et l'intégration dans cette thèse de « l'incident de parcours » d'avril 1969, interprété comme un « meurtre sociologique », est trop habile pour être convaincante.

Le départ du Général de Gaulle n'a nullement été l'œuvre de l'électorat gaulliste resté discipliné dans les rangs du gaullisme traditionnel, référendaire et présidentiel, mais de « l'électeur gaulliste marginal » qui

faisait (et cette fois a défaut) les majorités. L'opposition divisée et hétéroclite, en a reçu un renfort, décisif — quoique non durable. Nombre de ces « francs-tireurs » ont pu, en effet, estimer qu'« après, il y aura Pompidou », et se décider plus aisément en faveur du non. L'élimination de l'ancien leader est donc le fait de cet « électeur marginal » (conjugué avec celui de l'opposition) et, s'il assure la désignation du nouveau, le rassemblement de la majorité présidentielle autour de M. Georges Pompidou ne fut ni immédiat, ni spontané, chez tous les dissidents d'hier ou les nouveaux ralliés. Dans le parti d'électeurs, c'est donc l'« électeur marginal » plus que la masse disciplinée et fidèle qui apporte le pourcentage nécessaire à la dominance et bien plus encore permet d'atteindre la majorité.

Sans aller jusqu'à la thèse du « meurtre sociologique », le référendum et l'élection présidentielle révèlent, nous semble-t-il, chez ces « électeurs marginaux » une réaction contre la « mise en réserve » de M. Georges Pompidou après les élections de juin 1968. Incomprise de beaucoup, elle a pu rompre les liens de l'allégeance personnelle au Général au profit d'un « gaullisme dépersonnalisé », « fonctionnel » en quelque sorte, rapidement reconstitué et dans un autre style, autour de M. Pompidou.

Mais ces circonstances font apparaître une autre faille, singulièrement plus forte, par rapport au système du gaullisme gaullien précédant. Celui-ci assurait de lui-même son autodiscipline en rejetant les « hiérarques » dissidents. MM. Soustelle et Pisani avaient brisé leur carrière politique par leur défection en 1959 et en 1962. Au contraire, M. Valéry Giscard d'Estaing — sorti pour un temps de la majorité présidentielle de 1965 en ralliant au camp des « non » — bénéficiera d'un poids politique renforcé en rentrant peu après dans la majorité nouvelle, présidentielle, de 1969. L'indiscipline temporaire se trouve cette fois non sanctionnée, et même valorisée, à condition qu'elle se manifeste dans le sens du comportement de l'électeur marginal. Or bien des ralliements au parti gaulliste — et dès l'origine — furent d'opportunisme ; d'autres opportunités pourraient se présenter, selon la conjoncture politique, économique et sociale, même dans le maintien du système politique actuel. Les consultations électorales peuvent donc devenir l'occasion de dissidences — individuelles ou collectives — pour peu que se manifeste un trouble de l'électorat marginal ou local, qui peuvent être tentées de prendre le risque non plus d'un échec électoral mais d'être seulement exclu de la majorité avec la contrepartie d'être en possibilité d'arbitrer une situation politique nouvelle.

A LA RECHERCHE DU CODE DE LA MAJORITE

La cohérence du « gaullisme » apparaît donc moins démontrée qu'il semble. D'autant que le « parti dominant » n'est en fait qu'une coalition. Le gaullisme n'a pu arriver à l'unité organique sous le Général de Gaulle. Il est exclu qu'il y parvienne après lui.

On reste donc à mi-chemin d'un système multipartite classique et d'un parti dominant unifié qui reconnaîtrait en son sein des tendances organisées comme le souhaitent des éléments ralliés tels Mlle Marie-Madeleine Dienesch ou M. Maurice Schumann ou comme sont tentés de les recréer les gaullistes de gauche de l'U.D.T. Cet aspect multiforme peut être un avantage pour constituer un pôle d'attraction plus fort. Mais au congrès C.D.P. de Lyon en janvier 1971, M. Duhamel réaffirme sa conception de la « majorité à trois pieds » ; non

Sous une immense photo du Général de Gaulle et du Président Pompidou, Jacques Chaban-Delmas expose la politique gouvernementale à un Conseil National de l'UDR à Versailles.

unitaire, mais formée « d'éléments distincts et complémentaires ». Par ailleurs, le rapprochement opéré entre les Républicains indépendants de M. Giscard d'Estaing et le Centre national des Indépendants vise à affirmer l'originalité de la « famille indépendante », non unifiée elle aussi puisque les giscardiens restent fidèles à leurs engagements à l'égard de la majorité dans laquelle le C.N.I. n'est pas entré. Mais pour les R.I. comme pour les C.D.P., il s'agit d'affirmer « le poids de (leur) influence » « par la puissance de (leur) représentation » qui se mesurera « aux échéances électorales ».

Le problème des rapports internes et des équilibres au sein du « gaullisme » ou au sein de la majorité reste donc posé, en raison de la permanence des composantes et des inégalitaires rapports de force entre elles.

Cette cohérence imparfaite au niveau des structures est-elle alors corrigée par les institutions ou l'action personnelle du leader ? M. Pierre Pflimlin constatait naguère : « Il n'existe actuellement ni code, ni jurisprudence, de la majorité qui est un fait nouveau ». Peut-elle se satisfaire du seul empirisme, réalisé au sein du « comité de la majorité » qui réunit autour de M. Chaban-Delmas les secrétaires généraux des trois formations ? et à quel niveau se retrouveront les arbitrages suprêmes : le Premier Ministre ou le Président de la République ?

Jean Charlot qui a eu le souci d'intégrer tant

d'explications ou théories partielles du gaullisme et d'autres analyses de la science politique (comme l'évolution possible vers une bi-polarisation ultérieure), ne fait assez curieusement aucune place, sinon par allusion, à ce facteur essentiel de la mutation que constituerait l'élection présidentielle au suffrage universel et à son rôle dans la définition d'une majorité, électorale ou partisane.

Peut-on, en effet, considérer un système de partis, hors des autres mécanismes institutionnels ? Et d'autre part ce « gaullisme électoral global » ne se différencie-t-il pas suivant les types de scrutin : référendaire, présidentiel, législatif ?

François Goguel avait pourtant décelé autrefois un comportement différent de l'électeur selon ces différentes consultations. Jean Charlot est plus frappé par la convergente progression du « gaullisme législatif » conjugué avec la baisse de niveau du « gaullisme référendaire et présidentiel » entraînant une stabilisation des résultats après 1968 et 1969. Les nuances de comportement sont-elles aujourd'hui insuffisamment marquées pour s'effacer dans une théorie d'ensemble ? Possible.

La permanence au pouvoir du Général de Gaulle, puis sa relève, opérée dans l'esprit public avant même qu'elle eût l'occasion de se manifester, aurait du même coup enraciné alors un comportement électoral « gaulliste », engendré un nouveau système de parti et établi

un nouveau système institutionnel, tous éléments se confortant l'un l'autre.

C'est en fonction du Président de la République devenu leader, que se définissent désormais les partis, la coalition, la majorité. L'évolution est aujourd'hui achevée. Le Général de Gaulle n'avait pu complètement se résigner à cette transformation et laissait son Premier Ministre (M. Pompidou à l'époque) revendiquer le titre et le rôle de leader de la majorité, électorale et gouvernementale, qu'il entendait transcender. Aujourd'hui Président, M. Pompidou déclare, si l'on en croit R. Tournoux (« Paris-Match » 9 janvier 1971) « le chef de la majorité, c'est moi » ; c'est donc à son niveau que s'opéreront les arbitrages suprêmes, lorsque l'accord n'aura pu être obtenu au sein de la commission permanente de la majorité autour du Premier Ministre. De même, le Président de la République affirme-t-il « les frontières de la majorité passent à la lisière de la majorité présidentielle ».

La thèse ne paraît pas devoir souffrir de contestation ; devant les clubs « Perspective et Réalité », réunis le 13 décembre 1970 à Versailles, M. Valéry Giscard d'Estaing, Président des Républicains Indépendants, soulignait que l'engagement dans la majorité était valable pour 7 ans et que celle-ci ne pouvait être « fluide », ni mouvante.

La conception du rôle du Président s'en transforme quelque peu. Le terme d'« arbitre », repris en 1969 par M. Georges Pompidou avait semblé un retour à une conception de magistrature suprême, non partisane, dans la ligne même de sa déclaration au lendemain même de l'élection : « j'exercerai mes fonctions dans l'intérêt et au nom de tous les Français, qu'ils aient aujourd'hui voté pour moi ou pour mon concurrent, ou qu'ils se soient abstenus ».

Bref, il devenait le « Président de tous les Français » et comme Louis XII, devenu roi, voulait oublier les injures reçues étant Duc d'Orléans.

Or, voici qu'un an et demi après le Président estimerait, toujours selon J.-R. Tournoux, « qu'il faut avoir des ennemis en politique », et il les désigne nommément : le P.C. et le Centre Démocrate ? Propos de table dont nous avons quelques raisons de penser qu'ils sont rapportés de seconde main et doivent être pris non à la lettre mais comme boutade, toutefois significative.

La déclaration officielle de la Conférence de Presse de janvier 1971 replace le Président de la République au-dessus des passions : « Il n'y a rien de plus important que la réconciliation des Français, qui n'interdit nullement, bien entendu, la diversité des opinions et la liberté de leur confrontation. » Et, le premier des Français estime être en droit, comme les autres, d'avoir ses opinions, de les dire et de se poser comme leader mais non plus comme « chef charismatique ».

Ce serait le sens de sa réponse, lors de la même conférence de presse, sur les sources de la légitimité. M. Pompidou tire la sienne de l'élection et d'elle seule, non d'une transmission — et moins encore d'une réincarnation — de la légitimité « historique » dont le Général de Gaulle s'estimait investi.

Le rôle du Premier Ministre dans ses rapports avec le Président comme avec la majorité, s'en trouve-t-il réduit ou transformé ? Curieusement, la poussée de ce « néogaullisme » électoral place M. Jacques Chaban-Delmas dans une situation inédite.

Si l'on considère les courbes de popularité, ou plutôt de satisfaction, à l'égard du Général de Gaulle et de ses premiers ministres, la faible popularité de M. Debré, très inférieure à celle du Général de Gaulle, maintenait

le Premier Ministre dans une position subordonnée perçue par l'électorat lui-même ; la cote de M. Pompidou s'est, elle, rapprochée assez vite de celle du Général de Gaulle, et J. Charlot en conclut à un processus d'identification qui facilita le processus de substitution lorsque le corps électoral le jugea nécessaire et sans que M. Pompidou l'ait en rien provoqué (ces sondages étant antérieurs à juin 1968). Or, pour la première fois depuis douze ans, les courbes de popularité du Président de la République et du Premier Ministre coïncident approximativement et restent à un pourcentage élevé ; de plus, dans son élection à Bordeaux en septembre 70 et aux municipales de mars 1971, le Premier Ministre a démontré qu'il pouvait, personnellement, dépasser les cotes les plus hautes des scrutins gaullistes précédents.

Alors qu'elle a disparu et n'a jamais existé même au niveau de la direction du pouvoir une sorte de dyarchie persiste dans l'esprit de l'électeur — et se renforce même. Il serait d'ailleurs parfaitement vain d'imaginer qu'elle puisse conduire à une quelconque opposition en termes de pouvoirs entre le Président de la République et son Premier Ministre. M. Jacques Chaban-Delmas l'a exclu de lui-même dans l'hypothèse assez voisine — et irréaliste dans l'état actuel des choses — d'un Premier Ministre soutenu par l'Assemblée contre le Président, estimant à juste raison que serait bien « triste sire » qui tenterait de se maintenir de la sorte.

Il n'empêche que l'existence de cette popularité « couvre » en quelque sorte le Premier Ministre et pourrait limiter en pratique les possibilités de choix et de désignation d'une nouvelle tête du Ministère, par le Président de la République dans le cours de son mandat, soit au cours d'une législature, soit même à l'occasion d'une nouvelle législature, les élections confirmant, selon les précédents de 1967 et 1968, autant la confiance du corps électoral au chef du Gouvernement en place que l'adhésion renouvelée au programme présidentiel soutenu par la majorité (2).

La sanction de « l'ingratitude » reprochée au Général de Gaulle en 1968, intervenue en 1969 dans un autre type de consultation populaire pourrait bien prendre valeur, elle aussi, de précédent dans les « structures » encore en élaboration du gaullisme sans de Gaulle. Le Premier Ministre, il est vrai, reste plus exposé que le Président de la République aux risques et à l'usure du pouvoir, à la défaveur de l'opinion et peut alors être aisément sacrifié aux exigences de celle-ci.

Le code de la majorité et sa jurisprudence restent incomplets également sur les mécanismes essentiels du renouvellement, principalement sur la désignation des candidats. Pour les élections de 1962, de 1967 et 1968, la règle fut celle de la « candidature unique » de la majorité dont le porte-drapeau pris au sein des formations composantes avait été choisi par accord amiable ou éventuellement par arbitrage du Premier Ministre, chef de la majorité. Les bénéfices avaient été fort inégalement partagés, ce qui réduisit les Républicains indépendants de M. Giscard d'Estaing à un rôle d'appoint, et pas toujours indispensable.

Préconisée un moment par le leader des R.I., l'idée d'élections primaires — qui n'eussent d'ailleurs guère

(2) La baisse enregistrée par les sondages d'opinion au cours du premier trimestre 1971 dans la popularité du Président de la République et du Premier Ministre ne modifie pas cette conclusion. Le parallélisme des deux courbes indique un jugement global par l'électeur de l'action gouvernementale.

Peut-on assurer que dans les 470 circonscriptions législatives de 1973, et même pour les quelques 350 sièges tenus actuellement par la majorité, pareille discipline puisse être imposée, observée et — ce qui est au fond l'essentiel — suivie par l'électorat local ?

La désignation du candidat à l'élection présidentielle pose bien d'autres problèmes, faute de tout précédent, la succession de 1969 s'étant ouverte par surprise. La désignation anticipée d'un « héritier présomptif » peut pourvoir à la difficulté, opérée par le Président lui-même ou par le collège des « hiérarques » de la majorité, ou par accord entre une fraction de la majorité et des éléments restés jusqu'alors en dehors d'elle. Mais cette désignation ne s'imposera pas nécessairement à tous les membres de la coalition engagés à l'égard du Président seul, et pour sept ans seulement. Nul doute que cette élection redéfinira (et peut-être confirmera) la majorité ; il n'est pas certain toutefois qu'elle en maintienne la cohésion dans les deux ou trois années qui précéderont l'expiration normale du mandat, ni les principaux dignitaires : Premiers Ministres anciens ou en fonction, présidents des Assemblées, sans compter les leaders des formations politiques sont autant de candidats en puissance. On conçoit qu'en ces conditions, M. Pompidou ait voulu mettre fin aux spéculations qui s'esquissaient déjà. Mais qu'il renouvelle ou non sa candidature en 1976, le problème des modalités de l'accord sur la succession reste posé ; l'esquisse de la solution se dessinera nécessairement dès 1973, à la veille ou au lendemain, à la veille et au lendemain, des élections législatives.

Ces transformations étant acquises — ou au moins entrées dans les concepts et le vocabulaire des chercheurs comme des politiques, quelles stratégies s'offrent à la majorité et aux oppositions ?

UNE NECESSAIRE STRATEGIE D'OUVERTURE

La conjoncture des élections municipales de 1971 est certes assez spécifique ; mais la V^e République, après de Gaulle, va connaître, va subir désormais, un rythme électoral intensif (bien voisin de celui reproché comme une faiblesse à la démocratie américaine) qui remettra en cause, qu'on le veuille ou non, à chaque fois, la notion de majorité et son contenu : élections législatives de 1973, présidentielle de 1976, législatives de 1978.

Pour les législatives, il importe de rester le « parti d'électeurs » qui maintienne la coalition « dominante » et la rende majoritaire au plan parlementaire, à défaut d'atteindre la majorité proprement électorale. « Ainsi l'U.D.R., écrit Jean Charlot, ne peut compter que sur les électeurs, pour survivre, sauver son œuvre constitutionnelle et poursuivre sa quête de la grandeur française. » Vérité d'évidence.

M. Roger Frey l'avait immédiatement traduite par la nécessité de maintenir l'ouverture, mais son propos n'a pas été sans provoquer remous et déclarations contradictoires, alors que sept ans plus tôt, au congrès U.N.R. de Nice, cependant, le même thème n'avait soulevé aucune inquiétude, comme si l'ombre portée du « gaullisme gaullien » alors en place suffisait à couvrir l'avenir. S'appuyant sur les travaux de Raymond Aron, il constatait la décadence des « utopies » et des idéologies dans les sociétés industrielles modernes. « Dès lors, un parti de pragmatisme intelligent avec l'aide d'un scrutin majoritaire et d'une économie en expansion, peut se maintenir au pouvoir au-delà des circonstances auxquelles il a dû sa fortune. » Le « phénomène gaulliste » (non plus le gaullisme gaullien, disparu dès

Jean Lecanuet, à la tribune, lors de la Convention Nationale du Centre Démocrate à Saint-Gratien.

pu être autre chose qu'une concurrence au premier tour, entre R.I. et U.D.R., avec engagement de désistement réciproque, — pouvait réduire l'inégalité des forces et dégager au sein de la majorité des courants secondaires ; l'électeur eut fait son choix, orienté vers certaines options ou certaines préférences. Mais la prépondérance U.D.R. au sein de la majorité pouvait alors être éventuellement remise en cause et le projet, vivement critiqué par ceux qui tiraient profit du système ancien, paraît aujourd'hui abandonné.

Or, par rapport aux hautes eaux électorales de 1968, les sièges nouveaux à conquérir paraissent maintenant fort limités. La majorité va-t-elle offrir désormais un équilibre immuable de ses composants, fondé sur le droit d'ancienneté dans la fidélité et l'appartenance ? Le « gaullisme gaullien » doit-il primer sur les ralliés du « gaullisme pompidolien » ? Les discussions pour l'investiture municipale à Strasbourg illustrent bien la difficulté du choix entre M. Pflimlin, soutenu par M. Jacques Duhamel, et M. Bord, ministre U.D.R. Nul doute que l'arbitrage s'est opéré ici au plus haut niveau.

le départ du général de Gaulle) peut évidemment survivre au Général lui-même. A cette condition pourtant.

Ce pragmatisme nécessaire doit répudier tout dogmatisme et sectarisme, toute rigidité doctrinale, voire tactique. Le maintien d'un support électoral dominant sinon majoritaire suppose en effet l'adaptation constante à l'évolution et aux exigences internes de cette « majorité électorale » et de ses « électeurs marginaux » plutôt qu'une quelconque référence à un programme, à des attitudes ou des engagements passés.

L'élection présidentielle peut-elle être alors, et rester, *nunc et semper*, le critère de la majorité ?

Peut-elle engager pendant sept ans les fidélités sur un programme pas toujours explicité et qui ne peut l'être, qui ne peut tout prévoir jusqu'à si lointaine échéance, ou qui peut même évoluer rapidement sur certaines positions, dès le court terme.

En 1965, le Général de Gaulle n'avait nullement, dans ses allocutions de la campagne télévisée, manifesté son intention de quitter l'O.T.A.N. l'année suivante ; en 1969, les électeurs de M. Pompidou — régionalistes modérés, et il en fut — pouvaient-ils soupçonner qu'en matière de réforme régionale, les dispositions du référendum lui paraîtraient à ce point dangereuses qu'elles seraient bientôt abandonnées ? Options pourtant majeures, au niveau des moyens, certes, car qui pourrait repousser les principes d'indépendance ou d'unité nationale alors que, sans aucune remise en cause, les voies pour les assurer peuvent légitimement diverger ?

Il serait plus juste d'interpréter l'élection présidentielle comme une « délégation générale », opérée par l'électorat global, entérinant l'accord ou le ralliement de cadres et de formations politiques qui dessinent les frontières de la majorité. Cette délégation est alors traduite dans l'action quotidienne de détail, par l'appui constant et la confiance parlementaire accordés à l'action gouvernementale ; le Premier Ministre, selon l'expression de M. Chaban-Delmas, « dirige(ant) le gouvernement dans le sens des orientations présidentielles » (interview à « Sud-Ouest », sept. 70). L'engagement dans la majorité, par l'accord ou le ralliement, est de son côté garanti par la composition du gouvernement qui doit refléter l'image de la nouvelle majorité présidentielle en même temps qu'être compatible avec la majorité parlementaire existante. Entre les membres et les composants de la majorité et le Président, un « quasi contrat », défini dans ses seules grandes lignes, remplace l'acte d'allégeance personnelle qui définissait la majorité et la période du gaullisme gaullien.

Mais plutôt que la référence à une consultation passée, ne serait-ce pas la nécessité de conserver, d'élargir la confiance populaire et de la renouveler lors de la consultation électorale à venir, qui devrait constituer les limites, le contenu et le ciment de la majorité pour en assurer la permanence : la continuité d'hier à aujourd'hui, d'aujourd'hui à demain, postulerait, en quelque sorte, l'ouverture constante.

Ce décalage entre les exigences pratiques du parti d'électeurs et les contraintes doctrinales de la théorie « présidentielle » des institutions sous-tend, en quelque sorte, les controverses de vocabulaire et d'interprétation sur la définition de l'ouverture, qu'elle soit celle de la porte ou du livre. La porte n'est pas battante et exclut certes le va-et-vient indécis ; si elle est accueil, elle ne peut donc rester close, ni se refermer comme une trappe. Et si le livre, évoqué par M. Giscard d'Estaing, doit s'ouvrir seul aux pages souvent lues, il est répéti-

tion et non plus matière à réflexion, à développement, donc à progrès. L'ouverture doit, donc, être selon une définition de l'éditorialiste du journal des Indépendants, et l'expression a été reprise par M. Duhamel en janvier 1971, à Lyon, celle d'un esprit et d'une intelligence, non point figés sur le passé mais projetés vers l'avenir.

Cette conception souple est finalement retenue par le Président de la République lui-même, lorsqu'il précise dans sa conférence de presse de janvier 1971 : « J'ai une conception de la vie politique qui m'amène à penser que d'abord il faut avoir l'esprit ouvert et qu'il ne faut rejeter personne. Mais qu'il y a intérêt que les gens qui sont ensemble soient, si possible, du même avis, ou à peu près du même avis sur les questions qu'ils auront à résoudre. De telle sorte que nous avons vu toujours, en France, les limites des majorités et des oppositions se modifier en fonction des problèmes qui étaient au premier plan de l'actualité et c'est tout à fait naturel ».

Et si « le Président de la République est la clé du système... il est souhaitable et normal que ce qu'on appelle la majorité se calque plus ou moins sur la majorité qui l'a porté à la présidence. Ce n'est pas une obligation, ce ne sera pas toujours forcément une réalité, mais c'est souhaitable. »

De cette conception découlent alors les stratégies de la majorité — et elles ne peuvent être que d'ouverture sous peine de provoquer des tensions dans le système institutionnel — comme celles de l'opposition ou de ceux qui restent encore dans une certaine expectative.

ALTERNATIVE ET POSSIBILITES D'INFLUENCE

Pour l'opposition, il s'agit d'assurer l'alternative au parti majoritaire ; les autres qui restent dans l'expectative à l'égard de la majorité cherchent à infléchir, mais de l'extérieur, les orientations et les choix vers ce qui leur paraît souhaitable, dans l'attente d'une évolution qui leur paraît devoir être imposée par les faits. Mais la définition d'une stratégie ne commande pas nécessairement la tactique, ce qui maintient le morcellement des forces politiques non majoritaires, alors que la force de la majorité est son commandement unique.

On ne peut, pourtant, exclure l'évolution d'un système à parti dominant, vers un bipartisme quasi-égalitaire où l'alternance au pouvoir redevient alors possible. L'Allemagne fédérale en a récemment fourni la démonstration. Le parti social-démocrate allemand (S.P.D.), s'étant résolu (à l'inverse de la S.F.I.O.) à l'abandon de ses références idéologiques marxistes (Programme de 1959), a pu, alors, exercer son attraction vers le centre, devenir un parti d'électeurs en dépassant le seuil de 30 % des voix, dès les élections de 1961, puis continuer sa progression dans un système de dualisme imparfait qui a rendu possible l'alternance au pouvoir en 1970. En onze années, comme en France, la transformation du système des partis est accomplie, mais dans un sens absolument opposé ; la C.D.U.-C.S.U., perdant sa position de parti dominant par le regroupement et l'élargissement de l'opposition au moment où l'U.N.R.-U.D.R. conquerrait la sienne, en face d'une opposition divisée et affaiblie.

Est-ce à dire que le système restera immuable et qu'il dément la tendance à la « bipolarisation » quasi-égalitaire qu'avaient décelé nombre de théoriciens de la science politique et que souhaitaient même les promoteurs de la V^e République, de M. Debré, partisan

Robert Buron, François Mitterrand, Georges Marchais, Alain Savary au Meeting d'Unité de la Gauche au Palais des Sports, au cours de la campagne des municipales de 1971. Un absent : Michel Rocard.

d'un « bipartisme à l'anglaise », à M. Malraux, voulant forcer au choix « entre les communistes et nous ».

Selon M. Maurice Duverger (« Le Monde », 21 octobre 1970), la potentialité d'une alternative existe toujours, les partis de gauche disposant d'une masse stable, peu différente de celle du gaullisme ; 43,5 % en 1967, 41 % en 1968. Seul le refus des socialistes démocrates et des républicains de progresser de faire alliance durable et structurelle avec le P.C., neutraliserait cet autre « parti d'électeurs » en puissance. L'opposition n'a donc pu définir une « alternative » à la majorité actuelle, ni électorale, ni idéologique. Sa division favorise, en revanche, un glissement des forces de gauche vers un centrisme néo-radical sans débouché, faute de pouvoir disloquer la majorité politique actuelle, ou contraint de s'y rallier. L'opposition ne pourrait plus, alors, estime M. Duverger, se traduire que par l'action syndicale ; à l'inverse de la Suède où la prédominance du socialisme au pouvoir est compensée par le poids des organisations capitalistes, la France connaîtrait, en contrepoids à la majorité politique « bourgeoise », l'action des syndicats, contestant la société capitaliste et le gouvernement qui le sert. Sans être la plus souhaitable, cette forme d'action resterait la seule possible tant que les socialistes-démocrates refuseront l'unité de la gauche, y compris le P.C., et glisseront vers le centre en s'amenuisant.

La démonstration n'est pas entièrement convaincante, encore qu'elle reflète bien l'état d'esprit des inlassables « rassembleurs » de la gauche, des empiristes rangés derrière François Mitterrand aux idéologues de Michel Rocard. Elle est, en tout cas, en totale contradiction avec l'expérience allemande et les exigences d'accès au niveau de « parti d'électeurs ». L'union d'une gauche « socialiste » alliée au P.C. implique un durcissement idéologique, alors que tout parti dominant, et a fortiori tout système bipartite, ne peut se maintenir que par l'estompement des controverses idéologiques, et une faible différenciation entre les compétiteurs, pour capter l'électeur marginal ou flottant, non engagé par définition. Cette présence du P.C., avec une force difficilement réductible, marque la différence fondamentale entre ce

que pourrait être un bipartisme français et ce qu'est le bipartisme britannique, américain ou allemand.

Et l'on pourrait plus justement conclure que l'union de la gauche a plus de chance encore de réduire son impact électoral et de précipiter les centristes, isolés et en dérive, vers le bloc majoritaire scellé alors de façon durable. Ce serait le maintien de la situation de 1968, où justement la coalition, dès mai et jusqu'au 2^e tour, se présentait sans faille, alors que la crise interne de la F.G.D.S. et l'éclatement de la gauche sont apparues après l'échec électoral de juin 1968. Les accords entre la gauche et le Parti Communiste à l'occasion des élections municipales de mars 1971 paraissent appuyer cette analyse. Intransigeant dans les pourparlers préliminaires, le P.C. a souvent imposé ses candidats, mais ceux-ci ne semblent pas avoir cristallisé aussi aisément qu'ils l'imaginaient l'électorat de gauche et se sont heurtés parfois, soit à des socialistes déjà en place, soit à des P.S.U. cherchant le débordement par l'extrême-gauche révolutionnaire. Aussi est-on revenu au 2^e tour à une tactique unitaire plus souple, mais qui n'a pas été sans provoquer quelques remous à la fois chez les militants communistes et dans l'électorat socialiste modéré qui n'est pas converti encore aux thèses de Front populaire.

Quant à la vigueur possible de la contestation syndicale, les réactions devant les grèves de l'électricité, en France comme en Grande-Bretagne, en 1970, montrent qu'elle connaît maintenant des limites.

De son côté, la tendance des « réformateurs » centristes, alliés ou concurrents de M. J.-J. Servan-Schreiber, souffre d'un handicap permanent, et le succès de Nancy paraît maintenant plus circonstanciel. Des alliances ou un recrutement sur sa gauche ne font qu'additionner, de façon différente mais pour un même total, des voix toujours minoritaires. Une dislocation de la majorité devient d'autant plus improbable que l'axe de la coalition « réformatrice » se déplace vers la gauche ou le centre-gauche, en mettant l'accent sur des éléments idéologiques. Certains socialistes ne constatent-ils pas eux-mêmes que le « socialisme fait peur » et surtout

maintenant dans la tactique d'unité socialo-communiste ; tout vocabulaire ou tout programme à consonnance socialiste ne peut ainsi que renforcer une majorité qui se présente comme rassurante.

Le projet des « réformateurs » — quelle qu'en soit l'origine ou le leader — « mouvement pour une alternative de progrès » ou Parti radical — partait d'une analyse intellectuellement séduisante et humainement généreuse, proche de celle de Gaston Defferre en 1964-65. Mais en 1971, comme en 1964, cette alternative démocratique à la majorité sans l'appui communiste se heurte — qu'on le déplore ou non — à la statistique électorale.

M. Alain Duhamel (« Le Monde » 27 mars 1971) a exactement situé le problème qui se pose aux centristes : « La raison des électeurs du Centre Démocrate les porte en définitive, lorsque la bipolarisation les contraint de choisir, plus souvent vers la majorité que vers la gauche non communiste, même si leur cœur en conçoit quelque regret. »

Il semble que seul un centrisme, suffisamment proche de la majorité, tout en restant franchement distinct de celle-ci, pourrait exercer une attraction sur les « électeurs marginaux » incomplètement polarisés sur le parti dominant, sans provoquer chez eux de « crise de conscience » et de révisions déchirantes et en exploitant leurs doutes et leurs craintes, nés de démarches du pouvoir maladroites ou impopulaires.

Ce fut, en fin de compte, le mécanisme de formation de la majorité référendaire de 1969, où le glissement s'opéra d'autant mieux qu'il s'agissait non de « réformer », moins encore de « révolutionner », mais de maintenir un statu quo constitutionnel et institutionnel. La « République sera conservatrice ou elle ne sera pas », disait déjà Thiers entre 1871 et 1875 à la naissance de la III^e République. La V^e République connaît le même dilemme, et la chance de la V^e République, gaullienne ou post-gaullienne, est que ses adversaires lui ont laissé l'exclusivité des programmes rassurants, tranquilisants, anesthésiants même — ce qui, à tout prendre, est le meilleur moyen de permettre les opérations chirurgicales lorsqu'elles deviennent indispensables... Dans l'état actuel de l'opinion française, une politique de réformes et de progrès sera d'autant mieux acceptée et comprise qu'elle n'apparaîtra pas comme risquant de susciter des bouleversements.

En considérant le « Centre démocrate » comme l'ennemi, au même titre que le P.C., le Président de la République a-t-il voulu signifier qu'effectivement réside là le seul danger qui puisse menacer la cohésion de la majorité ou la contraindre à libéraliser ses disciplines et à assouplir ses rigidités plus sentimentales que doctrinales ? Encore faudrait-il, pour que ce risque de concurrence soit réel, que le Centre démocrate renonce alors à placer ses propres priorités systématiquement « à gauche », vers les néo-radicaux ou néo-socialistes, pour se préoccuper de gagner des électeurs nouveaux, et non de regrouper des opposants de toujours.

L'option centriste, soit vers une gauche fragmentée et un centre-gauche réduit, soit vers une concurrence de la majorité sur son propre terrain, mais sans adopter toutes ses options, commande ainsi d'une certaine manière ou la reconduction pure et simple de la majorité actuelle dans les prochaines consultations, ou la possibilité d'élargir celle-ci en déplaçant son axe et en infléchissant certaines de ses orientations.

Mais un « renversement de majorité » qui pourrait seul offrir une véritable « alternative » paraît improbable

au profit du Centre qu'elles qu'en soient les limites, pris entre les deux masses relativement stables de la majorité gaulliste et de la gauche unie ou non. Et une base de départ trop faible, inférieure à 25 %, interdit au centre de parvenir, rapidement, à son tour, à la situation de « parti dominant ».

Pourtant son pouvoir d'influence peut persister : toute croissance, même légère, par glissement de l'électorat marginal, pourrait réduire la majorité parlementaire jusqu'à un point très précaire, par le jeu même des distorsions de représentations qu'entraîne le scrutin majoritaire. Sans être à même de constituer un élément d'appoint indispensable — l'hypothèse n'en peut toutefois être exclue — le centre peut alors valoriser certains éléments et certaines tendances au sein de la coalition majoritaire.

Cette nécessité de l'ouverture — pour assurer la majorité électorale — a d'ailleurs été parfaitement comprise par M. Pompidou avec le choix de M. Jacques Chaban-Delmas dont la méthode comme certaines orientations ont suscité déjà — et le scrutin de confiance l'a montré — une compréhension réelle de la part des centristes.

D'autre part, les échecs électoraux peuvent frapper inégalement les formations de la majorité. Faute de pouvoir choisir entre des « tendances » de la majorité, ce qui assurerait des « élections primaires » ou des concurrences de premier tour, l'électorat peut sanctionner par sa défection ou renforcer par sa fidélité, en désignant son représentant, tel ou tel aspect du programme, telle ou telle tendance, tel ou tel des leaders. L'équilibre interne de la majorité s'en trouvera alors modifié. Plusieurs échecs ou difficultés de personnalités U.D.R. aux élections municipales de 1971 peuvent être analysés en ce sens.

Le scrutin de 1967, malgré le laminage du Centre, avait créé un état de fait assez proche de cette hypothèse ; l'appoint des Indépendants giscardiens était indispensable à une coalition majoritaire disposant d'une marge de sécurité de quelques voix seulement. La faible durée de la législature n'a pas permis de voir si — à la longue — pareille situation était en mesure de peser sur les orientations du gouvernement et les choix mêmes du Président de la République. Or, c'est bien là où git une des difficultés majeures de la Constitution de la V^e République.

L'évolution du corps électoral peut, sans renverser la majorité ni créer l'alternative, dessiner deux majorités successives, distinctes sans être opposées, et créer un point de friction, non pas entre le Premier Ministre soutenu par l'Assemblée et le Président selon l'hypothèse à juste titre rejetée par M. Chaban-Delmas, mais entre une Assemblée nouvellement élue et le Président en place, à l'occasion soit du choix du Premier Ministre, soit d'actions gouvernementales conduites par celui-ci sur les directives mêmes du Président.

Cette possibilité de blocage sans retournement véritable de majorité à laquelle les constitutionnalistes, mais aussi les politiques, restent sensibles, ne peut être aisément écartée par le mépris : hypothèse d'école, politique-fiction ou « plan sur la comète » comme la qualifiait M. Pompidou dans sa conférence de presse du 2 juillet 1970. Toutes les stratégies relèveraient, alors, par définition du même reproche.

Mais le Président s'empressait d'ailleurs d'ajouter : « la Constitution fournit au chef de l'Etat plusieurs modes de sortie de ces difficultés. On peut imaginer, en effet, de prendre un Premier Ministre en dehors de

la majorité antérieure, ou sur les bords de cette majorité, ou dans la partie de cette majorité avec un œil dedans et un œil dehors. On peut imaginer de dissoudre cette Assemblée. On peut imaginer beaucoup de choses... »

Hors de la dissolution, épreuve de force au profit du pouvoir présidentiel gagnée d'ailleurs en 1962, hors de la législation par référendum, autre épreuve de force gagnée en 1961 et 1962 mais dont 1969 a montré désormais les limites, qu'advient-il alors, en conservant et le Président et l'Assemblée contestataire, du « fait majoritaire », et où réside-t-il ? qu'advient-il alors du leadership présidentiel et comment peut-il s'exercer ? qu'advient-il alors du (ou des) parti dominant, parti d'électeurs soumis à pareille inflexion extérieure ou à pareille tension interne ?

UNE MAJORITE A PARITES GLISSANTES

Ce risque de blocage (ou de cassure) n'existe, en fait, que si la notion de majorité reste définie de façon rigide, limitée, fermée, soit par attachement à une conception institutionnelle « fixiste », donc inadaptable — soit par refus de tenir compte, ou par évaluation erronée, d'une évolution de l'opinion, en ne s'assurant pas la marge de sécurité nécessaire qui, au-delà de la situation de parti dominant assure celle de parti majoritaire.

Mais une théorie « évolutive » du « fait majoritaire » peut parfaitement concilier la constatation de son existence actuelle, les conditions qu'il exige pour se maintenir, et les transformations inévitables d'une opinion publique mouvante.

La majorité ne serait plus alors définie selon une référence antérieure, intangible et constante, mais plutôt comme une valeur, pourrait-on dire, « à parité glissante ». Les rapports externes majorité-opposition ou parti dominant-partis fragmentés, comme les rapports internes entre les composants de la coalition majoritaire, sont, en effet, soumis aux fluctuations de l'électorat ; chaque élection est, en quelque sorte, l'occasion d'une nouvelle « cotation » des changes des valeurs politiques proposées aux citoyens.

Il n'est, en fait, de majorité qu'*électorale*, celle que dessinent eux-mêmes les électeurs, en déterminant la force et la représentativité des partis, en sélectionnant les leaders, en confirmant les alliances ou en préjugant et orientant celles-ci, si le parti ou la coalition dominante ne parviennent pas à atteindre la majorité parlementaire nécessaire à l'assise gouvernementale.

Ce ne sont donc ni la « majorité présidentielle », ni la « majorité législative » prises en elles-mêmes, mais la majorité issue du dernier scrutin qui définit à la fois les limites et l'axe de la majorité gouvernementale, tantôt de façon absolue, tantôt par une moyenne de compromis entre les valeurs précédentes et les valeurs nouvelles dégagées. Stabilisé pour un temps, le nouveau « cours de la majorité » peut subir d'ailleurs pendant la législature ou le mandat présidentiel, réévaluation ou dévaluation, renforcement ou élargissement ; il s'agit alors de se prononcer sur des problèmes nouveaux, imprévus ou d'anticiper sur les résultats prévisibles du prochain scrutin pour obtenir du corps électoral une majorité la plus cohérente possible, mais aussi une majorité réelle, sans distorsion grave entre les voix obtenues et la représentation, et suffisamment large dès le départ pour éviter d'avoir à être redéfinie

ou négociée au lendemain du scrutin (ou entre les deux tours de l'élection présidentielle) ce qui consacrerait une « dévaluation » où les « spéculateurs à la baisse » seraient à tout coup gagnants.

Cette conception intègre parfaitement les solutions esquissées par le Président de la République en juillet 1970 comme en janvier 1971 ; mais elle paraît moins compatible avec la conception du Président - chef de parti. Celui-ci redeviendrait plutôt « arbitre » non plus au sens sportif ou judiciaire, mais opérant son arbitrage au sens financier et très actif du terme (3).

Cette théorie du « fait majoritaire » dans un système de parti dominant permet ainsi d'écartier tout risque de blocage des institutions et pourrait aussi contribuer à dégager dans les perspectives de l'élection de 1973, tout d'abord, une majorité réelle à tous les niveaux institutionnels : électoral, Parlement, gouvernement, chef de l'Etat. Si « l'électeur marginal » commande en quelque sorte le fait majoritaire au niveau de base de l'électorat, la nécessité de son inclusion commande, donc, hors toute autre considération, les dimensions de l'ouverture de la majorité gouvernementale en place, pour assurer le ressourcement de la majorité parlementaire comme la reconduction, et l'élargissement, de la confiance faite au Président de la République : en bref, l'harmonie des pouvoirs publics.

Les formations — comme les leaders — de la majorité ont donc à choisir entre la conception fixiste ou la conception évolutive de celle-ci ; la situation de « parti dominant » ne peut être assurée véritablement, en raison de l'imparfaite bi-polarisation et de la survivance d'un certain multipartisme à l'intérieur comme à l'extérieur de ce parti dominant. D'autre part, la distorsion entre cette dominance électorale restée minoritaire au niveau de l'électorat (35-40 % des suffrages) et une majorité parlementaire assurée par le seul jeu du mode de scrutin est facteur d'instabilité, soit qu'elle provoque à l'expression « dans la rue » les éléments sous-représentés, soit que tout reflux de voix établisse par effet grossissant une majorité parlementaire précaire.

La nécessité de passer de la situation de parti dominant à celle de parti majoritaire (c'est-à-dire proche de 50 % des suffrages) au niveau de l'électorat implique donc l'élargissement des bases de l'actuelle « majorité » présidentielle ou parlementaire. Les mérites, la nature, l'opportunité, la largeur de l'ouverture vont donc rester un thème constant de la vie politique, et la discussion va s'amplifier au fur et à mesure que l'on se rapprochera des scrutins législatifs de 1973 et présidentiel de 1976. Loin d'être anesthésiée, la vie politique doit y trouver un dynamisme nouveau.

Les institutions politiques ont été profondément modifiées, et les nouvelles solidement ancrées, par la durée au pouvoir du Général de Gaulle. Mais la succession de celui-ci n'a pas fixé le code « du bon usage des institutions ». C'est maintenant qu'il se rédige. Théoriciens de sciences politiques comme praticiens de toutes les formations du multipartisme subsistant vont avoir à en découvrir les règles, et à les fixer. Peut-être avons-nous réussi à en esquisser quelques-unes.

Paul M. BOUJU ■

*Maître de conférences aux Instituts
d'Etudes Politiques de Paris et de Lyon.*

(3) Le nouveau style qui s'esquisse des rapports et des pouvoirs entre le Président de la République et le Premier Ministre paraît aller dans le sens de nos conclusions.

SIGNIFICATION POLITIQUE DES MUNICIPALES ?

par Dominique Baudis

*« Nous avons tous en nous des calculs
que nous appelons espérances. » Platon.
— Cité par M. Georges Pompidou
lors de sa conférence de presse de
juillet 1970.*

INTERROGE l'été dernier sur les élections municipales et la signification qu'elles revêtent, le Président Georges Pompidou déclarait avec détachement : « Je ne crois pas que les élections municipales doivent être considérées comme un test national... Je ne considère pas (qu'elles) doivent être regardées comme des élections politiques. »

Le 21 janvier 1971, il répondait sur le même sujet : « Je laisse ce souci au Premier Ministre. »

D'un revers de la main le Chef de l'Etat balayait la question et, dans le même temps, donnait le coup d'envoi et le ton de la campagne électorale.

Quel sens donner en effet à cette consultation ? Quelles leçons dégager de la multitude des chiffres ? Quelles conséquences tirer de la variété des situations ?

Les uns sont tentés d'exploiter les résultats, les au-

tres d'en contester la signification. Plus moderne que les premiers, plus ambitieux que les seconds, il semble que l'observateur doive se prémunir tout à la fois contre la globalisation et le particularisme.

Il s'agit, certes, d'une élection générale au suffrage universel direct et, à ce titre, d'un scrutin de caractère politique.

Il demeure que les variations de l'enjeu, selon l'importance de la commune, le coefficient personnel de certaines personnalités, la diversité des motivations, tant au niveau des candidats que des électeurs, nous contraignent à apprécier avec réserve certains des enseignements de cette compétition.

En premier lieu, il importe d'étudier le comportement des formations politiques à l'échelon national ; en second lieu, de déterminer les conditions de l'affronte-

ment par l'observation des alliances conclues et de la forme des batailles engagées.

POLITIQUE OU GESTION ?

A l'occasion d'une consultation de cette nature, la difficulté est grande pour les dirigeants politiques, de développer un thème de portée générale. Les émissions radiodiffusées, les articles de presse exigeaient pourtant que le débat soit engagé. Il le fut sur l'opposition du politique et du gestionnaire ; sur le terrain choisi six mois plus tôt par le Chef de l'Etat.

Aux yeux des uns « il s'agit, pour les électeurs ... de faire confiance à un certain nombre de personnalités près desquelles se déroule la vie quotidienne des citoyens. » (1) C'est admettre « un apolitisme qui n'est ni un piège, ni une hypocrisie. » (1) Ces constatations, suivant lesquelles « cette consultation n'est pas, à proprement parler, politique » (2) n'empêchent pas les mêmes secrétaires généraux de partis politiques d'affirmer que « la majorité présidentielle démontre sa cohésion » (2), ou de déclarer qu'il serait « intolérable d'envisager des alliances avec des hommes qui sont les symboles de l'antigaullisme. » (3).

Moins péremptores certains constatent que « dans les grands centres urbains, la consultation est plus politisée. Mais l'électeur n'accepte cette politisation qu'à regrets. » (4)

Au même moment, les principales formations de gauche proclament que « l'apolitisme n'est qu'un masque... » (5) et affirment : « la politisation de la consultation n'est pas pour nous gêner, bien au contraire. » (6)

Ces réflexions n'empêchent pas les mêmes d'écrire : « comme l'atteste le bilan très largement positif des municipalités qu'ils dirigent, les communistes n'ont d'autre volonté que de gérer les communes dans l'intérêt des travailleurs et de toute la population laborieuse. » (5)

C'est sur ce thème, on le voit, que s'est engagée la principale et peut-être la plus vaine, des polémiques nationales de cette campagne. Une fois de plus le vocabulaire a tenu le premier rôle : Le problème est, en effet, « de savoir ce que l'on entend par « politique ». S'il s'agit de transposer sur le plan local des classifications nationales... Il est vrai que les élections municipales ne sont que très relativement politiques... Mais la politique c'est autre chose que des étiquettes, et il n'est pas sûr que le choix d'une municipalité ne soit pas plus réellement politique que celui d'un député. » (7)

Certains se sont réjouis trop vite de retrouver ainsi la trace d'un clivage séparant la droite de la gauche. La réalité est infiniment moins schématique.

Alors que le P.S.U. critiquait le « municipalisme » du parti communiste (« La Direction du P.C.F. n'entend pas réellement donner à un accord sur les municipales des bases de lutte des classes » (8)) et que ce dernier

condamnait à son tour l'apolitisme des G.A.M., les accords furent nombreux entre les amis de M. Rocard et ceux de M. Dubedout.

Cet affrontement engagé par les états-majors des formations politiques a rebondi, de façon imprévue parfois, « sur le terrain » électoral.

En effet, si le débat du gestionnaire et du politique fut abondamment repris par les listes en présence, on a pu observer que les tenants des deux options se trouvaient fréquemment en opposition, sur ce point, avec les dirigeants nationaux de leurs formations.

Dans la plupart des cas, les thèmes de gestion furent développés par les maires sortants, désireux d'ajouter au potentiel électoral politique qui leur paraissait acquis les suffrages de citoyens présumés satisfaits du travail effectué durant six ans par la municipalité. MM. Augustin Laurent, Gaston Defferre, Guy Mollet, Cance ont, parmi bien d'autres représentants du parti socialiste et du parti communiste, insisté sur la qualité des réalisations entreprises. En revanche, certains des « challengers », soutenus par la majorité ont, plus ou moins habilement, développé des arguments de nature politique. D'aucuns ont invité les électeurs s'étant prononcés en faveur de Georges Pompidou en juin 1969 à reporter leurs suffrages sur la liste se réclamant du Chef de l'Etat. D'autres, plus subtils, ont exploité les réflexes d'une importante partie du corps électoral, fustigeant la politisation et rappelant le rôle joué par le maire en faveur des émeutiers du mois de mai 1958 ; c'était faire de la politique sans le savoir (ou presque...).

On constate sur ce point, comme on le verra sur d'autres questions, que les élections municipales se prêtent mal à l'élaboration de consignes nationales. Les partis politiques, confrontés à la mosaïque des situations locales, s'efforcent de dégager quelques lignes de force autour desquelles ils escomptent un assentiment de leurs candidats. Ceux-ci, au contact d'une réalité qu'ils connaissent pour la vivre, utilisent, accommodent ou ignorent les thèmes lancés par leurs dirigeants.

La désaffection dont ont souffert les programmes nationaux, est significative à cet égard. Du parti communiste à l'U.D.R. en passant par le parti socialiste, le parti radical, le Centre Démocrate, les Républicains Indépendants, le C.N.I., et le Centre Démocratie et Progrès, chaque formation a cru nécessaire de procéder à l'élaboration d'un texte résumant les méthodes de gestion et techniques d'administration les plus conformes à ses aspirations. Combien de listes ont-elles repris à leur compte ces documents ? N'ont-elles pas plutôt exploité, pour les unes, les motifs d'insatisfaction, pour les autres, le travail accompli ; en fonction de la position qu'elles occupaient, et des responsabilités auxquelles elles avaient été associées ?

André Laurens a pu écrire dans « Le Monde » du 9 mars : « Les contrats, chartes, études, manifestes... semblent passer au second plan. L'électeur saura-t-il vraiment pour quel type de gestion il va voter ? Dans la plupart des cas : non. L'échec le plus frappant à cet égard est celui du parti radical et de son secrétaire général qui avaient tenté de relancer... le débat sur la régionalisation. »

STRATEGIES NATIONALES...

Certes, la nature de l'élection municipale se prête mal, on le voit, à la répercussion locale des problèmes de caractère doctrinal. Il n'est donc pas sans intérêt d'exa-

(1) René Tomasini : « Le Monde », 10 mars 1971.

(2) Jean Poudevigne : « Le Monde », 10 mars 1971.

(3) René Tomasini : devant le Comité Central de l'U.D.R.

(4) Michel Poniatowski : « Le Figaro », 18 février 1971.

(5) Georges Marchais : « Le Monde », 9 mars 1971.

(6) Alain Savary : « Le Figaro ».

(7) Jean Lecanuet : « Le Monde », 9 mars 1971.

(8) Texte émanant du P.S.U.

miner dans quelle mesure les consignes nationales relatives à la tactique et aux alliances trouvent un écho lors de la constitution des listes.

Dans les villes de plus de 30.000 habitants, le régime du scrutin majoritaire et l'impossibilité de modifier la composition des listes entre les deux tours contraignent les candidats à réaliser de larges ententes. Le choix de celles-ci est conditionné par de nombreux facteurs souvent contradictoires. Le désir du conseil municipal de demeurer uni au-delà des éventuelles divergences politiques ; les gages que l'on souhaite donner, dans la perspective des prochaines élections cantonales ou législatives, à ceux dont on escompte le désistement ; les engagements que l'on a pu prendre au cours de consultations antérieures ; telles sont quelques-unes des considérations, parfois contradictoires, qui conduisent au choix d'une alliance.

Les partis politiques soucieux, d'une part, de conserver ou de gagner des positions, désireux d'autre part, lorsque l'issue de la bataille est connue d'avance et que, soit l'échec, soit le succès semble assuré, de réunir un nombre important de suffrages, attentifs enfin et surtout à maintenir une relative cohésion dans les alliances et à préparer à travers la tactique municipale, la stratégie qu'ils comptent appliquer à l'occasion de consultations futures, ont élaboré et adopté des positions au cours de diverses réunions ou congrès.

Persévérant dans sa recherche de l'unité de la gauche, le parti communiste a sans cesse tendu la main aux « démocrates », c'est-à-dire à ceux qui reconnaissent qu'« il ne peut y avoir de perspective démocratique sans les communistes. » (9)

Si les communistes poursuivaient inlassablement leur effort, réclamant « la réalisation rapide de l'union des forces de la gauche » (10), ils entendaient néanmoins obtenir la représentation à laquelle ils estimaient devoir prétendre ! En certaines circonstances, le parti communiste, prenant acte d'une rupture des négociations, déclarait : « Ce sont les exigences des socialistes et du P.S.U. qui ont empêché l'entente. » (11)

Parfois, le parti communiste a fait preuve d'une insistance pesante dans ses offres de collaboration. Ainsi à Toulouse, après que la section socialiste, repoussant les thèses du Sénateur Méric, ait choisi une entente allant « jusqu'aux indépendants », le parti communiste n'a cessé de renouveler ses propositions. Il s'agit là, semble-t-il, d'une attitude visant à établir au grand jour les responsabilités de la désunion.

Ce faisant, le P.C. poursuivait sans doute trois objectifs ; d'une part, il entendait recueillir le fruit de ses désistements en faveur des candidats de la F.G.D.S. en pénétrant dans les municipalités de gauche ou susceptibles de le devenir, d'autre part, il s'efforçait d'élargir son assise dans des villes telles que Le Havre ou Nîmes où ils l'avaient emporté de justesse six ans plus tôt, enfin, il s'appliquait à séparer les socialistes de « toutes les forces de la réaction, comme les centristes de

Lecanuët ou d'Abelin, qui seraient prêts à assurer une relève tout aussi réactionnaire. » (12)

Afin de faire la preuve de sa bonne volonté, le parti communiste n'hésite pas, là où il dispose d'une position dominante, à ouvrir le conseil à ses alliés. A Stains, La Courneuve, Bagnolet, Argenteuil, Bagneux ou Nanterre, entre autres villes, le conseil auparavant composé exclusivement de membres du parti communiste, comprend aujourd'hui des représentants d'autres formations de gauche.

Dans le même esprit, M. Georges Marchais avait relancé, dans une interview récemment accordée à « La Croix », la tactique de la « main tendue ». La présence, aux côtés des candidats communistes, de conseillers sortants, étiquetés « chrétiens de gauche », sur la liste constituée à Arras par M. Guy Mollet a illustré cette démarche.

Comme on le verra plus loin, le parti communiste a pu se féliciter que ses alliances avec la gauche aient été plus nombreuses qu'en 1965.

Le dilemme que les socialistes avaient à résoudre dominait depuis des mois les débats au sein du parti. Allait-on pratiquer avec discipline l'union de la gauche ? Quelle allait être l'attitude des maires élus en 1965 à la tête d'une coalition allant jusqu'aux modérés ? Les communistes allaient-ils pouvoir accepter que leur partenaire pratique une politique « tous azimuts » ? Dès le congrès d'Issy-les-Moulineaux, le choix fut effectué en faveur de l'unité de la gauche. Au cours de l'automne 1970, cette position était confirmée par le Conseil National réuni à Bondy. Les socialistes envisageaient néanmoins que des alliances puissent se nouer avec d'autres formations politiques d'opposition. C'était privilégier l'unité de la gauche, tout en admettant la diversité ; cette tactique était nécessaire à la préservation de la cohésion, sinon de la cohérence. Bien peu de maires paraissaient en effet disposés à remettre en cause les bases de leurs municipalités. Le cas de M. Guy Mollet, acceptant de rompre avec les éléments centristes de son conseil pour se tourner vers le parti communiste, est une singularité.

Il était évident que la polémique allait s'engager entre la cité Malesherbes et le parti communiste au sujet des alliances de caractère « centriste », « contradictoire des décisions du congrès tenu par le parti socialiste à Issy-les-Moulineaux » (13). Alors que M. Alain Savary estimait que « le combat d'Augustin Laurent contre Ortoli, celui de Gaston Defferre contre Comiti, ne pourraient pas être aisément dénaturés de leur vrai sens politique par une boutade de style « bonnet blanc et blanc bonnet » (14), M. Etienne Fajon affirmait : « Dans maintes villes importantes, par exemple à Marseille, Toulouse, Lille, Nantes, Nancy ou Clichy, les responsables socialistes... continuent de préférer la collusion avec tel ou tel groupe réactionnaire à l'alliance entre partis de gauche... Il convient de parler net... Ils doivent savoir que nous (les) combattons au premier comme au second tour. » (15)

(9) Claude Poperen, rapporteur devant le Comité Central du P.C.F. à Stains.

(10) Section du P.C.F. de Brest (où la gauche n'a pas présenté de liste unique).

(11) « L'Humanité » commentant la situation à Grenoble.

(12) Claude Poperen au Comité Central.

(13) Laurent Salini — « L'Humanité ».

(14) Alain Savary — Conseil National d'Avignon.

(15) Editorial de « L'Humanité », 20 janvier .

L'examen des désistements entre les deux tours, auquel nous nous livrerons plus loin, révèle que ces menaces ne furent pas suivies d'effet. S'agissait-il d'une tentative d'intimidation dont les dirigeants savaient, dès le début, qu'elle ne serait pas suivie de représailles ? Le P.C.F. a-t-il été amené à céder à la suite d'une épreuve de force avec le parti socialiste ? Il s'agit là de l'une des inconnues de cette campagne dont la solution n'appartient qu'au parti communiste, seul à connaître le degré de détermination qui était le sien lorsqu'il lançait de telles mises en garde.

Dans une perspective non seulement électorale, mais également idéologique, on ne peut omettre d'examiner les rapports entre les formations de gauche « traditionnelles » et les mouvements exprimant « la nouvelle gauche ».

C'est à la suite d'une longue négociation que M. Michel Rocard a pris la décision d'adresser, le mercredi 20 janvier, une lettre de rupture au Comité central du P.C. Le désaccord a porté tout à la fois sur le fond et sur le choix des alliés. Le P.S.U. affirmait que « l'action municipale est liée à la lutte générale contre le régime bourgeois » et entendait remettre en cause un « strict légalisme ». En outre, conformément aux décisions de son Conseil national, il s'interdisait toute alliance avec des formations qu'il qualifie de « bourgeoises », parmi lesquelles se trouve le parti radical. En revanche, il tenait à ce que les listes de gauche s'ouvrent à « tous ceux qui mènent la lutte anti-capitaliste ».

Soucieux d'une part d'attirer des représentants du parti radical, hostile d'autre part à l'introduction dans les conseils municipaux « d'aventuriers gauchistes » (16), peu disposés, enfin, à introduire dans les villes qu'il détient des méthodes de consultation permanente de la population, telles que les proposait le P.S.U., le parti communiste, saisissant, peut-être, l'occasion « d'offrir un visage rassurant aux électeurs » (17), a brutalement raidi sa position lors d'une rencontre commune le 15 décembre. Confronté à « un parti durci » (18) Michel Rocard a préféré la rupture.

Semblables, mais en sens inverse, furent les rapports du P.C.F. et des G.A.M. auxquels était reproché de pratiquer l'apolitisme, de « faire appel à des réactionnaires et de minimiser la place des communistes. » (19)

Il faut cependant rappeler que, « parallèlement, les Fédérations communistes (ont) cherché, département après département, à provoquer l'indiscipline des Fédérations P.S.U. » (20). Ce faisant ils tentaient de conjurer le risque d'une liste de diversion. En outre ils espéraient sans doute faire la preuve de l'indiscipline du P.S.U. et du refus de la base de reprendre à son compte les exigences de la direction nationale.

S'agissant du Centre Démocrate, liberté avait été laissée aux Fédérations locales. L'objectif prioritaire, affirmé à l'issue d'un Conseil politique, était de barrer la route aux communistes. Le moyen « privilégié » était la constitution de listes « réformatrices », allant du Centre au Socialistes. Cette méthode avait l'avantage, lorsqu'elle pouvait être pratiquée, d'isoler le P.C. et de

maintenir une attitude d'opposition à la majorité en dessinant les contours d'une troisième force. Si cette tactique se révélait impossible à pratiquer, notamment en raison de l'unité de la gauche, les sections avaient la possibilité, dont elles ont largement usé, de négocier la présentation de listes communes au Centre et à la Majorité.

Celle-ci eut à résoudre un problème essentiel. Fallait-il choisir une stratégie d'implantation à tout prix ? Allait-on, au contraire, accorder la priorité à la « pureté » des alliances en refusant tous ceux qui n'appartenaient pas à la majorité présidentielle et en courant le risque d'essuyer des échecs ? L'équilibre fut difficile à trouver entre l'affirmation selon laquelle « le Mouvement ne saurait être ouvert à n'importe qui » (21) et le désir de travailler avec « des hommes et des femmes moins attachés... à l'action gouvernementale » (22).

...TACTIQUES LOCALES

Pris dans ce réseau de directives, d'orientations et d'exclusives, les sections locales et les élus devaient arrêter leur position. Les choix furent évidemment différents selon la nature du terrain électoral, la composition du Conseil Municipal sortant, l'attitude respective des partenaires et des adversaires.

Comme il a été dit plus haut, les alliances unissant le Parti Communiste au Parti Socialiste et, éventuellement, à d'autres formations de gauche, furent plus nombreuses qu'en 1965. A cette époque 75 alliances avaient été conclues sur cette base dans les villes de plus de 30.000 habitants (23). Elles avaient connu 33 succès et porté 23 élus communistes au fauteuil de maire contre 8 socialistes, 1 P.S.U. et 1 radical. Six ans plus tard ce mode de coalition s'est réalisé 115 fois et l'a emporté dans 57 villes. Les communistes ont conservé ou acquis de cette manière 41 mairies, 14 ont été aux socialistes, 1 à l'extrême-gauche et 1 aux divers gauches.

L'extrême-gauche, essentiellement le P.S.U., a divergemment suivi les consignes de la direction nationale ; si 32 listes P.S.U. ont été présentées, des alliances ont été cependant nouées en d'autres villes. Dans 24 cas, les représentants du P.S.U. figuraient sur la même liste que les membres du Parti Communiste. Il est à noter, d'ailleurs, que la seule ville emportée par le P.S.U., Saint-Brieuc, n'a pu être conservée que grâce à ce type d'alliance.

Enfin, dans 53 villes, les communistes ont été amenés à se présenter seuls. Ils n'ont pu l'emporter ainsi que deux fois, à Arles et à La Seyne.

On peut donc présenter le tableau suivant :

(21) R. Tomasini : Comité Central de l'U.D.R. (déclaration visant J. Soustelle).

(22) R. Tomasini : présentant le 12 février le « Plan d'action municipale ».

(23) Les villes de 30.000 habitants où se pratique le scrutin majoritaire avec liste bloquée étaient en 1965 au nombre de 159. Notre statistique en retient 154 (elle ne tient compte ni de Paris, Lyon et Marseille du fait de la division en secteurs, ni de Bastia et Ajaccio où la situation échappe quelque peu aux critères d'analyse globale). En 1971, les villes de 30.000 habitants étaient au nombre de 193 ; pour les mêmes raisons notre statistique ne porte que sur 188 cas.

(16) Déclaration au bureau politique du P.C.F.

(17) « Le Monde », 22 janvier.

(18) M. Rocard : Conseil National du Palais d'Orsay.

(19) Claude Poperen : Comité Central à Stains.

(20) « Le Monde », 22 janvier 1971.

		Appartenance politique du Maire
Parti Communiste seul 54 listes	2 succès	P.C. 2
Parti Communiste + formation de gauche sans le Parti Socialiste 17 listes	2 succès	P.C. 2
Parti Communiste + formation de gauche dont le Parti Socialiste 115 listes	57 succès	P.C. 41 Ext. G. 1 Soc. 14 Div. G. 1

Dans certains cas, excluant tout à la fois le Parti Communiste et les formations centristes, la gauche a présenté une liste homogène. Ce schéma s'est appliqué 47 fois et a permis d'emporter 11 villes dont 6 ont été aux Socialistes (24), 2 aux Radicaux (Orléans, La Rochelle) et 3 aux « divers gauches » (Laval, Sotteville, Grenoble).

Enfin, dans d'importantes villes, les Socialistes ont pratiqué une alliance avec des formations telles que le Centre Démocrate ou le C.N.I. Il s'agissait, bien souvent, de reconduire le Conseil Municipal sortant dont on ne voulait pas remettre en cause la solidarité. 36 accords de cette nature ont été conclus. Ces listes ont connu un coefficient élevé de réussite puisqu'elles ont triomphé dans 29 cas apportant 20 mairies au P.S., 7 au Centre (25), 1 au Parti Radical (Béziers), 1 au Centre Républicain (Nantes).

Dans 39 villes entrant en compétition une liste sur laquelle ne figuraient que des éléments « centristes » ou « modérés ». Ces coalitions devaient affronter tout à la fois les formations de gauche et la majorité. Elles ont connu un nombre important de succès puisque 1/3 d'entre elles a emporté la décision. Ces 13 villes se répartissent ainsi :

Centre (26) : 8 ; Modérés : 1 (Brest) ; Divers gauche : 1 (Antibes) ; Sans Etiquette : 1 (Caïnes) ; P.D.S. (27) : 2 (Mulhouse, Montluçon).

Pour ce qui concerne la majorité, le problème de l'ouverture, de son opportunité, de son ampleur, était au centre du débat.

Dans 105 villes, les formations de la majorité se présentaient aux côtés d'hommes appartenant à d'autres mouvements politiques. 65 succès ont été ainsi obtenus.

En revanche, la majorité a présenté 77 listes homogènes dont 9 seulement l'ont emporté. L'exemple de Paris, entre autres, est significatif de l'échec relatif que connaît la « majorité présidentielle » lorsqu'elle se refuse à tout élargissement.

(24) Boulogne, Pau, Saint-Nazaire, Limoges, Clermont, Livry-Gargan.

(25) Saint-Malo, Roanne, Nancy, Annecy, Châtelleraut, Epinal, Montrouge.

(26) Meaux, Saint-Etienne, Rouen, Saint-Germain, Caluire, Metz, Colmar, Alençon.

(27) Parti de la Démocratie Socialiste fondé par M. Emile Muller, maire de Mulhouse.

Majorité : 77 listes 9 succès	Appartenance politique du Maire	Majorité + autres formations : 105 listes 65 succès	Appartenance politique du Maire
	UDR 2 RI 4 CDP 1		UDR 28 RI 10 CDP 2 Centre 7 Mod. 9 DG 4 PDS 3 SE 2
	SE 2		

Au delà des alliances pratiquées, l'étude des affrontements et du nombre de listes qu'ils mettent en présence peut présenter un certain intérêt au regard de la répartition des familles politiques. Il est clair que les « duels » ou les batailles « triangulaires » n'ont pas la même signification. La structure des affrontements est révélatrice des phénomènes de « bipolarisation », ou de l'existence d'une « troisième voie ».

La comparaison avec 1965 peut être instructive. Le nombre des villes de plus de 30.000 habitants ayant augmenté, on ne peut comparer les chiffres absolus. Si l'on étudie les pourcentages on obtient le résultat suivant :

Premier tour :

	1971	1965
Duels	33 %	35 %
Triangulaires	43 %	48 %
Quadrangulaires	20,2 %	11,6 %

Deuxième tour :

	1971	1965
Duels	66,1 %	56 %
Triangulaires	33 %	42 %

On peut, donc, observer, pour le premier tour, un recul du nombre des duels et des batailles triangulaires au profit des affrontements plaçant quatre listes en présence. Le nombre important de listes présentées par l'extrême gauche n'est sans doute pas étranger à ce phénomène. En revanche la proportion des duels augmente sensiblement au second tour. Ce type d'affrontements n'altère en rien la diversité des formations politiques et, du fait des alliances, ne porte pas atteinte au multipartisme. Il répond cependant au désir des électeurs d'être placé face à un choix clair, laissant deux listes en présence.

La comparaison avec 1965 révèle également que la proportion des élections acquises dès le premier tour est exactement semblable. En 1971, comme il y a six ans, 63 % des villes ont choisi, dès le premier dimanche, leurs conseillers municipaux.

LE SECOND TOUR

L'étude des alliances électorales et des affrontements pose, inévitablement, le problème du comportement des listes entre les deux tours. On peut, en premier lieu, noter que sur 68 ballotages, 57 ont apporté le succès à la liste arrivée en tête au premier tour (28). C'est

dire la « prime » dont bénéficie le candidat le mieux placé au soir du premier tour de scrutin. Les possibilités de « rattrapage » étant faibles leur examen n'en est que plus instructif.

Dans trois villes (Saint-Nazaire, Orléans, Pau) une liste de gauche a pu rattraper son retard sur la liste de la majorité grâce au désistement du Parti Communiste.

Dans deux cas ce sont des listes centristes ou modérées qui ont permis à la majorité, à Romans et à Hyères, de l'emporter sur l'union de la gauche qui les distançait au premier tour. De même, à Issy et Meudon, c'est le retrait des candidats de la majorité qui apportait à des listes centristes le moyen de battre la gauche.

Enfin, à Saint-Germain, Roanne, Belfort et Boulogne-Billancourt, la liste arrivée en seconde position est parvenue, sans qu'aucun retrait ou désistement intervienne en sa faveur, à rattraper le handicap et à emporter la bataille au second tour.

L'examen des retraits effectués au cours de la semaine du 14 au 21 mars est particulièrement instructif pour ce qui concerne le Parti Communiste. En 1965 les listes auxquelles il participait ne se sont retirées de la compétition que dans six villes (29).

Six ans plus tard on a pu enregistrer 25 retraits dont un grand nombre intervenait en faveur de coalitions groupant socialistes et centristes. Il est notable que les propos de M. Etienne Fajon affirmant que ces listes seraient « combattues au premier comme au second tour » ne se sont guère concrétisés.

Bien au contraire, on a pu voir certains membres du Bureau Politique se rendre en province afin d'exercer une action persuasive sur certaine fédération locale peu encline à retirer sa liste. A cet égard, il est significatif de constater que le Parti Communiste a développé sur ses militants une pression plus importante à Toulouse qu'à Grenoble. Dans le premier cas tout a été mis en œuvre pour obtenir le retrait en faveur d'une liste allant des Socialistes au Centre démocrate. Dans le second cas les dirigeants nationaux semblent s'être satisfaits d'un retrait pur et simple accompagné, la veille du second tour, d'un tract fort critique à l'encontre de M. Dubedout dont la liste était pourtant exclusivement composée de représentants de formations de gauche.

En outre, dans des villes telles que Charleville, Maubeuge ou Châteauroux on a pu observer que le Parti communiste retirait sa liste en faveur d'une coalition « réformatrice » bien placée au premier tour et dont l'élection pouvait paraître assurée. Si l'on tient compte du fait qu'en 1965, en aucun cas les listes du Parti Communiste ne se sont retirées en faveur de coalitions de cette nature, on peut s'interroger sur la signification de cette évolution que les déclarations faites quelques mois plus tôt ne laissaient guère présager.

Cette souplesse dans le domaine de la tactique électorale contraste d'ailleurs singulièrement avec la rigidité que l'on peut observer dans les positions du P.C. sur le plan stratégique (notamment au sujet de l'alternance au pouvoir) et sur le plan des programmes et de l'idéologie.

Si la compétition du premier tour a, le plus souvent, revêtu l'aspect d'un débat concernant la gestion, l'affron-

tement du second tour a pris une tournure plus nettement politisée. L'examen des résultats ainsi que des pertes ou des succès de chaque formation politique apporte d'intéressants éléments de réflexion. On peut, en particulier, constater des translations de l'assise géographique traditionnelle de certains partis. Ainsi, le Parti Radical perd Périgueux, Castres, Valence où il détenait jusque là de fortes positions indépendamment du Parti Communiste. En revanche, il gagne Orléans et La Rochelle grâce — au moins dans le premier cas — au retrait de la liste communiste. Les socialistes, s'ils perdent Toulouse, Narbonne ou Arles où ils se présentaient contre le Parti Communiste, gagnent Evreux, Nevers et Bron où ils menaient une liste d'union de la gauche.

Si la majorité perd Laval, Calais, Amiens ou Metz, si elle est tenue en échec à Brest, à Rouen ou à Nancy, c'est-à-dire dans des régions sur lesquelles elle s'appuyait jusqu'ici, elle a conservé ou emporté les villes-préfectures de départements tels que le Gers, la Haute-Garonne, le Tarn, la Dordogne et les Hautes-Pyrénées qui, jusque-là, avaient volontiers manifesté leur hostilité à son égard. Sans doute a-t-elle, du moins dans ces régions, changé de « style ». C'est un animateur du G.A.M. — et non un membre de l'U.D.R. — qui conduisait la liste à Narbonne, c'est avec le « consentement » de l'ancien maire que M. Yves Guéna conduisait une liste à Périgueux, tous les députés UDR de la région n'ont pas participé à l'affrontement, certains ayant dû jouer le rôle de « supporter » sans être candidats.

Il demeure que ces mouvements opposés qui se sont produits au Nord et au Sud de la Loire ont une signification profonde ; ils inaugurent, en quelque sorte, l'après-gaullisme. Dans les régions de l'Est et de l'Ouest le Général de Gaulle jouissait, de la part des populations, d'un attachement de nature affective, parfois irrationnel. Le goût de l'autorité ou le sens de la grandeur jouait, pour une part, un rôle dans cette adhésion. Sa disparition a créé un vide que ses successeurs ne comblent pas dans tous les domaines. Le charisme ne joue plus. On se reprend donc à juger les hommes non plus seulement en fonction du degré de « fidélité » qu'ils affichent mais aussi au regard de l'efficacité dont peuvent faire preuve. Il est des départements où l'inconditionnalité va perdre ses vertus électorales.

En revanche, le midi de la France était demeuré hostile à la personne du Général de Gaulle, à l'homme venu du Nord, au militaire. Le même réflexe ne joue plus à l'encontre de l'ancien député du Cantal ou du Maire de Bordeaux. Les électeurs ne se mobilisent plus de la même façon autour d'une contestation du pouvoir central, de ses méthodes et éventuellement de sa légitimité, comme ce fut le cas des années durant. Ils reprennent une liberté de jugement qui peut les amener à considérer plus sévèrement les équipes en place depuis des années au plan communal ou départemental.

Cette interprétation des résultats pourra sembler excessive. Les quelques changements que l'on a pu observer, au cours de cette élection où la stabilité est la règle, vont néanmoins dans ce sens. La compétition municipale par le caractère concret des problèmes qu'elle aborde, par le jeu des alliances qu'elle engendre, par la proximité des électeurs et des candidats, est sans doute l'une des consultations les plus malaisées à systématiser. C'est cette complexité qui en révèle la richesse sociologique et l'intérêt qu'il y a à tenter d'en tirer les leçons.

Dominique BAUDIS ■

(28) En 1965, sur 57 ballottages, la liste arrivée en tête au premier tour l'emportait 46 fois.

(29) Quimper, Grenoble, Brive, St-Nazaire, Boulogne, Bruay.

Les démocraties populaires et l'U.R.S.S. après Prague

par François Fejtö

EPPUR SI MUOVE.

Nous publions ici un chapitre, inédit en France, de l'Épilogue que notre collaborateur a écrit pour l'édition en langues espagnole et allemande de son *Histoire des Démocraties Populaires après Staline* (Seuil, 1969). Nous signalons aussi la parution, chez Casterman, d'un nouveau livre de François Fejtö : *Dictionnaire des partis communistes et mouvements révolutionnaires*, ouvrage de référence extrêmement précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'évolution du monde communiste.

L'HISTOIRE des pays de l'Est depuis l'occupation de la Tchécoslovaquie en août 1968 a montré 1^o/ que l'intervention soviétique constituait un *acte conservatoire* plutôt que — comme on l'avait craint d'abord à Bucarest, à Belgrade, à Tirana et jusqu'à Pékin — un tournant de la politique extérieure du Kremlin dans le sens d'un expansionnisme accentué, et 2^o/ que la mise au pas de la Tchécoslovaquie n'a pas mis fin aux difficultés soviétiques dans le glacis. Fin 1970, les émeutes ouvrières des centres industriels de la Baltique ont précipité en Pologne la relève de l'équipe d'un Gomulka usé, désabusé, malade, par une coalition des « technocrates » et

des « partisans », dont l'orientation et les arrière-pensées politiques n'ont pas été sans inquiéter certains, sinon tous les dirigeants du Kremlin. La Pologne est ainsi devenue le terrain d'expérimentation d'un néostalinisme, qui a des partisans en URSS également et que sa virulence démagogique, un appel sous-jacent aux réflexes nationalistes et xénophobes, des tonalités fascistes distinguent très nettement du bureaucratisme routinier, pragmatique et idéologiquement essoufflé du *brejnevisme* qui prédomine en URSS à l'approche du XXIV^e congrès du Parti.

Sans doute, le drame tchécoslovaque a-t-il été perçu par tous les peuples et gouvernements de l'Est comme

un avertissement sérieux, les appelant à éviter toute remise en cause du *statu quo* politique, social et idéologique. Mais dans l'immédiat, il n'a pas eu des suites bouleversantes dans les relations de l'URSS avec les autres pays communistes, si l'on ne compte pas comme telles l'aggravation des rapports sino-soviétiques en 1969, qui a été d'ailleurs résorbée par l'ouverture de négociations à Pékin, l'instauration d'une trêve sur les frontières et la reprise de relations diplomatiques presque normales, à la fin de 1970.

L'intervention des Cinq a provoqué quelques perturbations dans les rapports des partis communistes au pouvoir avec un certain nombre de partis occidentaux. Mais ces perturbations n'auront été ni profondes, ni durables. La tactique patiemment compréhensive suivie par les dirigeants soviétiques pour désarmer les critiques a porté des fruits. La conférence des partis communistes réunie à Moscou le 5 juin 1969 a été un succès important sinon complet pour les longs efforts tendant à restaurer le *leadership* soviétique sur le mouvement. Les 78 partis communistes réunis ont plus ou moins complaisamment mis entre parenthèses leurs divergences sur des « points de détail » comme le conflit sino-soviétique ou la question tchécoslovaque — pour proclamer leur résolution d'œuvrer pour l'unité et d'engager des actions communes. La liberté laissée aux contestataires (par exemple au délégué australien dont le discours condamnant l'intervention en Tchécoslovaquie a été publié en résumé par *la Pravda*), a été largement compensée par la possibilité offerte à Brejnev et aux représentants de la majorité d'exprimer leurs positions orthodoxes, unitaires et de les présenter par la suite comme *l'avis général*.

S'arrogant le droit de parler au nom de tous les partis présents et absents, Brejnev affirmait que « les P.C. considèrent à juste titre que les intérêts de la cohésion exigent le renforcement de la lutte contre le révisionnisme, contre l'opportunisme tant de droite que de gauche ». Ainsi le « droitier » Dubcek a été confondu dans la même réprobation que le « gauchiste » Mao Tsé-toung. La conférence a entendu sans broncher les formules lancées par Gomulka telles que : « L'URSS est la force principale du socialisme... quiconque se dresse contre elle fait le jeu de l'impérialisme. » Le ton a été donné par les délégués qui comme Ulbricht, présentaient l'intervention comme une réaction légitime à un « complot impérialiste qui a failli arracher la Tchécoslovaquie au camp socialiste ». Le chef de la délégation tchécoslovaque, Husak, a corroboré cette thèse. Aussi, peut-être au-delà même de ce qu'on avait espéré au Kremlin, la conférence a donné son aval à l'esprit de contre-Réforme idéologique qui a prévalu en URSS après la chute de Khrouchtchev et dont le Procès Siniavski-Daniel en février 1966 a marqué le début. La doctrine Brejnev de la *double responsabilité et de la souveraineté limitée* n'a pas été universellement approuvée mais elle n'a pas été explicitement désavouée non plus. Les Roumains, tout en exprimant des réserves, ont signé la résolution. Par la suite, le P.C. italien a mis la sourdine à sa réprobation et d'autres P.C. comme ceux d'Autriche et de France, se sont *normalisés* en expulsant les protestataires. (Ernst Fischer, Roger Garaudy.) Seul le P.C. espagnol a élevé sa voix contre l'expulsion de Dubcek de son parti. Cependant, à la fin de 1970 la répression des désordres de Pologne, suivie de la chute de Gomulka, dont on ne se rendait pas compte à l'Ouest combien son prestige était sur le déclin, ont amené les P.C. occidentaux, engagés dans une politique d'ouverture et de Front populaire, à reprendre leur distance

par rapport à l'Est. Aux yeux des communistes français, italiens, espagnols, suédois même les plus orthodoxes, le modèle du socialisme à la russe paraît définitivement discrédité.

LES TRAITÉS SOVIETO-TCHÉCOSLOVAQUE ET ROUMANO-SOVIÉTIQUE

Les traités d'amitié et d'assistance signés par l'URSS le 6 juin 1970 avec la Tchécoslovaquie, puis le 8 juillet, à la suite de longs marchandages, avec la Roumanie, ont marqué, le premier le triomphe, le second les limites (peut-être provisoires) de la tendance du Kremlin d'amarrer plus solidement les pays de l'Est au navire soviétique.

Gromyko, dans un discours prononcé à la commission des affaires étrangères du Soviet Suprême le 25 mai 1970, avait laissé entendre que le nouveau traité avec Prague devrait être considéré comme un modèle de la traduction en termes de droit international « du nouveau type de relations entre les Etats socialistes fondées sur l'enseignement marxiste-léniniste et sur les principes inébranlables de l'internationalisme prolétarien ». En effet, *le traité accordait au chef du bloc un droit de regard et d'intervention tant sur l'évolution intérieure que dans la politique extérieure de son partenaire*. Le préambule ainsi que les articles 5 et 9 du traité ont codifié le principe énoncé par la déclaration de Bratislava, faisant de la défense des acquisitions socialistes « un devoir internationaliste commun des pays socialistes ». Certes, les dirigeants tchécoslovaques comme ceux de l'URSS ont continué après la signature du traité de nier que ce principe équivalait à une limitation de la souveraineté des alliés de l'URSS : « la prétendue théorie de la souveraineté limitée, a dit Strougal devant l'Assemblée fédérale le 28 mai — a été inventée par les impérialistes pour attiser les passions nationales ». En fait, expliquait-il « la sauvegarde et la défense des acquisitions socialistes contre la diversion, la contre-révolution, ne sont pas, ne peuvent pas être une limitation de la souveraineté d'un Etat socialiste, mais sont, au contraire, l'expression de cette souveraineté. Cependant, même si les dirigeants de la Tchécoslovaquie vaincue ont accepté la thèse que l'intervention avait été une *aide fraternelle*, même s'ils ont réhabilité ceux d'entre eux qui avaient honteusement demandé cette aide aux « partis frères », reste l'ineffaçable fait que c'est par la force brutale que l'URSS a réglé son différend avec le gouvernement et la direction du parti communiste, avec le peuple de la Tchécoslovaquie.

On peut se demander pourquoi l'URSS s'en était arrêtée là, sans employer la force contre cet autre membre du Pacte de Varsovie avec lequel elle se trouvait en litige, la Roumanie qui, tout en ne cessant de clamer sa loyauté envers l'Union Soviétique, continuait à s'opposer à l'intégration économique, politique et militaire ? On peut y trouver plusieurs raisons : la Roumanie, « pays vulnérable, militairement indéfendable, économiquement faible » (1), terriblement éprouvée par les inondations de 1970, représentait pour l'URSS un intérêt stratégique moindre ; le Kremlin pouvait aussi estimer qu'au moyen de pressions politiques et économiques renouvelées, il viendrait à bout de l'opposition du gouvernement de Bucarest. D'autre part, on n'ignorait pas

(1) A. Stuart : « Ceausescu's Land », Survey, été 1970.

Le maréchal Tito : préoccupé par le problème de sa succession.

à Moscou que, contrairement aux Tchécoslovaques, les Roumains n'auraient certainement pas capitulé sans se battre, ce qui — même dans le cas d'une victoire militaire rapide — eût créé à l'URSS des complications internationales. La mise en garde des Etats-Unis, malgré son peu de crédibilité pratique, appelait également à la prudence. Enfin, si l'on pouvait reprocher aux dirigeants de Bucarest d'être nationalistes, on ne pouvait guère les accuser de manque d'orthodoxie. La *Securitate* met autant d'efficacité à assurer le rôle dirigeant du parti que le K.G.B. soviétique ou la Sécurité polonaise.

Sans doute, toutes ces considérations ont contribué à la décision du Kremlin d'accorder aux Roumains un traitement privilégié — ou un temps de grâce — qui a trouvé son expression juridique dans le traité du 8 juillet 1970. A l'opposé du traité soviéto-tchécoslovaque — traité « global », aussi idéologique que politique et militaire, ce document sobre apparaissait aux observateurs aussitôt comme un « traité inter-Etats conclu avec un minimum de référence à l'idéologie et au parti » (2).

En effet, au lieu de parler de « devoir international commun de défense des acquisitions socialistes », le traité soviéto-roumain se borne à souligner « la solidarité internationale des gouvernements socialistes ». Manque aussi dans le préambule, le paragraphe du traité de Prague qui plaçait la coopération économique dans la perspective de la « répartition du travail et de l'intégration économique socialiste dans le cadre du KOMEKON » et l'article 2 sur la coopération économique ne comporte pas non plus, comme pour les Tchécoslovaques, l'obligation d'œuvrer pour l'intégration. L'article 3 du traité soviéto-tchécoslovaque stipule que les deux pays « aideront à l'élargissement futur de la collaboration et des rapports *directs* entre les organismes du pouvoir d'Etat et entre les organisations des travailleurs afin d'arriver à une connaissance mutuelle plus approfondie et à un rapprochement entre les nations des deux Etats », ce qui ouvre la porte à des contrôles et immixtions *directs* de la puissance tutélaire à tous les échelons. Il est remplacé dans le traité de Bucarest par

(2) Jean Raffaelli : « Le traité soviéto-roumain », A.F.P., Moscou, 8 juillet 1970

une phrase envisageant « des efforts pour le développement de l'amitié et de la solidarité entre les gouvernements socialistes ». L'article 5 du traité soviéto-tchécoslovaque va encore dans le sens de la doctrine Brejnev. Il manque dans le traité soviéto-roumain. Cependant on a retrouvé dans ce dernier (article 7) la « petite phrase » qui a tant intrigué les observateurs dans le traité soviéto-tchécoslovaque (article 10) : « Si l'une des parties contractantes était victime de l'attaque armée d'un quelconque Etat ou groupe d'Etats, l'autre partie lui accorderait immédiatement une aide multiforme, y compris l'aide militaire nécessaire pour repousser une attaque armée ».

Fallait-il interpréter cette clause comme une extension en dehors de l'Europe — à la Chine ou au Moyen-Orient — de la compétence du Pacte de Varsovie ? (3). L'omission de la limitation à l'Europe du traité pouvait le faire croire. Cependant, du moins en ce qui concerne les Roumains, un démenti indirect a été fourni par l'accueil chaleureux, réservé à Pékin peu après la signature du traité, au ministre roumain de la défense, venu en visite officielle. Le général Ion Ionitsa n'aurait pas été reçu avec tant de cordialité s'il n'avait pas rassuré les Chinois sur le sens du traité. D'ailleurs dans un discours prononcé le 31 juillet, Ionitsa a précisé qu'en tant que membre du traité de Varsovie, la Roumanie « est prête à remplir les obligations qui lui incombent *en cas d'une agression impérialiste en Europe* ». Il a confirmé ainsi la thèse avancée par Scanteia le 14 mai 1970 — donc en pleine négociation avec Moscou — : « l'objectif du traité et son unique objectif, est la défense contre une attaque impérialiste *en Europe* » (4).

(3) Der Spiegel (N° 33, 1970) a donné des informations qui paraissent puiser à de bonnes sources sur l'envoi de personnel militaire auxiliaire hongrois, est-allemand, tchécoslovaque, polonais et budgare en Egypte, ainsi que sur l'entraînement de certaines unités de ces pays au Kazakhstan pour le combat dans le désert.

(4) Le 25 août, Chine Nouvelle, dans un commentaire consacré au 26^e anniversaire de la libération de la Roumanie, a fait l'éloge de la « résistance opposée par les dirigeants roumains à toute immixtion dans leur politique ».

Certes, Ceausesco a présenté au Comité Central (8-9 juillet 1970) le traité signé la veille comme un document qui « s'applique à promouvoir les principes des rapports de type nouveau » entre les pays socialistes. Mais force est de croire qu'il existe entre l'URSS et ces pays deux types nouveaux de rapports : l'un (modèle tchécoslovaque) fondé sur un contrôle étroit du pays dirigeant et l'autre, concédant un certain degré d'autonomie au parti et au gouvernement concernés. La différence de sens prêté aux deux traités a été symbolisée par le fait que Brejnev, qui s'était rendu en triomphateur à la cérémonie de signature à Prague, a prétexté d'un état souffreteux pour ne pas se rendre à Bucarest.

Le second type de rapports, plus permissif, semble aussi devoir s'appliquer aux relations soviéto-yougoslaves que l'intervention en Tchécoslovaquie a presque aussi profondément affectées que l'intervention en Hongrie en 1970. La visite à Moscou du premier ministre yougoslave, Ribitchitch, fin juin 1956, a donné lieu à des discussions « extrêmement serrées », mais elle a débouché sur un communiqué soulignant que « l'existence de divergences de vue sur certains problèmes ne doit pas entraver le développement des relations normales et amicales ». On revint donc aux règles fixées par la déclaration de Belgrade de 1966. Il semble que là encore, les Soviétiques — qui suivent de près le développement de liens de plus en plus étroits entre Belgrade et Bucarest et le rapprochement entre la Yougoslavie d'un côté, la Chine et l'Albanie de l'autre côté, — comptent sur le temps, sur l'affaiblissement du flanc Sud de l'OTAN et sur la recrudescence des conflits nationaux entre les peuples yougoslaves, que le choc de l'intervention en Tchécoslovaquie avait permis à Tito de mettre provisoirement en veilleuse. On a remarqué d'ailleurs que depuis leur avance dans la Méditerranée, les Soviétiques manifestent un intérêt stratégique plus grand pour la côte adriatique de la Yougoslavie. Ils misent surtout sur le nationalisme des Serbes exaspérés par l'esprit revendicatif des Croates et des Slovènes ; profitant du haut degré de décentralisation de la Yougoslavie, les représentants russes n'hésitent pas à établir des contacts directs avec des administrations et des entreprises serbes et exploitent également la recrudescence de l'esprit pan-slave au sein de l'Eglise orthodoxe serbe qui, déçue par l'Occident, se tourne à nouveau vers Moscou. En réalité, la Yougoslavie va au-devant des années périlleuses. Elle connaît, comme nous l'a dit le directeur d'un grand journal de Belgrade « à la fois les difficultés à retardement du stalinisme et des perturbations pré-capitalistes ». Les progrès de la réforme économique y sont sérieusement entravés par l'augmentation du budget de la défense, les exigences des Républiques sous-développées, la poussée égalitaire des étudiants qui, sans le vouloir, font le jeu des éléments conservateurs et enfin, la lenteur de l'Occident à profiter des facilités sans précédent offertes pour les investissements de capitaux étrangers. A la fin de 1970, le maréchal Tito a entrepris un effort pathétique pour régler sa succession en créant des cadres constitutionnels nouveaux pour la « fédéralisation de la fédération ».

L'affaire tchécoslovaque n'a pas affecté l'évolution intérieure de la Hongrie. Toute à l'exécution de la réforme économique, la direction du parti hongrois a tiré même avantage du drame de Prague pour la consolidation de son autorité. Devant l'échec de la tentative tchécoslovaque d'opérer une synthèse de Masaryk et de Lénine, les Hongrois — surtout l'intelligentsia — appré-

Ceausesco : la Roumanie obtient dans ses relations avec l'URSS un certain degré d'autonomie.

cient mieux les bienfaits de la liberté surveillée dont ils bénéficient et qui fait envie à leurs voisins. Le IX^e congrès du parti hongrois, tenu en novembre 1970 en présence de Brejnev, a permis de constater la solidité, la continuité et la souplesse de la politique de Kádár, qui — après la chute de Gomulka — restera le dernier « khrouchtcheviste » au pouvoir dans les démocraties populaires.

Pour ce qui est des Polonais, après la retombée du délire idéologique anti-révisionniste, anti-intellectuel et anti-sémite de 1968-1969, ils ont esquissé un mouvement de retour (le troisième depuis 1956) à la rationalité

(5) Cf. Nicolas Bethell : « Gomulka, His Poland and his Communism », Longman, London 1969. On y trouve une excellente analyse de la transformation de Gomulka de « communiste national » en chef autoritaire.

économique. Le *Monitor Polski* publiait le 4 juillet 1970 un décret modifiant la politique des salaires dans le sens d'un plus grand intéressement matériel. Dès avant le coup de théâtre du 20 décembre 1970, l'influence des éléments technocratiques, soutenus par E. Gierek, s'est accrue au sein du gouvernement : Stanislaw Kociolek (37 ans) a été nommé premier vice-président, Mieczyslaw Jagelski (46 ans) vice-premier ministre et Stanislas Majewski, chef de la planification. Si Gomulka, avec l'aide de Brejnev, a réussi en 1969 à enrayer l'offensive des « partisans » du général Moczar, ces derniers ne se sont pas pour autant avoués vaincus. Les « réformateurs » représentés par Boleslaw Jaszczuk, leur ont singulièrement facilité les choses en annonçant, le 13 décembre 1970, sans préparation aucune, une hausse des prix très brutale qui a provoqué des explosions de colère dans une classe ouvrière déçue par ses chefs, exaspérée par la stagnation générale. Gomulka s'effondra ; il entraîna dans sa chute ses lieutenants les plus fidèles comme Kliszko et Spychalski ; la route était ouverte aux deux grands candidats rivaux : Gierek et Moczar qui, au lieu de s'affronter, choisirent (comme Khrouchtchev, Malenkov et Béria, en 1953) de s'allier et de former une « direction collégiale ». Quelles seront la durée de ce « duumvirat », ses possibilités d'action ? Ce qui est probable, c'est qu'après une période de réorganisation administrative, sous le signe de « place aux jeunes », « place aux compétences », Gierek et Moczar reprendront à leur compte les projets des « réformateurs » et s'attèleront à la tâche délicate de l'assainissement économique. Une politique d'austérité s'impose de toute manière ; le tout est de la réaliser dans des conditions psychologiques plus favorables que Gomulka ne l'avait entreprise.

LES PAYS DE L'EST, L'ALLEMAGNE FEDERALE ET LA SECURITE EUROPEENNE

L'un des objectifs soviétiques en Tchécoslovaquie a été certainement de faire comprendre à l'Ouest aussi bien qu'à l'Est que le chemin de la détente passe obligatoirement par Moscou. La mise en garde était d'ailleurs adressée plutôt à l'Est qu'à l'Ouest, car il est évident pour tous ceux qui suivaient de près l'évolution de la Tchécoslovaquie en 1968, que les représentants occidentaux et notamment ouest-allemands manifestaient, quant au développement des rapports avec la Tchécoslovaquie et les autres démocraties populaires, beaucoup plus de retenue et de prudence que l'opinion tchécoslovaque.

Dès avant la tragédie pragoise, les dirigeants soviétiques paraissaient convaincus de la nécessité, non seulement pour eux mêmes mais aussi pour leurs satellites, de dépasser dans les rapports économiques avec les puissances occidentales et en particulier avec l'Allemagne, le stade du troc pour en arriver à la coopération, en fait à une aide économique pour la modernisation de leur équipement et le développement de leurs ressources. Le mouvement dans cette direction a été trop élémentaire et puissant pour être ignoré (6). Sans doute l'hostilité de la Chine poussa-t-elle également les Soviétiques à se rapprocher de l'Europe occidentale. Mais l'intensification des échanges, des contacts, des voyages

(6) Cf. Sur ce problème la remarquable étude de Mario Levi et Walter Schütze : « Les relations économiques de la République Fédérale dans les pays de l'Est », dans *Politique Etrangère*, N° 4 1970.

comporte des risques de contamination (7), qu'il importait de contrôler par des moyens politiques et notamment, la reconnaissance, voire la consécration, par l'Occident du « statu quo », c'est-à-dire de la domination de l'URSS en Europe Orientale par l'intermédiaire des P.C. placés sous son contrôle.

C'est cet objectif là qu'ont servi tant le projet de conférence sur la sécurité européenne relancée par le Pacte de Varsovie dès sa première réunion après l'occupation de la Tchécoslovaquie (Budapest, mars 1969), que les initiatives des négociations soviéto-ouest-allemandes, Bonn-Pankov, Bonn-Varsovie et dont le premier aboutissement a été le traité soviéto-germanique signé à Moscou le 12 août 1970.

Ce n'est sans doute pas sans raison que la presse de la plupart des pays communistes a célébré ce traité comme « un succès des forces pacifiques en Europe et dans le monde », un succès de l'Union Soviétique. Certes, le chancelier Willy Brandt n'a fait que reconnaître un état de choses — la division de l'Allemagne, l'existence d'un second Etat allemand, les frontières entre cet Etat et la Pologne — que de toute manière il n'était pas en mesure de modifier et que ses alliés occidentaux admettaient plus ou moins explicitement comme interchangeable. Le succès de l'URSS n'était que d'ordre moral et juridique, un succès de prestige. Mais c'était précisément ce dont elle avait surtout besoin, pour s'affirmer dans sa gloire de vainqueur, sa capacité d'imposer sa volonté au grand ennemi de jadis, réduit à présent — malgré un rétablissement vertigineux — au rôle d'une puissance de second ordre. Par là même, le traité du 12 août, bien qu'il ait enlevé aux Russes cet épouvantail qu'était l'Allemagne militariste, hostile, revancharde, contre laquelle ils prétendaient protéger leurs alliés — est considéré dans leur optique comme un facteur de consolidation de la mainmise soviétique en Europe Orientale. Il se situait dans la prolongation de la doctrine Brejnev. C'est du moins l'usage qui en a été fait amplement dans la propagande des pays de l'Est (8).

La réconciliation suivie de la signature d'un Traité germano-polonais, écartait l'obstacle le plus important devant la conférence de la sécurité européenne qui, dans l'esprit des Soviétiques, se substituant au traité de paix prévu par les accords de Potsdam pour fixer définitivement les frontières, devrait jeter les bases d'une « détente véritable » en Europe (9). Aussi, toute l'Eu-

(7) Ces risques ont été illustrés à nouveau par les émeutes polonaises de fin 1970 : elles ont éclaté dans les ports de la Baltique, ouverts sur le monde extérieur. En juin 1956, il y eut une émeute à Poznan, ville de la foire internationale fréquentée par des milliers d'étrangers.

(8) Ainsi Mlada Fronta de Prague (19 août 1970) a établi un lien entre le 21 août 1968 et le réalisme qui a présidé du côté allemand à la signature du traité. « Le 21 août représentait un tournant dans la politique internationale. La force de l'URSS a contraint les politiciens du monde occidental à penser d'une manière plus réaliste et à compter un peu plus avec les faits ».

(9) Les Soviétiques partagent sans doute, à propos de cette stipulation des accords de Moscou, l'opinion exprimée par le journal polonais *Zycie Warszawy* du 22 août : « Les réalités actuelles ne correspondent plus aux rapports de force de 1945 ». Il est à remarquer que dans le vocabulaire communiste la réalité, lorsqu'elle est à leur avantage, est toujours présentée comme irréversible et comme une condition indispensable de la détente.

Willy Brandt et Alexei Kossyguine signent à Moscou le traité germano-soviétique grâce auquel l'URSS espère étendre son influence politique et atteindre à la parité avec les USA.

rope Occidentale, plus les Etats-Unis et le Canada, étaient invités à s'associer à la concrétisation du *statu quo* territorial et politique désormais reconnu par l'Allemagne de l'Ouest elle-même. Théoriquement le projet soviétique vise à remplacer le système des deux blocs antagonistes, par une organisation de la sécurité collective conçue sur le modèle de la Société des Nations. Mais son but réel, qui perce à travers les divers commentaires soviétiques, est de *refouler l'influence américaine*, d'empêcher l'encadrement de l'Allemagne Occidentale par l'Europe atlantique, d'affaiblir l'intégration économique et d'enrayer le processus d'unification politique européenne. Le dessein à long terme sous-jacent à la politique européenne de l'URSS a été indiqué par *la Pravda* du 29 juillet 1970 qui a esquissé en couleurs séduisantes les contours d'une *grande Europe* où les pays d'Europe Occidentale, abandonnant la coopération atlantique qui les « livre à l'exploitation américaine », s'attacheraient à l'Europe de l'Est (à cet Empire dont il n'est pas question d'affaiblir la cohésion) pour former une entité économique et politique d'une puissance supérieure aux Etats-Unis.

On se trouve là évidemment en présence d'un rêve éveillé (*Wunschtraum*) plutôt que de perspectives réalistes. Mais le fait est que le caractère fondamentalement défensif de la politique russe n'exclut pas, au contraire, *engendre* un certain dynamisme qui, au-delà de la consolidation de l'acquis, tend sans précipitation, mais systématiquement à l'expansion de l'influence soviétique, à la parité avec les Etats-Unis, comme en témoignent d'ailleurs aussi bien la politique soviétique dans le Proche et dans l'Extrême-Orient, que le projet d'un système de sécurité collective en Asie et le ren-

forcement considérable de la puissance maritime de l'URSS (10).

Dans la politique européenne de l'URSS, cette tendance à l'expansion idéologique et politique a trouvé immédiatement après la signature du traité avec l'Allemagne son illustration dans la campagne inspirée aux partis communistes d'obéissance moscovite — le signal en a été donné par le parti français — pour la légalisation du parti communiste d'Allemagne de l'Ouest (K.P.D.) mis hors la loi en 1956, ce qui constituait une intervention insolite dans les affaires de Bonn. *La Pravda* (25 août 1970) s'est fait le porte-parole de l'indépendance de l'Espagne et de toute l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis. « Les Américains voient une menace directe pour leurs bases dans le moindre processus de démocratisation en Espagne », — écrivait l'organe du parti communiste de l'URSS, oubliant le peu de compréhension montrée par Moscou pour le processus de démocratisation en Tchécoslovaquie... » Des voix se font entendre en Europe pour une politique indépendante et constructive dans le cadre européen. »

Dans la conception soviétique de la sécurité européenne, le rôle attribué aux pays communistes de l'Europe de l'Est serait celui d'auxiliaires disciplinés d'une grande entreprise impériale dont la direction leur échapperait complètement, mais dont ils pourraient dans l'ombre de l'URSS tirer quelque bénéfice, comme la Pologne a pu se placer pour sa réconciliation avec Bonn dans le sillage de l'accord Moscou-Bonn. Mais tous les dirigeants communistes ne se contentent pas

(10) Cette politique, comme l'a souligné Michel Tctu dans son article « La flotte soviétique dans l'Océan Indien. Canonnières progressistes contre canonnières impérialistes » (*Le Monde*, 14 août 1970) n'est pas sans danger vu que « la recherche de l'influence pour l'influence... débouche vite sur la protection des avantages acquis, transformés à leur tour en impératifs de sécurité, sans parler de la sauvegarde du prestige du pavillon ».

de ce rôle. On a pu s'apercevoir dès les premières tentatives en 1966 en vue de définir une politique commune vis-à-vis de la République Fédérale, que chacun des pays a présenté des exigences qui correspondaient *grosso modo* à ses intérêts nationaux, à sa position géographique par rapport à l'Allemagne, à ses nécessités économiques, au degré de solidité du régime en question. La Roumanie avait pris une position en flèche en décidant d'agir séparément, sans attendre le « feu vert » de Moscou et de Berlin-Est. Mais même les dirigeants qui ont accepté l'impératif d'une attitude solidaire, ont âprement défendu leurs thèses. La R.D.A. notamment, le pays le plus vulnérable à l'influence allemande et social-démocrate, a laissé entendre qu'elle n'avait pas envie d'être sacrifiée sur l'autel d'une normalisation. Ulbricht, et c'est le moins qu'on puisse dire, n'a rien fait pour faciliter le règlement du problème de Berlin. Polonais, Hongrois, Bulgares manifestaient quelque irritation devant les entraves qu'Ulbricht essayait d'imposer à leurs contacts avec la République Fédérale. L'opinion dans ces derniers pays et aussi en Tchécoslovaquie, tendait à voir dans l'intensification de la coopération avec l'Allemagne de l'Ouest, un contrepoids possible non seulement contre l'exclusivisme de l'URSS, mais aussi contre les prétentions quasi-impérialistes de la Prusse rouge.

Des nuances et divergences du même type — déterminées par les intérêts nationaux et les ambitions des chefs — sont apparues aussi dans l'attitude des pays de l'Est face au problème de la sécurité européenne. Certains d'entre eux, notamment les Roumains et les Yougoslaves, espèrent grâce à la conférence, élargir leur marge de liberté d'action et obtenir des garanties morales supplémentaires pour leur sécurité par la réaffirmation commune des principes de la coexistence, du « non-recours à la force ». Tous les gouvernements de l'Est paraissent intéressés à renforcer leur statut international par l'intensification des relations bilatérales, avec les gouvernements non-communistes (11).

Aussi peut-on dire que si, après l'intervention en Tchécoslovaquie, l'URSS a dans l'ensemble renforcé sa prise sur les démocraties populaires, cette prise a de plus en plus de ratés. Les tendances à la diversification, à l'émancipation ont été une fois de plus retardées mais point extirpées. Il en est de même des tendances à la décentralisation, au pluralisme, à la discussion, à la participation. Ce n'est pas seulement l'évolution de la Hongrie qui en témoigne (12) mais aussi celle de la Russie où — défiant les rigueurs de la censure et une répression embarrassée, de plus en plus de voix se font entendre, comme celles de l'Académicien Sakharov, du mathématicien Tourtchine et de l'historien Medvediev, pour soutenir la thèse que « seule une démocratisation de la vie publique peut créer les conditions qui permettraient la solution de problèmes économiques », dont l'urgence et la gravité

(11) Cf. sur les nuances dans la conduite des différents pays communistes : Wolfgang Klaiber : « Security Priorities in Eastern Europe », Problems of Communism, mai-juin 1970.

(12) Voir à ce sujet les thèses pour le X^e congrès du P.C. hongrois analysées par l'A.F.P. dans une dépêche de Budapest, 25 août 1970, qui stipulent notamment que « l'essor de la société entraîne nécessairement un accroissement du rôle social de l'intelligentsia. Une place correspondant à leur importance doit être réservé dans la société aux artisans et aux petits commerçants ». Il est à noter que dès 1970, 50 % des services des travaux d'entretien et de réparation étaient assurés en Hongrie par 83.000 ateliers d'artisans privés, 5.600 de plus qu'en 1969. (Magyar Hírek, 8 août 1970.)

ont été révélées par Brejnev lui-même, en décembre 1969 devant le Comité Central (13).

Derrière la façade monolithique érigée par le XXIV^e congrès du parti soviétique, on perçoit des craquements, des malaises, des signes précurseurs de crises. Mais nul ne saurait prédire la date, ni même la nature des mutations qui se préparent dans les profondeurs de la société soviétique.

LE « CYCLONE » SUR LA BALTIQUE

Les événements imprévus qui ont secoué la Pologne en décembre 1970, ont fourni une nouvelle illustration du caractère *cyclique* de l'histoire des démocraties populaires, qui — en attendant que les choses bougent en Russie — paraissent condamnées à tourner en rond, reprenant le même scénario avec des personnages nouveaux, et quelques décors de changés. En effet, l'émeute ouvrière de Gdansk, de Gdynia, de Szczecin a été comme une nouvelle version plus ample des désordres de Poznan de juin 1956 et les circonstances dans lesquelles s'effectuait la relève de Gomulka, malade d'orgueil et d'obstination, par le dynamique Edouard Gierek, rappellent dans beaucoup de leurs aspects, celles de l'avènement en octobre 1956 de Gomulka, qui portait alors les espoirs d'un nouveau modèle de socialisme, plus populaire, plus humain et plus national. Cependant si l'histoire répète les mêmes thèmes, — à chaque tournant les contradictions resurgissent en s'aggravant et en s'approfondissant, tandis que l'orthodoxie ne cesse de perdre de son crédit et de révéler son impuissance à enrayer la « force des choses », à neutraliser la révolte des masses, à résister à la pression des intelligences et des lois économiques.

La cause immédiate des mouvements, de grèves et des manifestations sanglantes qui ont éclaté le 14 décembre à Gdansk, puis dans d'autres ports de la Baltique, c'était les augmentations brutales des prix des principales denrées de consommation annoncées par le gouvernement deux jours plus tôt et à peine atténuées par la diminution des prix de quelques articles ménagers. En réalité, *jamaïs gouvernement n'a engagé une opération anti-inflationniste avec un tel mépris de l'opinion publique, une telle imprévoyance quant aux réactions possibles des salariés dont le pouvoir d'achat avait subi dès avant les mesures du 12 décembre un fléchissement sensible*. Sans doute Gomulka et son principal conseiller pour les affaires économiques, Boleslaw Jaszczuk, étaient-ils les victimes de cet aveuglement qui frappe souvent les autocrates coupés de tout contact avec le peuple. Ils comptaient sur la passivité de la classe ouvrière qui en mars 1968 avait, il est vrai, assisté avec une indifférence étonnante à la répression organisée contre les intellectuels, les étudiants progressistes.

Il semble que les chefs des deux clans les plus puissants du Politbureau Gierek et le général Moczar, n'ont pas assisté à la réunion de celui-ci du 9 décembre, qui

(13) Cf. Le Manifeste des trois savants, conçu en termes très « dubcekiens », dans Le Monde des 11 et 12-13 avril 1970. Quant à l'attitude que l'Occident pourrait adopter avec profit face à la crise de l'Empire soviétique qui se dessine à l'horizon, on lira avec intérêt les articles de Z. Brzezinski : « For Lenin's Centenary, The Soviet Past and Future », dans Encounter, mars 1970, Pierre Hassner : « L'Europe des années 70 : Stabilité et Conflits », dans Revue de Défense Nationale, mai 1970, ainsi que de R. Loewenthal : « Development versus Utopia in Communist Policy », dans Survey, Winter-Spring 1970.

bâtiments publics, se mirent à piller des magasins, à brûler des kiosques de journaux (15).

Informé sur les désordres, Gomulka les a attribués immédiatement à l'action de « hooligans », manipulés par des éléments contre-révolutionnaires. Il dépêcha sur place son « bras droit » Kliszko, ainsi que Kociolek et le général Korczynski et, passant outre, semble-t-il, aux objections des chefs militaires, donne l'ordre à l'armée de prêter son concours à la milice pour rétablir l'ordre. Dans la soirée du 15, — avant même que la nouvelle des émeutes se fut répandue dans le pays, — les villes de la côte étaient occupées et isolées par les blindés, et le couvre-feu y devint effectif. On comptait de nombreux tués et blessés.

C'est le surlendemain, alors que le gouvernement croyait avoir maîtrisé l'émeute et que la presse du parti justifiait l'usage de la force contre les « voyous irresponsables », qu'eut lieu l'épisode le plus tragique de la révolte. Dans la matinée du 17 décembre, les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur les ouvriers des chantiers *Commune de Paris* de Gdynia. Après avoir cessé le travail la veille, les ouvriers, donnant suite à un appel de Kociolek, les invitant à la reprise du travail, se présentaient en masse devant les portes des chantiers. Or l'entrée de ceux-ci fut interdite par les troupes. L'émotion monta, une fusillade éclata faisant, selon la version officielle, 27 morts; d'après un tract diffusé le lendemain par les ouvriers, il fallait multiplier ce chiffre par dix (16). Plus tard, Kociolek a tenté de se justifier en expliquant l'incident terrible par un malentendu. Les autorités militaires, informées sur l'intention de certains éléments de provoquer des destructions dans les chantiers, auraient décidé dans la soirée de mercredi de fermer ces derniers et d'en prévenir les ouvriers. Cependant beaucoup d'ouvriers, habitant dans la lointaine banlieue, n'auraient pas pris connaissance de ce nouvel appel (17). Quoi qu'il en soit, le sang, beaucoup de sang ouvrier a coulé.

Le même jour, de nouveaux troubles eurent lieu à Sopot également, mais surtout à Szczecin où les désordres ont atteint une violence extrême. Les manifestants venus du port et des chantiers navals de l'autre rive de l'Oder, mirent le feu à la villa du premier secrétaire du parti, à la poste principale, ils bombardaient les voitures des milices avec des cocktails Molotov et pillaient les magasins. La grande place de la ville, dont la reconstruction fait l'orgueil de l'administration, était noire de monde lorsque les blindés de l'armée firent leur apparition et chargèrent la foule faisant de très nombreuses victimes surtout parmi les jeunes ouvriers qui étaient dans les premiers rangs. On a compté officiellement 14 morts et 117 blessés, mais les chiffres indiqués par les habitants à un correspondant américain s'élevaient à 147 tués. (*Le Monde*, 2 janvier 1971.) Là encore, le couvre-feu fut décrété. Pour protester contre l'intervention de l'armée, les ouvriers des Chantiers

Ed. Gieriek : la personnalité la plus significative du courant technocratique dans le Parti et l'Administration.

avait décidé les mesures impopulaires (14). Comment dans ce cas leur absence n'a-t-elle pas incité le groupe au pouvoir à plus de circonspection? D'autant plus que Gieriek, à ce qu'on sache, n'a point dissimulé son opposition à la réforme de Jaszczuk? Toujours est-il que dès la matinée du 14 — alors que le Comité Central s'est réuni à Varsovie pour entendre les explications de Gomulka et de ses collaborateurs — des grèves et manifestations spontanées éclatèrent à Gdansk, à Gdynia et à Elblag. Devant le refus des autorités d'entamer le dialogue, les manifestants se répandirent dans les villes, des jeunes ouvriers en colère s'attaquèrent à la milice, incendièrent les sièges du parti et d'autres

(15) Voir le récit relativement sobre et objectif des désordres dans « *Le tableau des événements* » publié par le journal *Glos Wybrzeza* (*Voix de la Côte*) de Gdansk, le 9-10 janvier 1971 et diffusé, le 10 janvier par Radio Free Europe. Il est à noter d'ailleurs que grâce à ses écoutes des radios de Gdansk et de Szczecin, c'est la R.F.E. qui, précédant toute autre source, avait informé le plus rapidement (dès la nuit du 15 décembre) et la plus objectivement l'Occident sur ce qui s'est passé en Pologne.

(16) Voir le texte de ce tract rendant Moczar et Cyrankiewicz personnellement responsables du massacre, dans *Times* du 27 janvier 1971.

(17) Discours de Kociolek devant les activistes de Gdansk publié dans *Glos Wybrzeza* du 9-10 janvier 1971.

(14) *Neue Zürcher Zeitung*, 21 janvier 1971. « *Wie Gomulka gestürzt wurde* ».

représentants librement élus des quelque dix mille ouvriers des chantiers et les représentants du parti de la Voïvodie et de l'administration municipale. Les entretiens se sont terminés le 20 ; dimanche 21 les blindés de l'armée furent retirés de la ville. Les ouvriers n'ont repris le travail que le 22 à la demande expresse de Gierek et en échange de la promesse qu'aucune représaille ne serait appliquée contre les meneurs et que les jours de grève seraient payés.

On signalait les 17 et 18 des manifestations et mouvements de solidarité dans d'autres villes également : Kattowice, Poznan, Varsovie. Le gouvernement risquait de perdre le contrôle de la situation. Ce qui eût entraîné inévitablement, comme Gierek le laissa entendre après coup, le 19 mars 1971 à Wroclaw, l'intervention des troupes soviétiques stationnant dans le pays. Or, les Soviétiques n'ont manifesté aucun empressement à jouer le rôle de pacificateurs. Ils auraient invité les dirigeants polonais à rechercher une solution politique de la crise.

Il est devenu évident que Gomulka a perdu son pari. Les chefs de l'armée mécontents d'avoir été entraînés à des actes de répression anti-ouvrière, lui ont refusé l'obéissance. C'est à ce moment-là que Gierek entra en action. C'est lui qui, en mars 1968, alors que le général Moczar était sur le point de s'emparer du pouvoir, avait sauvé Gomulka en se ralliant à lui *in extremis*, sans doute en accord avec ses hommes de contact soviétiques. A présent, le Kremlin semble avoir abandonné Gomulka à son sort. Gierek a dû apparaître comme le seul homme capable de reprendre la situation en main. Il présentait sur le général Moczar, dont le rôle dans la répression était ambigu l'avantage d'avoir la réputation d'un homme sensé, d'un bon administrateur qui a su s'entourer de spécialistes compétents et d'être en même temps un anti-libéral sans reproche qui dans la crise tchécoslovaque avait soutenu sans réserve l'action soviétique.

Gomulka ayant refusé de convoquer le Politbureau, des conciliabules secrets, menés par Gierek les 18 et 19 décembre, avec la participation des chefs de l'armée, de la police et de l'appareil du parti, ont abouti à un accord sur le remplacement du chef du parti qui, bon gré, mal gré (?) aurait été hospitalisé dès le 18. Gierek s'est assuré de l'appui de son principal rival, le général Moczar en lui accordant — ainsi qu'à son groupe — une part large mais non décisive dans la direction du parti et du gouvernement. C'est dans des circonstances particulièrement pénibles, semble-t-il que Gomulka fut amené à donner sa démission. Le VII^e Plénum du Comité Central, convoqué à Natolin le dimanche 20 décembre approuva le fait accompli (19).

Gomulka entraîna dans sa chute tous ses proches collaborateurs : Kliszko, Spychalski, Jaszczuk, Strzelecki. Cyrankiewicz dut céder son poste de premier ministre pour se contenter de celui, purement représen-

Général Moczar : chef de groupe des « partisans », ambitieux, s'est approché du pouvoir suprême à la faveur du départ de Gomulka.

Warszki et des Chantiers de Réparation décidèrent l'occupation de leur lieu de travail et lancèrent un ordre de grève générale qui fut amplement suivi. Un journaliste yougoslave a pu dire avec quelque exagération que Szczecin s'était transformée d'un coup « en une véritable république ouvrière où tous les pouvoirs étaient exercés par le comité de grève » (18). Il semble, après l'étude d'autres témoignages et de la presse locale, que le « pouvoir ouvrier » se soit limité aux chantiers et aux usines où des milices ouvrières improvisées veillaient à la sécurité et à l'entretien des installations précieuses. Puis des négociations furent entamées entre les

(18) R. Bajalski, dans *Politika de Belgrade*, 31 décembre 1970.

(19) Cf. sur les circonstances ayant amené la chute de Gomulka, l'article de N. Bethell : « The downfall of W. Gomulka » dans *Times*, 3 février 1971 ; « Wie Gomulka gestürzt wurde » dans *Neue Zürcher Zeitung* du 21 janvier 1971 ; l'article de Perspeky de Varsovie du 13 février 1971 et celui d'un journaliste danois, Per Hansen dans « *Aktuelt* » de Copenhague du 26 février 1971. Selon ce dernier, Gomulka aurait été destitué le 19 décembre, placé sous surveillance policière et ce n'est que le 24 décembre qu'il aurait été hospitalisé.

tatif, de chef de l'Etat. Logasowinsky, au prestige bien atteint, ne fut maintenu que jusqu'au Plénum suivant (février 1971) au Politbureau et à la tête des syndicats qui une fois de plus ont révélé leur impuissance totale à servir d'intermédiaire entre le gouvernement et la classe ouvrière.

Ce sont des hommes nouveaux relativement jeunes qui occupaient les positions stratégiques de l'administration. Ce qui représente, comme l'a fait remarquer Kot Jelensky, « la fin d'une filiation historique en Pologne ». Après avoir été tenus successivement par la noblesse, l'intelligentsia nationaliste, des révolutionnaires professionnels de type Bierut et Gomulka, les leviers de commande passent à des aparatchiks plus techniciens, aux représentants de cette *nouvelle classe bureaucratique et organisationnelle* que l'on voit aussi monter en Allemagne Orientale et en Hongrie, et chez laquelle un pragmatisme virulent n'exclut ni la défense énergique de la dictature contre toute tentative libéralisante, ni l'exploitation de sentiments nationalistes et xénophobes. La composition de la nouvelle équipe polonaise traduit aussi un curieux glissement « géosociologique » de l'Est vers l'Ouest : des hommes issus de la Silésie industrielle prennent la place des hommes des marches orientales qui ont gouverné la Pologne de Pilszudski à Gomulka.

L'un des premiers actes de la nouvelle équipe a été l'annulation des augmentations de prix du 12 décembre et l'annonce de l'ouverture d'un « franc dialogue » avec la classe ouvrière. Celle-ci, en somme, a remporté en Pologne une victoire remarquable et sans précédent. C'est pour la première fois qu'un mouvement ouvrier a réussi, dans un pays communiste, à renverser le gouvernement et à faire rapporter des mesures que celui-ci a cru pouvoir lui imposer en toute liberté.

Contrairement à ce qui s'était passé en Pologne comme en Hongrie en 1956, puis en Tchécoslovaquie en 1968, le *décembre polonais* et ses prolongements n'étaient point précédés ou accompagnés de poussées nationalistes et anti-soviétiques. Ils n'étaient pas inspirés ni encadrés par des intellectuels réformistes. Ceux-ci, nous l'avons vu, avaient été réprimés, humiliés, réduits au silence en Pologne, en 1968. Les ouvriers étaient seuls face au parti et à la police. Leur révolte était d'ordre économique et social. Elle a confirmé la règle que chaque fois qu'une crise de confiance envers les autorités éclate dans un pays communiste, les ouvriers tendent spontanément à se donner des organes représentatifs nouveaux, — conseils, comités ou commissions ouvriers — complètement indépendants du parti communiste et des syndicats domestiqués par lui.

Il convient cependant de souligner que les *revendications ouvrières* ont cette fois encore débordé le cadre économique pour s'étendre aux structures politiques du régime. Ainsi les grévistes des Chantiers Warszki, de Szczecin ont réclamé le 18 décembre non seulement l'augmentation générale des salaires et l'annulation des hausses de prix, mais aussi la libération des personnes arrêtées, l'indépendance des syndicats vis-à-vis des instances du parti, la séparation des pouvoirs du parti et de l'administration, la démission du secrétaire du parti de la Voïvodie rendu responsable de la répression et enfin la publication de leur cahier de revendications par la presse, la radio et la télévision. Sans être inspirés et dirigés par les intellectuels « révisionnistes », les ouvriers polonais, suivant la pente naturelle de leurs intérêts dans les conditions don-

nées, ont spontanément retrouvé les grandes lignes du programme révisionniste de démocratisation de l'Etat socialiste.

Ce n'est pas ce programme-là — le programme d'Imre Nagy ou de Dubcek que Gierek et son équipe se proposent de réaliser. Leur objectif est plus modeste : redonner confiance à la classe ouvrière et à l'intelligentsia technique en adoptant un style nouveau — le style Kádár adapté à la Pologne — pour l'administration, en donnant à la population quelques satisfactions matérielles (augmentations de salaires, augmentations des prix à la production agricole, meilleur approvisionnement, tout cela grâce à une aide d'urgence soviétique) et psychiques (reconstruction du château de Varsovie). Dans le dialogue ouvert avec toutes les couches de la population, une place de choix revient à l'Eglise. Tout se passe comme si la Pologne était sur le point de devenir la première « République Populaire Conciliaire » où les communistes, tout en maintenant le monopole du pouvoir politique, s'assureraient la coopération de l'Eglise en lui offrant un large champ d'activité spirituelle. Il est vrai que déjà en 1956-1957, c'est avec le concours du cardinal Wysinski que Gomulka avait réussi à conjurer le danger de l'anarchie.

Ainsi, le départ a été pris avec Gierek pour une espèce de « Printemps de Varsovie » *printemps technocratique*, caractérisé surtout par le rajeunissement des cadres et l'amélioration de la technique des relations humaines et des décisions. Au moment où nous écrivons ces lignes, il n'est guère possible d'évaluer les chances de réussite et de durée de cette nouvelle « NEP » — dont les promesses laissent sceptiques beaucoup de Polonais, — ni le degré de cohésion d'une équipe qui n'est en fait qu'une coalition de personnalités aux ambitions et aux tempéraments politiques peu compatibles. Ce qui a été bon et efficace en Silésie, vaudra-t-il pour toute la Pologne ? Les hommes de Moczar ne contrôlent-ils pas de trop nombreux postes de l'appareil, ne réclament-ils pas de la nouvelle direction qu'elle achève la grande purge commencée, en mars 1968 ? D'ailleurs le mal dont souffre la Pologne, pays le plus traumatisé entre tous, semble trop profond pour être guéri par une injection d'un peu de sang nouveau, de subvention soviétique et l'emploi de méthodes plus rationnelles. Certes, l'administration, l'establishment feront peau neuve, ce qui n'est pas négligeable. Mais une fois la lune de miel du dialogue passée, cet *establishment* se trouvera affronté aux mêmes problèmes de développement politique, social et culturel que Gomulka — malgré le capital de prestige dont il jouissait, malgré le merveilleux élan de 1956 — n'a point réussi à résoudre. A cet égard la situation de Gierek ressemble beaucoup à celle de son homologue tchécoslovaque, Husak.

Cependant l'avertissement qu'a donné le *décembre polonais* aux dirigeants du bloc soviétique, a un caractère différent de ce que l'on a l'habitude de nommer les leçons de Budapest 1956 ou de Prague 1968. Des crises hongroise et tchécoslovaque, les dirigeants ont conclu surtout à la nécessité d'étouffer dans l'œuf toute tentative d'opposition intellectuelle au sein du parti et en dehors de lui. L'intelligentsia révisionniste était considérée comme la principale menace virtuelle pour les régimes. Le *décembre polonais* a montré que dans certaines circonstances — notamment lorsque la direction du parti est usée ou divisée, ce qui se produit souvent, — la classe ouvrière elle aussi peut devenir un danger pour la dictature. Aussi à la suite des

Les émeutes ouvrières de décembre 1970 en Pologne ont mis fin à la légende de Gomulka « libéral » et ont montré l'ampleur de la crise du socialisme bureaucratique et néo stalinien.

émeutes de Pologne, on a pu constater un remarquable empressement des dirigeants soviétiques, bulgares, roumains, hongrois, est-allemands à afficher en parole mais aussi en actes, leur sollicitude pour les travailleurs : augmentations de salaires ; diminutions de prix, mesures visant à améliorer le logement, ont été décrétées ; les directions syndicales ont été remaniées. L'URSS a révisé en dernière heure son plan quinquennal pour augmenter les crédits à l'industrie légère.

C'est l'organe du P.C. hongrois qui a le plus ouvertement exprimé cette impulsion au « social » donnée par les événements polonais. Condamnant l'irréalisme et le volontarisme de Gomulka, qui ont « conduit en Pologne à l'accumulation des tensions de toute sorte et à un grave bouleversement de la société », *Népszabadság* soulignait le profit que les pays socialistes peuvent tirer d'une analyse adéquate des expériences et des échecs des pays frères (20). Mais cette analyse est-elle allée, peut-elle aller suffisamment en profondeur ? Dans aucun pays de l'Est on n'a pu lire sur les causes véritables du drame polonais une explication aussi

plausible que celle donnée par un observateur communiste italien qui a établi l'affinité substantielle des crises de Prague de 1968 et de Varsovie de 1970 : « dans les deux cas, il s'agit de la crise de cette manière particulière de concevoir et d'exercer le pouvoir que nous pouvons définir comme *stalinienne* » (21).

En fait le *décembre polonais* a été un nouvel épisode, et sans doute pas le dernier, de la *crise du socialisme bureaucratique* qui — le lamentable échec de l'ex-réformateur Gomulka le montre de manière éclatante — est devenu, indépendamment même de la volonté de ses promoteurs et du degré de leur inféodation à l'égard de Moscou, une entrave au développement équilibré des sociétés socialistes. Aussi, bien que Brejnev ait cru bon de les passer complètement sous silence dans son grand rapport présenté au XXIV^e congrès du parti soviétique, les événements de la Baltique ont-ils jeté leur ombre froide sur les délibérations de cette instance suprême du monde communiste.

François FEJTO ■

(20) F. Varnai : « Des expériences aux leçons », 28 février 1971.

(21) F. Bertone : « Due preoccupazioni della linea polacca » *Rinascità*, 12 mars 1971.

Le mouvement nationaliste en Pays Basque-espagnol

par Pierre Letamendia

BIEN avant que naisse le mouvement nationaliste, le particularisme était déjà fortement ancré dans le Pays Basque espagnol, le seul dont nous parlerons ici, car le problème en France est tout à fait différent.

Les quatre provinces basques du Sud des Pyrénées : Navarre avec Pampelune comme capitale, Alava avec Vitoria, Guipuzcoa avec Saint Sébastien et la Biscaye avec Bilbao avaient chacune leur « fuero », ou Charte que les rois d'Espagne respectaient. Chaque province avait sa junte, celle de Biscaye se réunissait sous l'arbre de Guernica. La féodalité ne marqua presque pas le Pays Basque où une démocratie rurale faite de liberté et d'égalitarisme, basée sur la coutume contenue dans les « fueros » s'ancre très fortement.

La langue, une littérature, des chansons, des danses, une architecture particulière distinguaient les Basques des autres peuples de la péninsule.

Le christianisme marqua l'âme basque tout en conservant un aspect bien spécial : peu de mystiques mais une foi forte, enracinée dans le peuple.

LE CARLISME

Le libéralisme espagnol, centralisateur comme le jacobinisme français menaça les libertés basques. En 1833, à la mort du Roi Ferdinand VII, la guerre civile éclata en Espagne. En effet, Marie Christine, sa femme, devint régente, mais le frère de Ferdinand, Don Carlos, réclama la succession du trône.

Les libéraux appuyèrent Marie Christine, les Basques et les Catalans s'enrôlèrent avec Don Carlos qui promit de sauvegarder leurs libertés traditionnelles. C'est ainsi que naquit le carlisme qui jusqu'à nos jours joua un si grand rôle.

Il y eut deux guerres carlistes. L'une de 1833 à 1839, l'autre de 1872 à 1876. Les basques se battirent longuement et formèrent l'essentiel des troupes carlistes, car le mouvement n'eut de bases populaires que dans les régions où le particularisme était très fort. Les deux guerres se terminèrent par la défaite carliste. Défaite militaire, mais aussi politique, car le Pays Basque perdit l'essentiel de son autonomie et s'intégra « à part entière » dans une Espagne centralisée. Les privilèges basques en matière fiscale, politique et militaire furent supprimés. La langue basque fut combattue et perdit du terrain.

Jusqu'aux années 1900 le carlisme fut la seule transposition politique du particularisme basque. Cependant tous les partis politiques agissant en Pays Basque se voulaient fédéralistes, si grande était l'aspiration à l'autonomie.

LE PARTI NATIONALISTE BASQUE

En 1895, un journaliste et publiciste de 30 ans Salino Arana Goiri fondait le parti nationaliste basque, Euzko Alderdi Deltzalea en basque ou P.N.V. d'après ses initiales en espagnol.

Le parti s'organisa très vite en Biscaye, puis en Guipuzcoa. Il mit davantage de temps à prendre pied dans les provinces très carlistes de Navarre et d'Alava. Il s'organisa aussi chez les Basques de Madrid et d'Amérique.

D'inspiration démocrate chrétienne, et, à ses débuts, confessionnelle, le P.N.V. avait comme devise « Dieu et nos vieilles lois ». Son programme ressemblait à celui du Centre Allemand ou du Parti Populaire Italien de Don Sturzo, avec une différence, celle de l'indépendance d'Evzhadi (nom du Pays Basque trouvé par Arana Goiri à la place de l'antique dénominateur « Eskval Herria »).

Le P.N.V. était un parti démocratique organisé de façon moderne avec des juntas municipales à la base, puis quatre bureaux provinciaux (un par province basque) et enfin un bureau d'Evzhadi coiffant les juntas provinciales et extraterritoriales (Amérique, Madrid).

Une série d'organisations parallèles entourait le P.N.V. Certaines dépendaient du Parti, comme Euzko Gaztedi, ou E.G.I., qui groupait les jeunes, une fédération féminine, et même une section d'enfants.

D'autres lui étaient moins directement liées : fédération de paysans et de pêcheurs, et surtout le syndicat de salariés Solidarité de Travailleurs Basques ou S.T.V., fondé en 1911 et qui vers les années 30 parvint à dépasser l'U.G.T. socialiste jusque là majoritaire.

La presse du P.N.V. compta une demi-douzaine de quotidiens. L'un d'entre eux « Euzkadi », édité à Bilbao, circulait dans les quatre provinces. Il était l'organe officiel du parti. Nous avons consulté ses collections. Il s'agissait d'un excellent journal d'un niveau intellectuel remarquable. Notons qu'il était rédigé en espagnol avec des pages en basque. Suite à la politi-

que d'enseignement officiel, beaucoup de membres et d'électeurs du P.N.V. ne parlaient pas le basque.

Dans le domaine culturel, le parti fit une œuvre notable. Il inspira de multiples cercles, écoles, revues basques. Il chercha par tous les moyens à enrayer le déclin de la langue. L'on multiplia les groupes de danseurs, les chorales, les manifestations littéraires.

Il est significatif de constater que le P.N.V. se développa dans les deux provinces : Biscaye et Guipuzcoa où la langue basque s'était le mieux maintenue.

Très vite le P.N.V. connut ses premiers succès électoraux. En 1898 Sabino Arana Goiri fut élu député provincial de Bilbao. En 1917 la Biscaye se donna une majorité nationaliste à l'assemblée provinciale.

Cependant il nous faut insister sur un fait capital. Jamais le P.N.V. ne fut majoritaire en Pays Basque. Il fut la première force politique mais n'obtint à aucun scrutin la majorité absolue des suffrages. A la veille de la guerre civile il représentait environ 35 à 40 % des électeurs. Le reste se répartissait en parts égales entre carlistes et partis de gauche, socialistes en tête, puis républicains. Très peu de communistes. Les anarchistes ont toujours été très faibles en Pays Basque.

Si nous prenons les élections législatives de 1936, les ... dernières avant la guerre civile, le P.N.V. n'arriva en tête qu'en Guipuzcoa et dans la Biscaye rurale. Il est en seconde position à Bilbao (Front Populaire 68.000, P.N.V. 43.000, monarchistes 29.000). Il est bon dernier en Alava et en Navarre où les carlistes arrivent en tête (avec 80.000 voix contre 35.000 au Front Populaire et 15.000 aux nationalistes dans cette dernière province).

Que la majorité des électeurs ne fut pas nationaliste mérite explication. Tout d'abord la permanence du carlisme est due au traditionalisme des navarrois, ruraux pour la plupart, et aux chefs de valeur que se donna ce mouvement. Le P.N.V. apparaissait trop côtier à ces Basques de l'intérieur, fiers d'avoir versé leur sang pour « Dieu, la Patrie et le Roi ». Le carlisme gardait cependant de solides assises dans les provinces côtières.

Le Parti socialiste ou P.S.O.E. s'était bien implanté dès les années 1890 dans les zones industrielles. Il s'appuyait sur le syndicat U.G.T. et les travailleurs d'origine espagnole, très nombreux attirés par l'industrialisation rapide du Pays Basque. Enfin, les républicains obtenaient les suffrages des classes moyennes et des paysans anticléricaux. Dès la guerre carliste les villes libérales s'opposaient aux campagnes carlistes.

Grâce au P.N.V. les autres partis basques renforcèrent leur régionalisme pour ne pas se laisser distancer. Le P.N.V. quant à lui mit très tôt en veilleuse son indépendance et formula des revendications qui étaient susceptibles de faire évoluer la situation laissée par les défaites carlistes.

LE STATUT D'AUTONOMIE ET LE GOUVERNEMENT BASQUE

L'avènement de la République en 1931 sembla permettre de satisfaire les basques. Bien que les Républicains craignaient la constitution d'une « Gibraltar vaticaniste », ils furent plus favorables à l'autonomie, que la droite traditionnelle.

Un projet d'autonomie fut préparé par la « Société

des Etudes Basques », organisme culturel groupant des personnalités de toutes tendances. Il fut approuvé en 1932 par les maires des 549 communes basques, à l'exception des maires navarrois qui le repoussèrent par 123 voix contre 109. De nouveau la Navarre se distinguait des autres provinces. Les carlistes, mal à l'aise dans la République trouvaient le statut « laïque et séparatiste ».

Le projet fut soumis au référendum dans les trois autres provinces où il fut approuvé avec 84 % des suffrages des électeurs inscrits. C'était le 5 novembre 1933.

Il ne manquait que l'approbation du Parlement espagnol. Celle-ci traîna. La gauche craignait le cléricalisme, la droite le séparatisme.

Ce fut la guerre civile qui pressa les événements. Le 1^{er} octobre 1936 la loi d'autonomie était votée par acclamation par les « Cortes » (Parlement de Madrid).

L'on créait avec les trois provinces qui avaient accepté le statut, la région autonome du « Pays Basque », dotée d'un Parlement élu et d'un gouvernement responsable devant ce parlement, avec un président à sa tête. La justice, l'enseignement, la police, le droit interne étaient du ressort du nouvel état. Une large autonomie financière et fiscale accompagnait ces mesures. La langue basque partageait avec l'espagnol le rang de langue officielle.

A cause de la guerre on laissait aux représentants des municipalités (traditionnellement très autonomes en Pays Basque) le soin d'élire le Président. C'est ainsi que fut élu le premier président basque José Antonio de Aguirre, jusque là député P.N.V. de Biscaye. Il prêta serment devant l'arbre de guernica avec la formule suivante :

« Humilié devant Dieu
Debout sur la terre basque
Avec le souvenir des ancêtres
Je jure d'accomplir fidèlement mon mandat. »

Il nomma son gouvernement composé de quatre membres du P.N.V., trois socialistes, deux républicains, un nationaliste du parti dissident A.N.V. et un communiste. Cette pondération correspondait assez bien à la répartition des forces non franquistes.

LA GUERRE CIVILE

Pourquoi le P.N.V. prit-il le parti des républicains ? Catholique, antimarxiste, modéré, il pouvait hésiter. A vrai dire, rien ne le liait à la monarchie qui ne s'était jamais intéressée aux requêtes des basques. Quant à l'armée, ses chefs étaient centralisateurs et « anti-séparatistes ».

Démocrate, le P.N.V. se sentait proche de ce point de vue des républicains, qui, au sein du Front populaire triomphant en 1936, étaient plus forts que les socialistes et que les communistes. Le vote de l'autonomie finit par les lier à la cause républicaine.

Dire que « les Basques » ont appuyé les républicains est inexact. Le franquisme trouva ses meilleures troupes chez les carlistes basques. Par dizaines de milliers ils se soulevèrent dès 1936 et fournirent des combattants d'élite. Dès le début de la guerre civile, la Navarre et l'Alava se rangèrent du côté des insurgés. Si la majorité des habitants des provinces basques

fut républicaine, les basques eux-mêmes étaient partagés en deux moitiés semblables.

Le gouvernement républicain basque lutta contre l'offensive des carlistes et de l'armée espagnole qui voulait prendre au plus vite les riches provinces industrielles basques. Contrairement à ce qui se passa dans le reste de l'Espagne républicaine, les massacres d'adversaires politiques furent minimes ; l'administration fonctionna dans l'ordre et la régularité. D'après le correspondant du « Times », George Steer, qui dans son livre « L'arbre de Guernica » raconte la guerre en Pays Basque, on leva 46 bataillons de 660 hommes chacun, 27 d'entre eux le furent par le P.N.V. Les socialistes et les autres partis et syndicats formèrent le reste du contingent.

La guerre fut très dure. Mieux aidés, plus disciplinés, mieux armés, les franquistes l'emportèrent. Le 26 avril 1937 l'aviation allemande bombarda Guernica. En août de la même année, la guerre se termina en Pays Basque. La République autonome d'Euzkadi n'avait pas vécu un an !

L'AVENIR DU NATIONALISME BASQUE

Le gouvernement d'Euzkadi partit pour l'exil. En 1945, il revint s'installer en France. De nos jours, il se trouve à Paris où il occupe un immeuble rue Singer. Le Président Aguirre mourut en 1960. Il fut remplacé par M. Jesus Maria de Leizaola, membre du P.N.V. et ancien ministre de la justice et de la culture du premier gouvernement basque.

Le P.N.V. a son siège « visible » à Bayonne où il a trouvé asile. Il est certainement l'organisation la plus enracinée, dans la population, de toutes les forces de l'opposition en Espagne. Sa structure est la même qu'en 1936.

Les socialistes du P.S.O.E., le P.N.V. ainsi que les syndicats S.T.V. et U.G.T. forment l'essentiel des forces sur lesquelles s'appuie le gouvernement basque. Les communistes s'en sont séparés.

Les organisations qui appuient le gouvernement basque peuvent mobiliser les foules aujourd'hui en Pays Basque. Aucune autre force en exil ne peut le faire. Même pas le Parti communiste.

En 1964, le gouvernement basque décida de reprendre les manifestations de masse de « l'Aberrri Eguna » ou « Jour de la Patrie », qui se célèbre le Lundi de Pâques. Plusieurs dizaines de milliers de personnes se rassemblèrent à son appel à Guernica (de tragique mémoire). Avec moins d'ampleur, car traquée par la police, la même manifestation eût lieu à partir de cette date dans une ville différente chaque année.

En 1966 plusieurs milliers de personnes se rassemblèrent à Vitoria. L'E.T.A. organisa un Aberrri Eguna concurrent à Irun qui ne regroupa que quelques centaines de manifestants.

L'E.T.A. (sigles basques de « Pays Basque et Liberté ») est né dans les milieux nationalistes qui accusent le P.N.V. de tiédeur. Elle recrute, à partir de 1960 dans les milieux bourgeois, une fraction de la jeunesse et du clergé. L'E.T.A., à cause de ses méthodes violentes, est peu populaire chez les Basques fidèles au carlisme et au P.N.V. Elle se sépare de celui-ci par son extrémisme indépendantiste, son socialisme révolutionnaire, son goût de la violence téméraire, et un certain cléricalisme. Bien que faisant partie de l'Union

Le procès des six nationalistes basques à Burgos a rappelé à l'opinion mondiale les dramatiques contraintes que la dictature de Franco fait peser sur l'Espagne.

Européenne des démocrates chrétiens, le P.N.V. a refusé, en accord avec la tradition basque, d'admettre des prêtres dans ses rangs. Dans l'E.T.A. les prêtres jouent un rôle principal.

Avec l'exil et l'industrialisation, la proportion de non basques s'est accrue en Euzkadi. L'impopularité de l'E.T.A. est encore plus forte dans les milieux d'origine espagnole car leur hypothétique Etat basque n'octroierait la citoyenneté qu'à ceux qui seraient de souche basque ou qui parleraient la langue basque, ce qui n'est le cas que d'une petite minorité.

Comment voteraient les Basques aujourd'hui ? Nous pensons qu'il y aurait trois groupes sensiblement égaux. L'un traditionaliste-carliste, l'autre socialiste et républicain, le troisième P.N.V. L'E.T.A. obtiendrait 4 à 5 % au mieux. Nous pouvons la comparer au P.S.U. D'ailleurs, elle est perpétuellement divisée en tendances qui s'excluent mutuellement, et, sans longue expérience de la lutte clandestine, elle est très sujette aux infiltrations policières. Ceci explique le nombre très élevé de militants emprisonnés et exilés qu'elle compte si on compare ce nombre à celui de ses militants.

Les risques de l'exécution de six membres de l'E.T.A. a amené les autres forces qui n'appuient pas ses méthodes et ses objectifs, à se solidariser dans cette épreuve tragique avec ses militants. C'est ce qui explique la grève du début décembre 1970 qui paralysa le Pays Basque. La décision avait été prise à Bayonne

par le gouvernement basque et le P.N.V., le P.S.O.E., la S.T.V. et l'U.G.T. S'il n'y avait eu que l'E.T.A. il n'y aurait pas eu probablement de grève aussi générale.

L'E.T.A., minoritaire chez les Basques, ne peut pas triompher seule. Par ailleurs, les Basques de souche sont en passe de devenir minoritaires en Pays Basque, ceci à cause de l'immigration. En outre, l'Espagne, opposition comprise, n'approuve pas le « séparatisme ».

Par contre, le rétablissement d'un statut semblable à celui de 1936 est possible. Ceci dépend de l'évolution de la situation espagnole. Cette évolution est bien problématique. L'hypothèse réaliste, la plus favorable pour les Basques, est certainement une libéralisation par le biais d'une monarchie constitutionnelle et d'une entente avec la C.E.E.

Le P.N.V. sur qui repose l'avenir de la cause basque, semble donc bien orienté en collaborant avec l'opposition libérale, socialiste, monarchiste et démocrate chrétienne. Celle-ci, avec les forces les plus « ouvertes » du régime, pourrait ménager une transition.

Simultanément le P.N.V. et les Basques ont intérêt à utiliser tous les moyens légaux pour maintenir la langue basque. Et c'est à ce niveau que les résultats les plus encourageants ont été obtenus. Depuis quelques années, écoles et périodiques basques se multiplient.

La langue semble définitivement sauvée.

Pierre LETAMENDIA ■

L'EUROPE SE DOTERA-T-ELLE D'UNE DÉFENSE COMMUNE ?

par Charles Melchior de Molènes

DANS son livre paru en juillet 1970 : *Lettres d'un Européen*, Maurice Druon réclame que soit « créé un appareil de défense militaire commun » du Vieux Continent, ou du moins de sa partie occidentale. Il n'est pas seul à le vouloir. Certains, et non des moindres, y compris des « supranationaux » comme le professeur J.-B. Duroselle, dans un article de revue de décembre 1969, affirment « que la relance européenne doit se faire, entre autres domaines, sinon essentiellement, sur l'idée d'une défense européenne unique et indépendante. D'ailleurs, l'influence de Henry Kissinger aux Etats-Unis permet de prévoir une réaction américaine beaucoup plus favorable qu'au temps de M. McNamara. »

Cet avis se fonde sur l'argumentation qu'« il ne peut y avoir d'Etat sans que celui-ci ait, quels que soient ses engagements, la responsabilité suprême de sa sécurité... Aucun Etat, si petit soit-il, n'échappe à cette règle. (...) Même si l'on ne peut se défendre seul, même si une alliance est indispensable, un Etat doit disposer de sa force et, à l'échelle de l'Europe unie, c'est-à-dire d'une grande puissance, cette force ne peut pas ne pas avoir un élément atomique. Croire le contraire est un rêve (...) propre à faire échouer la création d'Etats-Unis d'Europe. »

L'opinion précitée est d'autant plus à relever que son auteur, directeur d'études à la Fondation des sciences politiques, ne se rattache pas, que nous sachions, au courant gaulliste. Ceux-mêmes qui ne partagent pas sur tous les points son opinion (ainsi le lien indissoluble, selon lui, entre un arsenal nucléaire autonome et la fédération européenne, arguant notamment du cas japonais, bénéficiant de l'insularité, il est vrai, mais dont la prodigieuse expansion économique est favorisée par le faible budget militaire et la protection stratégique américaine) admettent que l'Europe est obligée d'assurer sa sécurité, de manière ou autre, fût-ce par les voies atlantiques — qui fonctionnent depuis 20 ans — et que le problème de la dissuasion non conventionnelle est réel.

Trois recettes institutionnelles au moins furent essayées, sans grande efficacité. On a vu l'impasse rapide de l'Union occidentale, de 1948-49, et sa dilution dans le pacte signé à Washington le 4 avril 1949. Seconde tentative, la Communauté européenne de défense, dont on sait le rejet par l'Assemblée nationale française, en 1954, sous la houlette d'Edouard Herriot, « même si (le projet) avait réussi, n'aurait été qu'une succursale de l'O.T.A.N. » : le professeur Paul Reuter, peu suspect d'hostilité systématique à la C.E.D. puisqu'il était un ami de Robert Schuman, l'affirme sans ambages et avec raison (1). Le traité de 1952 la créant, s'il était entré dans le droit positif, aurait, certes, accéléré beaucoup la marche à une fédération. Mais, sur le plan de la défense, l'armée commune, ainsi que le reconnaît J.-B. Duroselle, « était si intimement intégrée à l'alliance atlantique, si soumise au commandant en chef américain du SHAPE, qu'elle ne constituait en aucun cas une force autonome, appartenant aux Européens. »

Le 25 juin 1970, à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale de Paris, M. le ministre d'Etat, Michel Debré, a mentionné la C.E.D. par allusion et, sauf erreur d'interprétation, l'a présentée comme une sorte de conséquence et d'appendice de l'O.T.A.N., la deuxième étant dominée par les Etats-Unis et la première imposée, dans une large mesure, par eux selon lui : « Le premier caractère des très grandes puissances, lorsqu'elles sont responsables d'une coalition, c'est d'identifier leurs intérêts nationaux à ceux de la coalition et de faire une place modeste aux préoccupations des autres coalisés. Voilà naturellement le fondement même de l'empire d'Hitler avec la nation reine et les nations servantes, voire esclaves, ... également vrai de l'empire stalinien et que maintiennent de nos jours la thèse et la pratique de la « souveraineté limitée ».

Après cette référence voilée à ce qu'on est convenu

(1) Paul Reuter enseigne à la Faculté de droit et à l'Institut d'études politiques de Paris - Préface à l'U.E.O., d'A. Imbert 1968.

d'appeler la doctrine Brejnev, l'ancien chef du gouvernement a poursuivi : « Mais, du côté de la liberté on pouvait constater le même phénomène, totalement différent dans sa réalité, mais analogue (à celui des rapports du général de Gaulle avec les Alliés en 1940-45) en son principe. (...) Un problème analogue fut posé peu après la mise en place de l'Organisation atlantique où une curieuse conjuration d'idéologies et d'intérêts étrangers voulut imposer, par la C.E.D., la disparition de notre armée et la subordination définitive de nos intérêts nationaux. »

UN POINT DE VUE POLITIQUE ET MILITAIRE DE BONN

C'est ce que conteste explicitement, s'exprimant quelques mois avant, à Paris aussi, le 27 février 1970, dans une conférence au Cercle franco-allemand, le général Hans Speidel, dont on sait les fonctions passées à la tête des forces de terre du secteur Centre-Europe du SHAPE. D'après lui, la C.E.D., « dès le début, aurait donné à la coopération des pays occidentaux une autre qualité, à savoir celle du fusionnement du potentiel européen en une unité nouvelle. Que de problèmes n'auraient pas été levés si, à l'époque, il avait été possible de se convaincre d'opter pour cette judicieuse solution ! »

Selon le stratège d'outre-Rhin, qui fut également professeur d'université, les effets en eussent été les suivants : « L'Europe serait rapidement devenue un partenaire militaire des Etats-Unis, de force égale, et couvert par les Etats-Unis, un système de co-responsabilité nucléaire correspondant à la réalité aurait pu être développé. D'autre part, la question du coût et des armements aurait pu être éclaircie d'une manière équilibrée (...) Tel était aussi le point de vue des Américains compétents. Des conflits dus au changement brusque des doctrines de défense américaine auraient été évités. Malheureusement, cette évolution positive n'a pu aboutir, bien que des hommes d'Etat, européens du format d'un Robert Schuman, d'un Adenauer, d'un Churchill et d'un de Gasperi se soient, les premiers, efforcés d'y parvenir. Ces efforts ne devraient-ils pas être réitérés dans ce sens ? »

Ce plaidoyer rétrospectif pour la défunte C.E.D. résume parfaitement, pour l'essentiel, l'argumentation de ses partisans. On en retiendra cette appréciation capitale, celle même que contredisent le plus les adversaires de cette solution, des gaullistes aux communistes : « Dès le début, la dépendance unilatérale de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis aurait pu être atténuée. »

De fait, le débat sur cette communauté mort-née, qui fut loin de s'achever le 30 août 1954, et dure peut-être encore, portait, pour une large part, sur la question de l'intégration. Dans l'exposé précité, de 1970, le général Speidel, du point de vue de sa technique, s'est attaché à justifier ce système en ces termes abrégés : « En cas d'urgence et de crise-surprise, ne fonctionne avec efficacité que ce qui a été préparé en temps de paix. Une réaction rapide, grâce à une information et une décision rapides, est vitale pour le défenseur. Les éléments de la défense aérienne et les forces nucléaires qui doivent être employés soudainement doivent déjà, pendant les périodes de tension, être placés sous commandement intégré. De même, la défense sur terre qui s'appuie sur les forces de nombreuses nations doit,

dès le début, eu égard aux crises à dominer, être projetée et conduite unitairement déjà pendant les périodes de tension. C'est pourquoi une intégration réduite au minimum en temps de paix est indispensable. »

Dans un autre passage, mentionnant que « les proportions actuelles des forces classiques » donnent un avantage de 2,5 contre 1 à l'Est sur l'Ouest en Europe, l'ancien collaborateur du SHAPE affirme que « la volonté de l'adversaire ne pourrait être brisée que par l'emploi des armes atomiques », et que « la dissuasion... implique la présence de troupes européennes et américaines suffisamment fortes... et des commandements intégrés des forces de l'O.T.A.N. ». Dans cette conception, l'intégration aide à compenser la supériorité des Soviétiques et de leurs associés dans le domaine dit classique.

L'officier général allemand insiste sur les risques que continue de courir, à ses yeux, la sécurité de la moitié occidentale de notre continent : « Le processus cumulatif d'une course aux armements des puissances atomiques, d'un retrait de forces armées américaines de l'Europe, d'une réduction des dépenses de défense à l'Ouest, de l'augmentation des budgets militaires à l'Est, en particulier dans la République démocratique allemande, et de la dissolution de l'intégration atlantique pourrait anéantir la sécurité en Europe. C'est se faire des illusions que de penser qu'à la longue ce processus n'attaquerait pas l'ensemble de la politique européenne. Et, ... ni les relations avec les Etats-Unis ne resteraient intactes, ni l'indépendance de l'Europe occidentale ne pourrait être garantie. »

Pour enrayer ce qu'il qualifie de « cycle dangereux », le général Speidel préconise que les pays de l'O.T.A.N., « dans le cadre de l'alliance, introduisent les réformes nécessaires afin que l'évolution ne nous dépasse pas... La logique d'une puissance mondiale comme les Etats-Unis diffère de celle des puissances les plus faibles, mais c'est justement pour cela qu'il est important de discuter et de se mettre d'accord en temps utile sur des structures de sécurité adaptées aux dimensions européennes. » Plus loin, dans sa conclusion, cet auteur déclare « que la mission militaire de l'O.T.A.N. reste, pour l'essentiel, inchangée ». C'est donc, semble-t-il, en étroit accord, voire en symbiose, avec les Américains qu'il conçoit la reprise des efforts européens vers une forme renouée de C.E.D. On notera que, traitant du plan Rapacki et d'autres analogues, le stratège germanique en condamne l'acceptation par l'Occident, ce qui n'est pas indifférent à l'heure où se développe l'Ostpolitik du chancelier Brandt : « Un désarmement régional déséquilibré, un amenuisement isolé des forces militaires ou une démilitarisation limitée à des zones déterminées de l'Europe centrale apporterait de très grands avantages à l'U.R.S.S. »(2). Beaucoup d'experts le considèrent ainsi.

(2) Tels seraient les avantages pour la Russie, d'après le général Speidel : « les centres vitaux de l'Ouest européen sont situés à portée des forces aériennes légères et des missiles à rayon d'action moyen déployés en R.D.A., Pologne, Russie occidentale et Tchécoslovaquie, tandis que les centres industriels fondamentaux de l'Est sont quatre fois plus éloignés d'une menace. Une puissance sous régime totalitaire peut combler une lacune militaire plus rapidement et avec un effet de surprise plus grand qu'une communauté d'Etats libres : elle peut, après des préparatifs camouflés, attaquer à tout moment (...). La force attractive d'espaces militaires dénudés en vue d'y exercer une activité subversive et de s'y infiltrer est connue. »

DE L'U.E.O. A UNE SOUHAITABLE COMMUNAUTE DES ARMEMENTS

Succédané de la C.E.D., l'U.E.O. n'a jamais dépassé, il faut le constater, fût-ce à regret, un stade mineur. Peut-être même son influence a-t-elle décliné, au moins jusqu'à présent, et sauf à se revigorer éventuellement après l'élargissement des Communautés. En 1969-70, un des principaux pays membres lui retira tout concours. Les travaux préparatoires lui assignaient, d'abord, une mission dans une production européenne d'armements. Cette tâche se résorba en un simple contrôle de ces derniers. Enfin, le principal livre universitaire français la décrivant qualifie l'institution (dans le titre de la deuxième partie, en l'atténuant d'un point d'interrogation...) « d'organisation européenne du traité de l'Atlantique Nord ». Elle ne saurait donc, *rebus sic stantibus*, satisfaire les tenants d'une armée du Vieux Continent complètement indépendante du Pentagone et dotée d'un arsenal atomique de qualité et de quantité suffisantes pour impressionner Moscou et, le jour venu, Pékin, voire les candidats futurs à la prolifération.

On rapporte qu'à un conseil des Six, vers 1969-70, M. J. Luns, ministre des Affaires étrangères néerlandais depuis une quinzaine d'années (exemple montrant que le régime dit des partis n'est pas toujours incompatible avec la stabilité de certains portefeuilles gouvernementaux), posa l'énigme cruelle : « A quoi sert l'U.E.O. ? » (3) Quant au Conseil de Strasbourg, son statut exclut les armées de ses compétences et, bien que son Assemblée se juge en droit d'en débattre parfois, et non sans valeur, sous l'angle politique, on ne saurait aucunement espérer de cette organisation qu'elle devienne un centre militaire solide. La présence des neutres et les divergences entre les Six-Sept en interdisent la perspective.

Sur le sujet, questionné par son futur ministre Jacques Duhamel, M. Georges Pompidou, peu avant le premier tour des élections présidentielles de juin 1969, déclara sur les ondes : « je crois que c'est dans un accord entre la Grande-Bretagne et la France qu'est l'avenir d'une défense européenne dans le domaine atomique. Nous attendons la Grande-Bretagne et, dans une certaine mesure... c'est ce que le Général a dû dire à M. Soames. Je constate que, à l'heure actuelle, il n'a pas reçu un accueil favorable. Pour ma part, je suis tout prêt à discuter, le jour venu, d'un accord avec la Grande-Bretagne qui pourra, un jour aussi, devenir un accord européen. »

Son concurrent d'alors, M. Alain Poher, un an après, émit ces idées relativement voisines, à Bruxelles, le 4 mai 1970, en remettant la médaille d'or des amis de Robert Schuman à Jean Rey : « Il est possible que la perspective du désengagement américain en Europe oblige les Six et la Grande-Bretagne à se préoccuper plus tôt qu'ils ne le pensent de l'organisation de leur propre défense. Cette pression extérieure pourrait les contraindre à avancer plus vite qu'ils n'y paraissent prêts aujourd'hui vers leur union politique. »

Ces vues seraient à rapprocher de celles exprimées, dans un article du 10 juin 1969, par le député Michel d'Ornano au nom d'une commission des républicains indépendants : « Pour la défense, il s'agirait, dans un

premier temps, de réunir un conseil des ministres de la Défense afin d'étudier et mettre sur pied les organes nécessaires à un véritable groupement européen, de créer un commandement responsable pour la définition des missions, la préparation des troupes et leur emploi en cas de conflit, et enfin d'instituer une agence chargée de réaliser un véritable marché commun des armements (4). « Plusieurs de ces projets pratiques, dont le dernier, mériteraient l'attention, car leur entrée en vigueur, si le climat la permettait, serait souhaitable. En résulterait, notamment, un allègement des dépenses par une rationalisation des modes de production et d'entretien des matériels utilisés.

Actuellement président, et de façon fort active, de la commission politique de la Consultative, le député conservateur britannique Peter Kirk qui, jeune encore (il est né en 1928) fut, de 1955 à 1963, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, reviendra sans doute au gouvernement si les Tories l'emportent aux Communes. En février 1968, il s'exprima sur notre sujet. Estimant que « c'est sans nul doute à cause de l'armement nucléaire » — entre autres choses — que l'économie de la France n'est pas aussi saine qu'elle devrait l'être, il n'en concède pas moins, et avec raison, que « le gouvernement britannique — avec un manque de perspicacité que nous paierons pendant de nombreuses générations — tourna délibérément le dos au mouvement européen qui, dans les années 1955, aurait fort bien pu être une solution non seulement pour la Grande-Bretagne, mais pour l'Europe et le monde ».

Quant au présent, il préconise un renforcement des structures inter-européennes de la défense occidentale en matière atomique et en matière dite conventionnelle. Sur le premier point il écrit : « nous devrions essayer de former une sorte de Communauté nucléaire, à la fois pour tirer profit des forces françaises et britanniques existant déjà, pour maintenir une sorte de contrôle sur la forme de dissuasion américaine, et pour mener à bien des expériences raisonnables, sous contrôle nucléaire international — et si possible supranational — qui pourraient être d'une grande utilité, par la suite, à l'échelle mondiale. Mais on doit bien connaître qu'une telle communauté serait une entreprise difficile, et il ne faudrait pas que cela pût compromettre la mise sur pied d'une communauté classique et d'une production commune des armements, qui est d'une importance primordiale ».

Sur ce second point, il estime que « le Traité de Bruxelles » — Union de l'Europe occidentale — pour imparfait qu'il soit à beaucoup d'égards, comporte les éléments de base dont nous avons besoin actuellement. Il groupe les pays adéquats — encore qu'il pourrait, par la suite, inclure les pays scandinaves — et les rôles sont bien distribués. La mise en commun des productions d'armement pourrait prendre effet dès demain, sans pratiquement aucun accord supplémentaire, si les Etats membres étaient prêts à respecter toutes les clauses du traité, et une communauté classique, assez lâche, pourrait lui succéder assez rapidement ».

Quoi qu'il en soit, la question des rapports avec les Etats-Unis est au centre de tout ce qui a trait à une défense commune — ou individuelle, par pays — de

(3) Cité par Bernadette Marchal, le Monde, 15 avril 1970, cette journaliste étant en général bien informée.

(4) France Moderne, périodique de la Fédération nationale des républicains indépendants.

l'Europe occidentale, et dès le début. Récemment parus, les carnets intimes de Vincent Auriol sur son septennat mentionnent, le 20 avril 1950 (5), ses objections aux propositions du président du conseil Georges Bidault d'un « Haut conseil atlantique pour la paix », dans son discours du 16 avril à Lyon. Selon l'hôte de l'Elysée, « la création du Comité atlantique, telle que Georges Bidault le définit sur le terrain économique, politique et militaire, *c'est la fin du Conseil de l'Europe, c'est la fin de Strasbourg*. Comment combiner Bruxelles » (allusion à l'organisation militaire du traité de 1948, que l'O.T.A.N. allait absorber, en fait) « et Strasbourg avec ce Conseil (atlantique) ? Il n'en a rien dit. Y a-t-il seulement pensé ? »

Ainsi, pour l'ancien député de Muret, du moins dans le secret où il laissait parler son cœur, la Communauté atlantique était incompatible avec le Conseil de l'Europe et les organisations spécifiques du vieux continent — la défense étant, avec l'économie, le principal domaine de coordination que le chef du gouvernement français assignait à cet éventuel Haut Conseil américano-européen. C'est une école de pensée. Un autre courant, qui s'est exprimé souvent à la Consultative et dont son premier président, qui occupa le même siège à l'Assemblée de la C.E.C.A. avant de devenir secrétaire général de l'O.T.A.N., Paul-Henri Spaak, est une des incarnations, a toujours professé le contraire. Ceux-là jugent possible la conciliation et l'étroite association de Washington avec l'Europe nouvelle. Ils l'estiment, en outre, indispensable, et singulièrement pour compenser la supériorité militaire, longtemps et peut-être encore écrasante, de l'U.R.S.S. sur l'Europe de la liberté, fût-elle même moins désunie.

LES INTERETS DE L'EUROPE ET CEUX DES ETATS-UNIS

A notre avis, l'institution d'une armée européenne commune suppose peut-être — beaucoup disent : sans aucun doute — un exécutif unique, et, en tout cas, une pleine concordance des diplomaties, notamment quant aux relations avec le géant nord-américain — ce qui n'est pas atteint, depuis 1958 au moins, entre les Six, moins encore entre les Dix-Sept. Une puissance financière — et son assise économique — suffisantes, et une volonté commune d'en user, au prix des sacrifices qui en résulteront, ne sont pas moins indispensables pour supporter le poids d'une charge nucléaire qui apporte la sécurité vis-à-vis de l'Est dans la totale indépendance vis-à-vis de l'Ouest. Le marasme où languit le budget français ou britannique, et le déclin, au moins passager, de la prospérité allemande depuis la réévaluation du mark — qui n'en est, du reste, certainement pas la seule cause — inclinent à douter que même la condition d'argent soit remplie.

Le fût-elle que, aussi longtemps que la Maison Blanche, sous la pression du Congrès, le fardeau de l'Asie, etc... ne rappellera pas toutes ses forces d'Europe, y compris son dispositif nucléaire, dont le service exige le maintien de peu d'effectifs américains, beaucoup de

(5) V. Auriol, Journal du septennat, Gallimard 1970, avec des notes de Pierre Nora et Jacques Ozouf, lesquels attribuent à J.-J. Servan-Schreiber « une première ébauche » du discours de G. Bidault, ce que nous ignorons. Parmi ses objections à ce plan, le chef de l'Etat de 1950 ajoutait : « En outre, c'est la fin de l'O.N.U., car c'est l'Amérique prenant la tête d'une Communauté Atlantique... »

pays européens, préféreront résoudre ces problèmes dans le *statu quo*, c'est-à-dire au sein de l'O.T.A.N. Elle les satisfait, en gros, et, dans la mesure où ils en désirent certaines réformes, elle est de nature à évoluer et à se développer dans des directions nouvelles : comme la « troisième dimension » économique et sociale prônée par Richard Nixon.

Les mêmes estiment que l'atout nucléaire — c'est-à-dire le principal — ne peut leur être procuré au degré voulu, malgré les forces de dissuasion britannique et française, qu'en accord avec Washington, quel que soit le détail des modalités. Leur croyance fondamentale se résume par la maxime énoncée, un jour, dans une interview du ministre Couve de Murville à la chaîne CBS télévisée, outre-Atlantique, le 31 mai 1962 : « les intérêts de l'Europe et ceux des Etats-Unis sont presque semblables ».

N'est-ce pas le ministre d'Etat chargé de la Défense nationale, Michel Debré, peu suspect de complaisance pour les thèses d'intégration et pour l'hégémonie d'outre-Atlantique, qui, dans un substantiel exposé à l'Institut des hautes études de défense nationale de Paris, en clôturant le 25 juin 1970 sa 22^e session, constatait, non sans raison : « Pour ce qui nous concerne, nous devons avoir conscience qu'il existe autour de l'Atlantique un cercle de nations auquel nous appartenons et qui ont en commun un trésor culturel et moral ainsi qu'une conception de la vie sociale. La sécurité de cet ensemble, à bien des égards, fait un tout dont le pilier principal demeure la puissance des Etats-Unis. Il est normal de donner aux rapports franco-américains une place privilégiée. »

Dès lors, et tant que ces données du problème n'auront pas changé, nous voyons mal la percée vers une fédération, ou une confédération, se faire par la constitution d'une véritable armée commune et efficace. Ceci n'interdit pas, au contraire, de chercher, surtout entre Etats dont les conceptions de politique étrangère et stratégique coïncident le mieux, des rapprochements techniques, et notamment un pool d'armements qui réduisent (6), beaucoup ou un peu, le poids financier sans diminuer les moyens de résistance. Quant à une pleine intégration militaire, celle que les Etats-Unis connurent dès leur début — le régime des Articles de confédération — l'heure n'en sonne pas encore au moment où nous écrivons.

Charles Melchior de MOLENES ■

(6) Un projet d'Agence européenne d'armement est esquissé dans l'intéressante brochure : L'Europe et la technologie, un point de vue politique (72 pages), Cahiers de l'Institut Atlantique, signée de René Foch. Selon cet auteur : « la tâche de cette Agence européenne d'armement serait de définir les besoins des pays européens en armements nouveaux, d'organiser et de financer les programmes de recherche et de développement de ces matériels, et leur production industrielle en vue de l'équipement des forces européennes ». Les idées émises nous paraissent judicieuses. Reste à savoir si les gouvernements concernés — cet observateur pense à la Communauté européenne élargie — seraient d'accord à cet effet, dès maintenant, ou, sinon, quelles étapes progressives peuvent être imaginées et seraient acceptées par les Etats en vue d'aboutir à ce résultat. L'avantage d'économies budgétaires et de progrès des industries dites de pointe qui découlerait de ce système, s'il était instauré, serait manifeste et justifierait des sacrifices et des changements d'habitudes.

RELANCE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ?

L'EUROPE agricole revient de loin. Elle a frôlé le désastre, au cours de la réunion des Ministres de l'Agriculture du 22-25 mars. L'accord intervenu le 25 à midi, après 40 heures de discussions épuisantes, relève presque du miracle, tant les positions de départ des Six paraissaient éloignées.

Comment expliquer cet accord ? Et quelle en est la portée ?

Tout se passe comme si les Ministres avaient brutalement pris conscience de la gravité de la crise agricole et de leurs responsabilités dans cette crise. Le 23 mars, 100.000 agriculteurs des divers pays de la Communauté ont manifesté dans les rues de Bruxelles. Les manifestations ont tourné à l'émeute. Elles ont fait un mort. M. Cointat, ministre français de l'Agriculture, qui a présidé le Conseil avec beaucoup d'énergie et d'efficacité, a compris que les ministres ne pouvaient revenir les mains vides dans leurs capitales respectives, de même que les agriculteurs avaient compris que leur sort se jouait à Bruxelles.

D'autre part, l'accord du 25 mars constitue une victoire personnelle de M. Mansholt, injustement accusé le 23 mars par les manifestants de tous les maux de l'agriculture européenne. Démissionnaire dans la nuit, il a obtenu finalement au cours des dernières heures de la négociation, un compromis satisfaisant, liant l'accord sur les prix à l'accord sur les structures agricoles. Il a réussi non sans mal à faire prévaloir en

grande partie ses vues, avec le seul appui de l'Italie, et malgré les réserves de l'opposition des autres pays de la Communauté, la France y compris.

Singulier paradoxe : Mansholt a servi de bouc émissaire aux manifestants agricoles le 23 mars ; deux jours après, c'est dans son plan que les gouvernements ont cherché la solution de la crise.

L'accord est certes loin d'être parfait. En matière de prix agricoles les décisions prises s'efforcent de favoriser l'élevage, ce qui est une bonne chose. Alors que les augmentations sont symboliques pour les céréales (bien qu'inopportunes pour le blé et l'orge) le prix du lait sera augmenté de 6 % et le prix de la viande de bœuf de 10 % en deux ans.

Les mesures socio-structurelles, dont le principe a été adopté, vont permettre de faciliter le départ des agriculteurs âgés, et d'encourager le maintien à la terre des exploitants qui souhaitent moderniser leur exploitation et en auront les moyens intellectuels et financiers, grâce à des aides diverses. Un financement communautaire a été prévu : la Communauté dispose pour contribuer au financement de ces actions communes d'environ 1.500 millions de dollars pour les quatre prochaines années.

Mais, il ne s'agit là que de décisions de principe qui ont la valeur d'un engagement politique. Il reste à adopter les « directives » correspondantes et à les introduire dans la législation nationale des différents pays, ce qui prendra certainement du temps.

On ne peut se défendre d'une certaine inquiétude en lisant, dans *Le Monde*, ce commentaire au sujet des intentions françaises : « L'impression du moment est qu'il (le gouvernement français) interprétera de façon restrictive les dispositions de l'accord avec l'espoir que son attitude fera école dans les autres capitales européennes ». On a parlé de victoire italienne. M. Philippe Lemaitre, dans ce même journal, souligne qu'en réalité l'Italie ne retirera pas grand chose, sur le plan financier, de l'accord du 25 mars. Et il conclut : « Dans ces conditions, il ne faudrait pas s'étonner si Rome manifestait peu d'empressement pour appliquer de manière efficace les mesures européennes ».

S'il est vrai qu'on redoute à Paris le coût budgétaire de l'accord des Six, ce serait là une politique à courte vue. Elle serait en outre, pour nos partenaires, à la limite de la décence : la France invoque la solidarité communautaire lorsqu'elle en profite (pour le soutien

des prix et l'écoulement de ses produits excédentaires). Elle la récuse quand d'autres en seraient les principaux bénéficiaires...

Cela dit, il semble bien que personne, à l'exception peut-être de l'Italie, n'est très désireux de voir s'instaurer une politique commune des structures agricoles.

Il faudra donc beaucoup de ténacité à M. Mansholt et à la Commission européenne pour obtenir l'application des décisions du 25 mars, qui constituent le vrai début d'une politique commune pour l'agriculture européenne, et le seul moyen d'améliorer, à terme, le revenu et les conditions d'existence des agriculteurs. Encore faut-il qu'il puisse compter sur leur appui.

La bataille n'est pas finie. Peut-être même ne fait-elle que commencer.

Jean BERANGER ■

LES MESURES SOCIO-STRUCTURELLES POUR LA RÉFORME DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

LE Conseil des ministres de la Communauté européenne convient d'entreprendre des actions communes dans le domaine structurel. Ces actions communes reposeront sur des critères communautaires. Elles seront mises en œuvre par la voie de mesures à prendre par les Etats membres sur le plan législatif, réglementaire ou ad-

ministratif. Les Etats membres peuvent dans le cadre des dispositions arrêtées au niveau communautaire différencier selon les régions le montant des incitations financières prévues dans ces mesures ; ne pas appliquer dans certaines de leurs régions l'ensemble ou certaines des mesures prévues.

I. MESURES EN FAVEUR DE CEUX QUI SOUHAITENT CESSER L'ACTIVITÉ AGRICOLE

a) En vue de favoriser l'amélioration des structures et la mobilité des terres, les Etats membres instaureront un régime d'aides au bénéfice d'exploitants propriétaires ou exploitants non propriétaires à condition qu'ils cessent l'activité agricole et acceptent d'affecter les superficies agricoles qu'ils exploitent soit à des exploitations en voie de modernisation, soit à des fins non agricoles.

Ce régime d'aides comporte :

1) une prise non remboursable par la Communauté calculée en fonction de la superficie agricole non libérée ;

2) et/ou pour les exploitants à titre principal âgés de

55 à 65 ans, et dans certaines conditions pour les travailleurs de cet âge travaillant avec eux, et cessant leur activité, une indemnité annuelle d'un montant remboursable par la Communauté de 600 \$.

b) Les Etats membres instaureront un régime d'aides pour les agriculteurs qui désirent se destiner à une activité extra-agricole (aides de reconversion professionnelle et garantie de revenu pendant la durée de la reconversion). Le Fonds social rénové participera au financement de ces mesures.

c) Le Conseil recommande aux Etats membres d'instaurer un système de bourses d'études en faveur des enfants d'agriculteurs de condition modeste.

II. MESURES EN FAVEUR DE CEUX QUI CONTINUENT L'ACTIVITÉ AGRICOLE

a) Les Etats membres institueront un régime sélectif d'aides aux exploitants agricoles à titre principal qui ont une capacité professionnelle suffisante et dont le plan de développement de l'exploitation est approuvé.

La présentation du plan de développement n'est pas subordonnée à la condition que l'exploitation ait une dimension minimale au départ. Le plan devra démontrer qu'à son achèvement après une période de 6 ans, qui pourra être prolongée dans certaines régions, l'exploitation en voie de modernisation sera en mesure d'atteindre, en principe, pour une ou deux U.T.H. (unité de travail par hectare) un revenu de travail au minimum comparable à celui dont bénéficient les activités non agricoles dans la région.

Les mesures d'encouragement comportent :

— la mise à la disposition, par priorité, de ces exploitations, des superficies agricoles libérées dans le cadre de l'action commune au sujet de la cessation de l'activité agricole ;

— une aide financière, sous forme de bonification du taux d'intérêt, aux investissements nécessaires à la réalisation du plan de développement en fonction des objectifs de production de la Communauté et exception faite pour l'achat de terres. La bonification est de 5 % au maximum ; le taux d'intérêt restant à la charge du bénéficiaire ne peut être inférieur à 3 % ;

Les Etats membres peuvent verser l'équivalent de cette aide sous forme d'une subvention en capital ou prévoir des amortissements différés ;

— une garantie pour les prêts contractés destinée à suppléer l'insuffisance de garanties immobilières et personnelles ;

Exceptionnellement, pour certaines régions, il est possible de prévoir une indemnité de revenu dégressive,

à la charge des Etats membres, pendant au maximum la durée du plan de développement.

Le Conseil recommande aux Etats membres de prendre des mesures législatives permettant le bail à long terme.

b) Mesures en faveur de l'information et de la formation professionnelle des agriculteurs.

Les Etats membres institueront un régime d'encouragement — à la création ou au développement de services destinés à donner aux personnes travaillant dans l'agriculture les informations et conseils dont elles peuvent avoir besoin pour décider de leur avenir professionnel :

— à la formation professionnelle et au perfectionnement professionnel des agriculteurs ;

— à la tenue de la comptabilité des exploitations agricoles.

c) Mesures visant l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles.

Les Etats membres institueront un régime d'aides en faveur des groupements de producteurs et de leurs unions qui appliquent des règles communes de production et de mise en marché.

Ce régime comporte :

— une aide de démarrage ;

— une aide aux investissements (sous la forme d'une bonification d'intérêts de 5 % au maximum ; le taux d'intérêt restant à la charge du bénéficiaire ne peut être inférieur à 3 %).

Les Etats membres peuvent verser l'équivalent de cette aide sous forme d'une subvention en capital.

— une garantie pour les prêts contractés destinée à suppléer à l'insuffisance des garanties immobilières.

III. LE FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE

La contribution financière de la Communauté aux coûts résultant de la mise en œuvre des actions communes sera de 25 % des dépenses « éligibles ».

En ce qui concerne les mesures en faveur de ceux qui souhaitent cesser l'activité agricole, ce taux sera de 65 % dans les régions agricoles défavorisées où ce type de mesures n'est pas encore en application. (C'est-à-dire en fait dans certaines régions de l'Italie.)

Au terme d'une période de quatre années, les modalités de cette action feront l'objet d'une réexamen par le Conseil sans préjudice des engagements pris au cours de cette période. Le Conseil, sur proposition de la Commission, établit les critères pour définir les régions agricoles défavorisées.

Les crédits prévus annuellement pour la section « Orientation » du FEOGA (285 millions de dollars) ainsi que les dotations non utilisées des exercices antérieurs (environ 340 millions \$) sont affectées à la réalisation des actions communes.

Au total, la Communauté disposera donc au cours de cette période de quatre années d'environ 1.500 millions de \$ pour le financement de ces actions.

On pense que les mesures prévues, si les directives nécessaires sont adoptées par le Conseil avant la fin de cette année, pourront entrer en vigueur dans le courant de 1972. Elles commenceront à faire réellement sentir leurs effets en 1973.

Le rôle des pouvoirs publics dans les démocraties européennes

par Jean Buchmann

A la mutation fonctionnelle et structurelle de l'autorité publique, postulée par l'émergence de la Nouvelle Société européenne, doit de toute évidence correspondre une adaptation de l'appareil même du pouvoir et, singulièrement, une redistribution des rôles au sein de cet appareil. Pour voir clair dans cette question hautement controversée, il importe d'abord de dresser un diagnostic de la situation présente, de dégager les lignes tendanciennes d'évolution du régime politique dans nos Etats d'Europe occidentale.

DIAGNOSTIC : L'EVOLUTION DU REGIME POLITIQUE

A. *La tendance à la technocratie* manifeste l'existence d'un déséquilibre croissant dans les rapports entre le politique et le technique au sein de l'appareil décisionnel.

Plusieurs facteurs contribuent, de nos jours, à transformer les rapports entre les techniciens et les hommes politiques dans un sens favorable aux premiers. L'irruption du facteur technique dans la gestion des affaires publiques résulte de la complexité sans cesse plus marquée de la gestion des affaires étatiques. Les causes de ce mouvement sont bien connues : extension des tâches et responsabilités assumées par le gouvernement, systématisation des interventions économiques et sociales, et perfectionnement progressif des modes d'intervention, opacité des problèmes à résoudre dans un monde de plus en plus dominé par des soucis de rendement et par la recherche de l'efficacité.

Tout ceci oblige l'autorité publique à étendre à la direction politique des sociétés, le complexe d'impératifs et de procédés de la civilisation technicienne et aboutit à mettre en cause le « *gouvernement par les amateurs* ». On peut aisément imaginer un seuil à partir duquel l'homme politique, placé devant ces difficultés nouvelles, renonce à sa liberté d'appréciation et

fasse davantage appel au concours de spécialistes compétents, aux détenteurs du savoir technicien.

Cette situation conduit à introduire dans les services administratifs, d'une part, de nombreux spécialistes ou experts qui, par formation ou expérience, connaissent à fond un domaine ou une question particulière et qui semblent capables de proposer les moyens permettant de résoudre les problèmes en cause; d'autre part, des « techniciens en idées générales » qui, sur la base des éléments fournis par le spécialiste, sont capables de soumettre au responsable final les éléments de la décision, c'est-à-dire la gamme des options concevables ou probables.

Le développement des attributions de l'Etat et l'extension de la technicité a donc conduit à introduire dans les services administratifs de nombreux spécialistes appartenant à des branches variées. Cette introduction peut être considérée comme un effort de *promotion ou de valorisation de la bureaucratie*. Elle apporte à la bureaucratie un facteur de puissance et de prestige et permet d'augmenter les facultés d'intervention de la machine administrative. Ce que nous avons dit des spécialistes-fonctionnaires s'applique également au cas des spécialistes extérieurs aux cadres administratifs habituels. Le gouvernement peut faire appel à eux dans le but d'obtenir un avis extérieur, distinct de celui des instances régulières. Système utilisé aux Etats-Unis, où il arrive que ces experts soient intégrés temporairement dans les structures administratives ou deviennent membres d'un conseil ou d'une commission auprès des pouvoirs publics.

Qu'il s'agisse de spécialistes-fonctionnaires ou de spécialistes extérieurs à l'administration, on peut y voir la base de départ d'une pénétration de plus en plus grande et effective de l'élément technique dans l'appareil gouvernemental, d'une influence décisive du technicien sur le processus gouvernemental qui oriente et dirige le fonctionnement du système sans en être le maître absolu.

Liée à l'extension des tâches et responsabilités de l'exécutif, la pénétration de l'influence technique ne s'effectue cependant pas également dans tous les secteurs de l'activité étatique. Alors que l'élaboration et la mise en application de la politique économique, l'orientation de la recherche scientifique — à certains égards aussi la détermination du contenu de la défense nationale — constituent un champ d'élection pour l'activité des experts, d'autres domaines, tels que ceux des relations internationales, ou des relations civiques, sont moins ouverts à l'argumentation technique. La place réelle tenue par les experts dans le domaine de l'éducation nationale ou celui de la sécurité sociale... semble être plus difficile à évaluer.

Il existe des différences sensibles quant à la portée et aux modalités d'exercice de l'influence technocratique, quant aux *formes de dessaisissement* progressif des responsables politiques par les techniciens. Il suffit d'examiner les facteurs qui à un titre quelconque orientent la prise de décision et la réalisation des choix.

Ainsi, on peut distinguer trois séries de démarches techniciennes susceptibles d'aboutir au dessaisissement des représentants élus :

Tout d'abord, les *actes d'opposition* aux autorités politiques, tendant à contrecarrer la réalisation d'un

choix ou à entraver l'exécution d'une mesure arrêtée. Cette action peut être d'intensité variable : freinage, blocage, sabotage. Au cours des dernières années, on a pu observer plusieurs attitudes de ce type en divers domaines de la vie politique. Il arrive que l'autorité politique compétente brise de telles manifestations. Il advient aussi que, succombant au découragement, elle renonce à son projet initial ou se contente d'une mise en œuvre limitée.

Le dessaisissement résulte parfois d'un *transfert d'attributions*. Loin de ne pouvoir intervenir que par désobéissance et indiscipline, les techniciens reçoivent souvent la faculté d'agir de manière officielle et ouverte. C'est le cas toutes les fois où la loi confie aux services le soin d'établir le dispositif d'application. Si la loi se borne aux grandes lignes, il en découle que le technicien est pratiquement maître du problème.

Les techniciens disposent d'une autre voie d'influence : la *présentation d'avis* aux dirigeants responsables de la décision. Comme première modalité de cette fonction, on peut citer les attributions consultatives dévolues au Conseil d'Etat, même si, en principe, l'évaluation faite par le Conseil est d'ordre strictement juridique.

Mais il s'agit avant tout du phénomène de l'*administration consultative*. Ces organismes consultatifs, dont la prolifération s'explique par la technicité croissante des tâches administratives, constituent le lieu de confluence des points de vue techniciens et des préoccupations professionnelles. L'administration reste sans doute libre de ne pas suivre les avis émis par ces organismes. Mais la tentation de suivre les positions prises par ces conseils est d'autant plus grande que ces organes sont censés exprimer les opinions de techniciens ; même si, en pratique, ceux-ci se déterminent souvent en tant que professionnels intéressés. Dans certains pays, singulièrement en France, ces organismes sont souvent le lieu stratégique d'une véritable collusion entre technocraties publique et privée (favorisée au surplus, le cas français, par le système largement répandu du « pantouflage »).

En Belgique, il faut plutôt mentionner ici le rôle des *cabinets ministériels*. Le développement des cabinets — dont les membres techniciens sont choisis dans les administrations et les corps spéciaux — est un aspect de la politique des entourages, que rendent indispensable l'extension et la complexité des responsabilités ministérielles. De là, vient l'adjonction au noyau politique traditionnel d'une sorte d'état-major technique. L'existence des cabinets dans leur forme actuelle peut donc avoir pour effet d'augmenter l'influence directe des techniciens sur le processus gouvernemental.

Le rattachement de l'appareil étatique au schéma technique accompagne inévitablement le passage des formes anciennes aux modalités nouvelles de l'organisation socio-économique. Ce rattachement ne soulève que rarement des objections de principe. C'est seulement l'intensité et la signification du dessaisissement de l'homme politique, le passage de la fonction technique à la *technocratie* qui font l'objet de controverses. Or, dans la mesure où le dessaisissement de l'homme politique au profit du technicien dépasse la simple influence, dans la mesure où les voies proposées par le technicien ne sont plus subordonnées à l'option politique et où l'on assiste à un glissement des compétences, à un véritable transfert au profit du techni-

rien, l'on se rapproche du phénomène de la technocratie. Le passage de la fonction technique à la technocratie s'accomplit quand le technicien en tant que tel, acquiert la capacité de décider ou détermine, de manière prépondérante, les choix du responsable officiel.

Cette situation entraîne inévitablement une modification dans l'équilibre des forces ; modification qui ne va pas sans affecter gravement l'appareil étatique.

Le passage de la fonction technique à la technocratie peut s'effectuer à différents niveaux.

Au niveau de l'administration : c'est l'ascension de la *techno-bureaucratie* vers les centres du pouvoir. Le danger de la technocratie au niveau de l'administration consiste en ce que l'administration technicisée sorte de son rôle de subordonné, en ce que la bureaucratie trouve, dans sa qualité de technicien, le mobile de la confiscation pure et simple de la décision politique.

Au niveau de la vie politique, c'est la *partitocratie*, le contrôle du processus politique par les appareils de parti. L'action des dirigeants professionnels au sein des partis peut être assimilée au jeu technocratique dans la mesure où ceux-ci s'efforcent de manipuler l'ensemble des adhérents et d'orienter le fonctionnement des instances suprêmes. Dans cette perspective, les dirigeants professionnels sont des techniciens politiques utilisant leur compétence générale ou spéciale pour s'assurer le pouvoir et le conserver à l'abri des démarches et interventions des militants de base...

C'est aussi l'action omniprésente des groupes de pression. Sont visés ici, les groupes, milieux, intérêts directement ou indirectement mis en cause par la décision politique. On comprend aisément qu'ils essaient de faire connaître leurs avis aux autorités responsables. D'où, l'amorce d'un vaste ensemble de relations qui ne cesse de s'étendre et de se diversifier. Le dessaisissement qui résulte de ces démarches est susceptible de degrés multiples. L'attitude technicienne paraît constituer la base de la représentation et de la défense des groupes. Souvent, l'argumentation technique est un simple moyen d'intervention (entre plusieurs autres) dans l'activité des centres où s'élaborent les décisions politiques.

Au niveau de la décision globale, c'est enfin *tout le problème de la technocratie et de la démocratie*. La démocratie n'est pas, par nature, opposée à la technicité. Dans la mesure où la responsabilité politique est maintenue, la pénétration du technique n'a rien d'anti-démocratique. La démocratie est incompatible avec la technocratie, avec un dessaisissement effectif de l'homme politique responsable au profit du technocrate ; l'irresponsabilité de l'un, remplaçant l'arbitraire de l'autre. Si l'autorité publique n'est plus capable de contrôler les initiatives et les activités des technocrates, si, ce qui doit demeurer la tâche de la nation, devient la chose des techniciens, il y a amoindrissement des virtualités du principe démocratique. Les formules de la démocratie représentative sont vidées de sens.

Il reste à dire quelques mots des facteurs de variation : c'est-à-dire des facteurs susceptibles de renforcer l'influence tirée de la compétence technique. On peut admettre que la prépondérance technicienne est susceptible d'être renforcée par plusieurs traits de fonc-

tionnement du régime. Ainsi, l'instabilité gouvernementale, la faiblesse de leadership indiquent-elles des possibilités d'action supplémentaires ouvertes aux technocrates. D'autre part, la faiblesse de l'impulsion politique reçue par l'administration (dont la consolidation et l'expansion découlent pour partie de l'instabilité de l'exécutif), porte celle-ci à témoigner d'une plus grande capacité, d'une plus grande solidité et de sa permanence. Situation qui facilite une fois de plus, l'ascension de la techno-bureaucratie vers les centres de décision et donc l'implantation et l'expansion des empiètements technocratiques.

B. *La tendance à la polyarchie* est au moins aussi symptomatique que la précédente de l'évolution actuelle du pouvoir public dans nos sociétés modernes. Elle n'est d'ailleurs pas sans rapport avec la technocratie. Elle apparaît, de surcroît, comme une sorte de réaction de compensation à l'augmentation des compétences étatiques et c'est très spécifiquement dans les domaines nouveaux d'action des pouvoirs publics qu'elle joue à plein. C'est, sous une autre forme, l'aspect « socialisation de l'Etat » venant faire pendant à la « politisation de la société ».

La notion de « polyarchie » — dégagée par les politistes américains — s'applique aux situations politiques, dans lesquelles les décisions ne sont pas l'œuvre d'une volonté unique, serait-elle collective, comme c'est le cas en démocratie classique de type majoritaire, mais plus exactement d'un concours de volontés dans lequel les décisions sont le fruit de la « concertation », d'une négociation perpétuellement entretenue entre les divers éléments dont se compose la société considérée. C'est, si l'on peut dire, un « pouvoir à plusieurs », fragmenté, multiforme, finalement insaisissable, dont les Etats-Unis fournissent un bon prototype. Dans cette société, les décisions procèdent de la pression que les divers groupes sociaux en cause exercent les uns sur les autres ainsi que sur l'autorité publique, et du marchandage qui s'ensuit. Les groupes sociaux s'y comportent à la fois comme des associés et comme des rivaux, dont les conflits ne sont jamais terminés que temporairement et par des compromis.

C'est donc la *généralisation de l'action de pression*, qui manifeste essentiellement le phénomène. Parmi les forces politiques qui pèsent sur l'action gouvernementale, une place de plus en plus importante est ainsi faite aux groupes sociaux représentant des intérêts sectoriels, des fonctions sociales particulières, des finalités fragmentaires. Ce qui explique cette montée et ce rôle des différents groupes sociaux, l'apparition de nouvelles structures sociétaires, c'est — on l'a dit — l'évolution de la société et du rôle de l'état dans la période contemporaine. Les groupes d'intérêts socio-économiques (groupes représentant des secteurs déterminés de la société du travail : organisations patronales et syndicales, organisations professionnelles, organisation des classes moyennes...) et les groupes naturels (formes d'agrégation des individus qui résultent spontanément de la manière dont la vie humaine s'organise) jouent un rôle extrêmement important dans la Nouvelle Société. Leur multiplicité et leur spécialisation, ainsi que l'encadrement qu'ils apportent, correspondent aux préoccupations actuelles du citoyen. Il est naturel que les hommes tentent de participer à la conduite d'activités dont, à titre de travailleurs ou de consommateurs, ils ressentent immédiatement l'influence.

L'action des groupes sur le processus décisionnel vient actualiser ce type de participation, conjointement et concurremment à la représentation purement « politique » du « citoyen ». Qu'il s'agisse des syndicats ouvriers ou des syndicats professionnels, d'organisations corporatives ou de groupes d'affaires... un élément commun les réunit : leur souci de représentation et de défense, leur volonté d'influencer la vie politique. Ainsi, les groupes sociaux tendent à obtenir une certaine participation à la gestion des affaires publiques.

De la sorte, la société politique dépend de la société civile au moins autant que celle-ci dépend de la société politique. Le courant est à deux sens : dans la mesure où se développe le processus de socialisation (envahissement de la vie privée par l'action politique), dans la mesure où il y a assomption de certaines fonctions de la société civile dans la sphère de l'Etat et en ce sens extension du domaine de compétence de celui-ci et précision des fonctions d'intervention active, il y a intervention de la société civile dans le domaine de l'Etat.

Sur quels points de l'appareil gouvernemental les groupes interviennent-ils ? Ils effectuent des démarches successives auprès de toutes les instances politiques et administratives placées dans le circuit de la décision : partis, parlement, administration, gouvernement. L'action des groupes où le jeu des pressions et des influences se modèlent non seulement d'après les caractères des centres de décisions mais aussi d'après les procédés mis en œuvre. Les groupes d'intérêt qui bénéficient de voies directes ou indirectes aux centres de pouvoir utilisent une gamme extrêmement étendue de procédés, de pression en vue d'atteindre leurs objectifs : depuis l'information et la persuasion, jusqu'à l'intimidation et parfois l'action directe, sans parler de la corruption.

Que faut-il attendre d'une telle ligne d'évolution ?

Il est normal que les pouvoirs de fait — en tant que formes d'organisation de l'opinion publique — exercent une influence sur le pouvoir. Leur existence ne doit pas être remise en cause. Toutefois, l'influence des groupes va toujours croissant. Par leurs conduites et pratiques, ils cherchent à s'assurer une parcelle du pouvoir suprême de façon telle que l'on assiste à la création de nouveaux centres de décision. Autrement dit, leur intégration dans la sphère étatique dépasse le niveau de l'avis, de la participation pour atteindre celui de la gestion proprement dite. Il est évident qu'une telle intégration des groupes dans l'Etat risque de marquer profondément le fonctionnement des institutions officielles ou encore de court-circuiter l'appareil proprement politique.

Elle est de nature d'une part à précipiter cette décadence du rôle de l'homme politique à l'égard des décisions politiques, qu'elle exprime déjà la distinction des « gouvernants occultes » et des « gouvernants apparents » ; d'autre part, d'accentuer le caractère à la fois massif et oligarchique de nos régions.

• Institutionnalisation de l'action des groupes, démocratisation de leur vie interne sont les deux réponses conjointes à ces périls. La redistribution des rôles au sein de l'appareil du Pouvoir devra en tenir compte.

C. La tendance à la prédominance de l'Exécutif et au déclin du Parlement est un thème trop connu pour que l'on y insiste longuement. Il doit cependant être signalé comme constituant une troisième ligne d'évolution, manifestant le déséquilibre survenu dans les rapports entre les Pouvoirs eux-mêmes au sein de l'Etat. Il s'agit ici d'une remise en cause radicale de l'équilibre classique, au sein des démocraties occidentales, entre les Gouvernants et leurs Censeurs ou — si l'on préfère ? du dialogue équilibré qui était de mise entre les deux types d'organes dirigeants.

La dévalorisation du parlement — le déclin de son autorité et de sa réputation — découle encore une fois de la même évolution inexorable, du passage de la société libérale au « welfare state » (S.I.M.). La gestion d'un Etat moderne exige constamment des arbitrages techniques dont les parlementaires sont mal préparés à peser les termes et à endosser la responsabilité. Le parlement est dépassé par le volume et la technicité des affaires ; il est inadapté à la vie politique moderne. Au fur et à mesure que l'Etat s'approprie de nouvelles fonctions, on assiste à un transfert de l'initiative et de l'autorité au profit de l'exécutif, lequel affirme sa prééminence à la fois sur le plan fonctionnel et sur le plan organique.

Partout dans le monde occidental, le développement de la Nouvelle Société, et spécialement l'évolution générale vers une forme ou l'autre de l'« économie concertée », a favorisé le recul du législatif au profit de l'exécutif. Dès que l'on réclame des autorités publiques une fonction de « promotion et d'arbitrage », au sein d'un contexte social où le politique et l'économique ont cessé de constituer des univers séparés, quel organe en effet peut assumer cette fonction, sinon un exécutif aux rouages de plus en plus complexifiés et de plus en plus « techniques » ?

Mais aussi comment le parlement en face de cet exécutif si différent du schéma prévu dans les constitutions parlementaires pourrait-il encore remplir de façon satisfaisante le rôle qui lui est théoriquement dévolu ? Erosion de l'initiative parlementaire en matière législative, allant jusqu'à sa quasi disparition dans le domaine économique et social ; incapacité de mettre sérieusement en cause une politique budgétaire définie par le gouvernement sur les bases élaborées par l'administration et sous la pression constante des groupes ; contrôle sur l'exécutif rendu « de plus en plus difficile et superficiel, faute de possibilité pour les parlementaires de se documenter sur les données exactes des problèmes, y compris la dialectique des forces en présence » (R. Rifflet) : telles sont les marques de la décadence de l'institution parlementaire.

Ce mouvement se trouve encore amplifié par les ressources que fournit notre société de masse sur le plan des techniques d'organisation et de communication, et qui toutes favorisent aussi l'exécutif. Le calcul électronique, par exemple, apparaît mieux adapté à la préparation des décisions exécutives ou administratives qu'à celles des options législatives. La technique des sondages d'opinions, qui favorise l'initiative et l'action, est de nature à être plus facilement exploitée par le gouvernement. Enfin, les moyens audio-visuels de diffusion jouent dans le même sens et tendent à créer une connivence entre l'opinion et l'exécutif en liaison avec la nouvelle « personnalisation du Pouvoir ». Ce dernier phénomène — qui joue singulièrement à l'égard du Chef du gouvernement — apparaît en même temps

comme l'expression d'un besoin profond de l'opinion, aux prises avec les fantômes de la technocratie et de la polyarchie : celui de connaître le responsable de la politique nationale, de localiser les responsabilités de façon claire et significative, de styliser les options pour s'orienter dans le dédale des implications techniques, économiques, sociales, internationales...

Ainsi, le résultat direct de l'émergence de la Nouvelle Société, après la mutation fonctionnelles et structurelle de l'Autorité publique, est finalement la *transformation insidieuse de la nature même et du fonctionnement des institutions et du régime politiques*. Or, nous continuons à raisonner sur le schéma classique de la séparation des « Pouvoirs » et de leur collaboration équilibrée et la plupart des réformes ou aménagements de l'Etat se bornent à imaginer un meilleur fonctionnement interne de ce système. Tout se passe encore comme si la majorité des doctrinaires ou observateurs de la politique « ne voyaient pas que le régime institutionnel né du libéralisme et pour lui, est en train de mourir avec lui et qu'il ne peut en être autrement » (R. Rifflet). Il est impossible de demander aujourd'hui au régime parlementaire une efficacité technique, une rapidité de travail, une capacité de synthèse appliquée pour lesquelles il n'a pas été conçu de toute évidence.

Il est donc indispensable d'imaginer un nouveau type de régime politique adapté à la société moderne.

PROJECTION INSTITUTIONNELLE DE LA DEMOCRATIE MODERNE

La question est la suivante : Comment, en partant des institutions existantes et des lignes tendanciennes de leur évolution, des mutations fonctionnelles et structurelles de l'Autorité publique, ainsi que d'une réévaluation de la notion de « démocratie » dans la société moderne, obtenir une projection acceptable, mais aussi viable ? Comme telle, la question passe manifestement le cadre de la présente étude ou, plutôt elle exigerait d'une part, l'introduction de nombreux facteurs supplémentaires d'analyse et elle conduirait, d'autre part, à des options beaucoup trop précises et trop détaillées pour notre propos. Il faudra donc nous limiter ici à une esquisse prospective très générale du régime institutionnel de la démocratie moderne et du type de redistribution des rôles qu'il implique aux divers niveaux du pouvoir politique.

A. Théorie de la démocratie moderne

Et d'abord que peut signifier la démocratie au sein de la Nouvelle Société ? Quelle peut être la nature de ce que Georges Vedel appelle la « démocratie moderne » ?

Pour le découvrir, il faut déblayer le terrain, bannir à la fois deux idées fausses extrêmes, un rêve et une désillusion, un mythe et une mystification entre lesquels ont toujours oscillé les théories démocratiques traditionnelles. D'une part, la démocratie n'est pas cette maîtrise quasi divine et quotidienne d'un peuple sur sa propre destinée et sur le monde, un moyen mythi-

que de faire prévaloir sa volonté du moment à travers toutes les vicissitudes de l'histoire, malgré les contraintes extérieures et intérieures. Etant donné la condition humaine, la maîtrise du destin collectif ne peut comporter plus de moments de liberté, plus d'efficacité de la liberté, que n'en comportent nos destins individuels ! Mais la démocratie n'en est pas, pour autant, ce simple procédé technique (le moins mauvais !) de sélection des gouvernants, à quoi on se résigne trop souvent, ou même tout simplement cet Anti-pouvoir, cette manière d'empêcher que les princes ne gouvernent trop, qui était l'idéal désabusé d'Alain.

La théorie de la démocratie moderne repose, au contraire, sur l'idée que la démocratie, c'est le moyen de prendre, dans les limites où la nature de l'homme, la nature de la société et la nature des choses, le permettent, des *décisions* qui ensuite engendreront sans doute des déterminismes auxquels le peuple sera enchaîné, mais qui ne seront que le fruit de choix libres. Autrement dit, elle consiste pour un peuple à choisir périodiquement sa route, au moment où doivent être abordés les grands carrefours de son destin ; puis à s'y tenir.

Ceci suppose naturellement certaines servitudes, mais qui peuvent être surmontées de façon relativement simple. D'abord, pour aborder les grands carrefours du destin il appartient à l'appareil politique moderne, c'est-à-dire l'exécutif, de communiquer ses choix au peuple dans un langage politique simple et, si possible « binaire ». Ensuite, le mandat forfaitaire, accordé sur un programme précis à une équipe déterminée, doit être exercé *sous le contrôle général* d'une opinion éclairée et vigilante, rendant possible la reddition de compte et la possibilité du désaveu populaire, ainsi *qu'avec la participation* des forces organisées qui expriment la pluralité d'engagement social de l'homme situé. C'est, en effet, une autre idée centrale de la démocratie moderne que la nécessité d'une double *représentation* des citoyens ; citoyens électeurs et « contrôleurs » de la machine politique réunis dans les partis ; et citoyens producteurs, professionnels et dirigeants, savants et techniciens, éducateurs et artistes, regroupés dans des organisations, associations et clubs, selon les grandes sphères d'intérêt.

B. Corollaires institutionnels

Incarner la démocratie au sein de la société moderne, c'est sans doute mettre en place les instruments d'une information complète et objective, à la disposition des citoyens. C'est ensuite créer les *centres de décision* démocratiquement mandatés, contrôlés et animés, à *chaque niveau* correspondant aux possibilités de solution les plus efficaces pour les problèmes traités. Dans le cadre de cette restructuration fondamentale des institutions une redistribution fonctionnelle des rôles conduirait sans doute à distinguer trois types essentiels d'organes politiques.

1) *Les organes moteurs* sont fournis par un « pouvoir gouvernemental » largement décentralisé — ou, plus exactement « fédéralisé » — depuis la région jusqu'à l'Europe communautaire en passant par l'Etat national, mais aussi à de plus vastes entités supranationales (par exemple, le projet de René Dumont d'une Autorité mondiale pour l'aide au développement).

Le rôle joué à chaque niveau par ce *pouvoir gouvernemental* — ou « pouvoir actif » comme dit B. de Jouvenel — dépasse de loin la notion traditionnelle d'exécutif. C'est un rôle d'impulsion, de promotion en même temps que d'arbitrage. Vedel propose de caractériser ce rôle par le terme anglais de « leadership », tandis que Duverger trouve plus exact le mot français d'« animateur ». Quoi qu'il en soit, la fonction réelle du « gouvernement » consiste, à chaque niveau, à définir les objectifs, tracer les programmes d'action et, finalement, à planifier l'activité collective ; elle relève de la « prospective ». A cela s'ajoute un rôle de direction générale de la communauté, de mise en œuvre des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Pour être démocratique, un tel gouvernement doit — c'est une évidence — recevoir directement du peuple — au niveau qui le concerne — le « mandat » qui légitime son action, et rendre compte à celui-ci de sa gestion. Une telle exigence peut se réaliser à travers des procédés institutionnels variés, comme en témoignent le régime de Cabinet à l'anglaise et le régime présidentiel américain. Elle comporte cependant certaines constantes : la *stabilité* venant d'une « confiance à forfait » accordée pour une durée préfixée ; la possibilité pour le vote populaire de dégager un choix non équivoque en faveur d'une *équipe* et d'un *programme* connus ; la possibilité du *désaveu* périodique rendue effective par la solution de rechange que constitue une opposition constructive et organisée. Quels que soient, encore une fois, les procédés juridiques pour y parvenir, l'objectif est clair ; il pourrait se ramener à l'adage : un Gouvernement, un Plan, une Législature...

Organisé sous la forme moderne d'une équipe homogène, restreinte et structurée de façon à répondre à sa fonction d'impulsion et de direction, le gouvernement devra être doté des instruments qui, à chaque niveau, lui permettent de conduire réellement sa politique, notamment dans les attributions économiques et sociales.

Parmi ces instruments, le plus nécessaire serait sans doute un véritable *Commissariat au Plan*, pourvu de tous les moyens d'information nécessaires, notamment dans le domaine statistique.

2) *Des organes de contrôle* démocratique doivent, à chaque niveau pourvu d'une autonomie politique, assurer l'exercice du « pouvoir délibératif » en face des « exécutifs » compétents.

Ici encore le *pouvoir délibératif* ne peut être un simple décalque du « législatif » classique. C'est d'abord un pouvoir de limitation, par le droit reconnu aux assemblées de tracer le cadre juridique et budgétaire à l'intérieur duquel s'exerce l'action gouvernementale, spécialement en approuvant les options fondamentales qui sont à la base du Plan. C'est aussi un pouvoir de revendication, le circuit parlementaire restant le plus difficile à bloquer de tous ceux ouverts aux protesta-

tions des citoyens et des groupes. C'est un pouvoir de contestation, par la voie d'une opposition vigilante à dénoncer les abus et à préparer une « politique de rechange » dont le parlement est le banc d'essai.

Une des fonctions les plus importantes des assemblées à tous les niveaux, cantonal, régional, national, européen, est sans doute de s'interposer entre les citoyens et une administration qui devient une bureaucratie animée par de grands commis efficaces voués à un destin de technocrates. Ainsi s'explique un phénomène essentiel : l'existence des libertés reste liée en fait à l'existence des « Parlements ». Ils sont le contre-poids d'une administration de plus en plus étouffante. Cela suppose que les commissions parlementaires soient dotées de puissants moyens de travail, et qu'elles disposent de larges pouvoirs d'enquête et de contrôle sur les activités de pouvoir politique et de ses administrations.

3) *Des organes de participation* doivent enfin venir institutionnaliser la présence au Pouvoir, d'une part de ces « pouvoirs de fait », de ces centres décisionnels de la polyarchie que sont les groupes économiques, sociaux et culturels, représentant les grandes sphères d'intérêts privés ; d'autre part, les représentants des intérêts régionaux, les entités territoriales inférieures au niveau de pouvoir considéré, représentées en tant que telles selon l'exigence fondamentale du fédéralisme.

Ainsi, à chaque niveau de pouvoir, le « gouvernement » et l'« assemblée » devront être complétés d'un Conseil économique, social et culturel constituant un instrument d'information, de consultation et de confrontation.

Ces conseils devront singulièrement travailler en étroite liaison avec les commissariats au Plan correspondants et notamment désigner, au moins en partie, les experts travaillant dans les commissions du Plan. Il est, en effet, indispensable que ces experts aient la pleine confiance des groupes représentés et que leur désignation paritaire assure la mise au point d'*options globales différentes*, entre lesquelles les citoyens auraient à choisir par les voies démocratiques ordinaires, en pleine connaissance de cause.

De même de véritables représentants des entités de base devraient trouver place au sein des organes politiques des échelons supérieurs, afin d'assurer les conditions d'un « cooperative federalism » moderne. Les modalités de cette participation peuvent d'ailleurs être diverses, impliquent la présence non seulement dans une assemblée spéciale ou au sein de l'assemblée délibérative unique, mais aussi dans les commissions du Plan et peut-être jusqu'au cœur des organes moteurs eux-mêmes.

Jean BUCHMANN ■
Professeur de Sciences Politiques
à l'Université de Louvain.

François Mauriac

vivant

par Etienne Borne

SI l'esquisse proposée dans la première partie de la présente étude a touché à la vérité de François Mauriac, s'est trouvée récusée la commode image de deux Mauriac, le Mauriac romancier et le Mauriac polémiste, occupant différentes saisons d'une longue existence, l'un pratiquant les formes traditionnelles du roman psychologique, l'autre défendant une certaine sorte de politique humaniste, chrétienne et sensible parmi les bagarres du siècle, avec un mélange de crainte et d'espoir, aux signes ambigus des temps nouveaux. Il n'y a jamais eu qu'un seul Mauriac, toujours identique à lui-même — ce qui n'a rien d'étonnant : les hommes visités par l'esprit ne disent jamais de bout en bout de leur carrière en ce monde qu'une seule et même chose, capitale, simple, mais ils le disent sous des formes indéfiniment renouvelées, et c'est, pour reprendre et illustrer encore le thème déjà proposé, le génie indivisiblement poétique et polémique de Mauriac qui fait la vigueur et la saveur de l'œuvre romanesque, comme il a fait la force et la valeur des textes inspirés par l'actualité politique.

UNE POESIE QUI EST VERITE

Pour bien comprendre à la fois le don réel et le vrai propos de Mauriac, il importe de congédier ce qui se dit pour découvrir ce qui est. Ce qui se dit : un connaisseur du cœur humain, un analyste incomparable des passions, un scrutateur lucide des ressorts cachés qui font mouvoir les hommes. Lieux communs toujours ressassés, et qui deviennent suspects dès qu'on s'aperçoit qu'ils ont beaucoup servi et par exemple aussi bien pour Racine que pour Mauriac et que par conséquent ils pourraient sonner aussi creux et aussi faux pour l'auteur de « *Thérèse Desqueyroux* » que pour l'auteur de « *Phèdre* ». Car ces tant célébrées psychologies tiennent en quelques propositions aussi désolées que peu instructives, du type : on veut faire, seul, tout le bonheur et, si on ne peut, tout le malheur de ce qu'on aime ; ou encore : parce que l'amour demande tout à ce qu'il aime et réclame toujours plus que ce qu'il est possible de lui donner, il y a en lui une fatalité de malheur et de désillusion ; ou enfin la passion a ses raisons qui se moquent de la raison et obéissent pourtant à une logique plus impérieuse que toutes les nécessités rationnelles. Certes il sera fort aisé de trou-

(1) Cf. *France-Forum* 105-106, oct.-nov. 71, pp. 78 et suiv.

rence, banales en leur fond, reviennent à dire très simplement que contrairement au jugement célèbre de Sartre (2), qui l'avait si fort affecté, François Mauriac est de part en part un artiste et que ses romans sont des œuvres d'art dans le sens rigoureux de ce mot. Etienne Gilson dans son livre « *l'Être et l'Essence* » (3), cherchant à faire comprendre ce que Platon entendait par Idée use d'une admirable et efficace pédagogie en proposant l'analogie des héros et des héroïnes, dans les ouvrages dits malencontreusement d'imagination; dont on peut dire, comme des Idées de Platon, qu'ils *sont* dans la plénitude de leur être et que cependant ils *n'existent* pas. Aucune observation de l'existence, si minutieuse et exhaustive soit-elle, ni aucune comparaison entre des existences pour dégager ce qu'elles peuvent avoir de commun, ne sauraient aboutir à l'Idée qui est d'un autre ordre — et cependant l'Idée qui, répétons-le, n'existe en aucune manière est pour les existences correspondantes (ainsi l'Idée de l'homme pour les hommes réellement existants) un modèle qui en porte à l'absolu les traits essentiels et significatifs et permet non d'*expliquer* les existences dans leur positivité mais de les *comprendre* par rapport à une sorte d'exigence souveraine qui les éclaire d'en haut en congédiant ce qu'elles ont d'approximatif, d'incertain, de contingent; ainsi il n'est pas d'homme concret, vivant qui à la fois ne soit et ne soit pas l'Homme dans son éternelle vérité. Phèdre et Thérèse Desqueyroux sont par rapport aux passionnées ou aux criminelles de la banalité quotidienne des faits-divers et des tribunaux exactement ce qu'est l'Idée de Platon par rapport à l'existence, une représentation autrement réelle que le réel, qui illumine celui-ci d'un rayon venu d'ailleurs et qui métamorphose les pauvres aventures des femmes de ce monde toujours prosaïques, hasardeuses et inachevées en une sorte de vérité mythique déterminée, accomplie telle qu'en elles-mêmes enfin la poésie les change.

L'artiste ainsi polémique avec le réel pour en extraire une essence poétique qui est le fruit d'une clairvoyance inspirée et le contraire aussi bien d'une fade idéalisation que d'une littéralement insipide copie. Phèdre et Thérèse ne sont rien d'autre que l'essence même de la passion non pas telle qu'elle est vécue par le cœur et le corps, mais saisie, en elle-même, unique et universelle, dans une vérité si totale qu'elle ne pourrait être vécue sans faire éclater les limites de la condition humaine. A la fois Individu et Idée, Thérèse ne se rencontre nulle part ni dans une rue provinciale, ni dans un salon de campagne ni dans l'anonymat d'une chambre d'hôtel; elle est toujours au delà, ailleurs, par rapport à ces larves à demi-réelles, frustrées, exigeantes qui se traînent dans les limbes de ce monde — elle appartient à un autre monde, qui en contestant celui-ci en déclare les secrets dans la vive évidence de la poésie. Tant il est vrai, répétons-le, que c'est l'art en tant que tel qui est à la fois et d'un même mouvement une polémique et une poétique.

Certes dans le préambule qui précède le roman, François Mauriac se vante d'avoir vu, de ses yeux, Thérèse Desqueyroux et il entend témoigner qu'elle n'est pas le produit d'une imagination arbitrairement inventive. Écoutons-le interpellé Thérèse: « Je sais que tu existes, écrit-il, ... Que de fois ai-je admiré sur

Il a rempli dignement, en ce monde et contre ce monde, la fonction du poète.

ver dans le théâtre de Racine ou dans les romans de Mauriac, tels cheminements, telles péripéties, tels impasses vérifiant et illustrant les sortes de vérités que l'on vient de dire, et confirmant ce que savaient déjà chacun et tous. En réalité, l'incomparable puissance d'une tragédie racinienne ou d'un roman mauriacien — car il y a entre ceci et cela des correspondances éclatantes — se trouve ailleurs, dans une radicale mise en question de la condition humaine, poétique et polémique à la fois, plus métaphysique que psychologique. Thérèse Desqueyroux pas plus que Phèdre n'est le truchement dont se servirait un psychologue déguisé en artiste et dont les histoires inventées seraient autant de paraboles, pour nous administrer une leçon de psychologie ou de morale: de tels personnages ont une vie propre, autonome, indépendante, on oserait dire glorieuse à travers même leur misère et leur malheur, et les relations que ces créatures, qui sont exactement des créations, entretiennent avec l'humanité telle qu'elle est et comme elle va, sont des rapports de contestation et de transfiguration qui témoignent du génie polémique et poétique de leurs créateurs.

Les affirmations précédentes, paradoxales en appa-

(2) « *Dieu n'est pas un artiste, M. Mauriac non plus.* »

(3) Cf. pp. 28 et 29, *Vrin* 1948.

ton front vaste et beau, ta main un peu trop grande ! Que de fois, à travers les barreaux vivants d'une famille, t'ai-je vu tourner en rond, à pas de louve, et de ton œil méchant et triste, tu me dévisageais ».

Innombrables Thérèse. Unique Thérèse, toujours identique à elle-même. Tous ces visages qu'évoque la mémoire du romancier renvoient à la même figure qu'il déchiffrait en eux, qui les hantait et les dépassait, grâce à laquelle il voyait dans les rencontres fugitives et superficielles ce que les autres, qui n'ont pas le don, sont impuissants à voir, même s'ils s'appliquent à regarder avec la plus scrupuleuse et la plus méticuleuse des attentions. L'admirable texte qu'on vient de citer n'apporte aucune sorte d'enseignement sur la psychologie d'une femme promise aux ambivalences des grandes haines et des vastes amours à force de frustration ; se trouve décrit une vision et une vision qui s'impose avec ce relief saisissant qui la fait plus réelle que le réel, exactement sur-réelle. François Mauriac n'a pas fabriqué Thérèse avec des souvenirs corrigés, des images sollicitées et composites qui se contaminant les uns les autres ne donneraient jamais rien de plus qu'un dérisoire portrait-robot, lequel serait en deçà de toute vie : ainsi des personnages de tant de romans qui n'arrivent pas à exister. L'auteur de « *Thérèse Desqueyroux* » a vu son héroïne et il a vu en elle, nous voyons en elle ces femmes qui ont failli être Thérèse, qui sont séparées de Thérèse par un presque-rien infranchissable et que le génie mauriacien nous presse de comprendre, de voir en Thérèse et par Thérèse. A la manière dont nous pouvons désormais voir à travers les toiles de Van Gogh la vérité tourmentée et angoissée des oliviers provençaux. Et pour revenir à François Mauriac, celui-ci voit Thérèse dans les femmes dont il nomme et transpose le mal en poésie comme ailleurs et notamment au long du « *Sang d'Atys* » il a vu Cybèle dans la nature, changeant celle-ci en une déesse vainement amoureuse de l'homme, et cette figure mythique fait puissamment exister une terre qui, sans cette transposition révélatrice, ne jouit plus que d'une existence équivoque, ambiguë, sans cesse évanouissante. Le préambule de « *Thérèse Desqueyroux* » ne dit rien d'autre que ces simples mots, qui peuvent beaucoup servir : Thérèse existe, je l'ai rencontrée. Rencontre poétique qui permet au roman de rejoindre la réalité humaine par cet au-delà et ce dedans qui sont la profondeur même de l'existence humaine.

UNE POESIE QUI EST SUBVERSION

Si cet essai de repérage est le bon, il permettrait d'apaiser une sourde inquiétude qui n'a cessé de tourmenter Mauriac, chaque fois qu'il s'interroge sur la valeur de son œuvre, notamment de ses romans. Il lui arrivait de dire et d'écrire : « Je ne suis que poète » avec un mélange d'humilité et de fierté, car d'une part en pensant à un Balzac ou à un Proust, pour ne pas parler des Anglais et des Russes, il doutait de la puissance de sa création romanesque, mais d'autre part il ne pouvait s'empêcher de croire que dans l'ordre de l'art, la vocation poétique est la meilleure part, le don au-dessus de tout don ; c'est dans cet ordre de la poésie qu'il aurait voulu s'imposer, malgré la minceur de la part littéralement poétique de son œuvre. La vérité est que les romans, du moins les quelques grands romans inspirés, sont exactement œuvres de poésie,

et que c'est au fond la poésie et la poésie seulement qui permet de sauver un genre qui se perd dans les innombrables et plates figures de l'insignifiance dès lors qu'il a rompu avec la poésie.

On comprend semblablement, en prolongeant la même perspective, que Mauriac ait manifesté tant d'allergie à ce qu'on appelle le nouveau roman. Non pas résistance d'une ancienne école attardée dans des canons archaïques, incapable de s'ouvrir aux recherches esthétiques d'une génération nouvelle, laquelle pour faire écho à ses manifestes tumultueux et souvent ésotériques, a la nausée de la vie intérieure, des états d'âme, bref de la psychologie et qui, lorsqu'elle écrit des œuvres qu'on persiste à appeler romans, bien que le temps, l'histoire et les personnages y soient systématiquement désarticulés, s'évertue à décrire des choses qui ne soient que choses et lorsqu'il s'agit d'êtres humains ne s'intéresse qu'aux langages ou aux sous-langages, c'est-à-dire à la part objective ou objectivée d'une existence humaine, elle aussi chose parmi les choses. Une telle opposition entre romans traditionnels ou subjectifs et romans modernes ou objectifs, on dit même objectals lorsqu'on veut se faire admirer des moins savants suivant le mot de Descartes sur les jargonnants de son temps, fausse complètement le problème. La vraie question est celle de savoir si, les sources poétiques taries, un roman peut encore être une œuvre qui compte et importe. Un roman qui illustrerait quelques lieux communs psychologiques par une histoire et des personnages fabriqués à cette fin didactique a aussi peu d'intérêt qu'un roman dit objectif et réduit à des inventaires minutieux de boutiquiers. Par contre, des choses décrites avec cette agressivité insolite ou ce relief énigmatique que dévoile leur rencontre avec des projets humains peuvent surabonder de poésie et même, sous l'affabulation du roman, manifester l'éternelle vérité poétique de l'œuvre d'art. Et Mauriac fait un acte de foi dans l'avenir du seul art qui vaille dans la mesure où il n'a cessé de maintenir ce primat souverain de la poésie, dont il faut redire qu'elle est le contraire d'une évaison ou d'une idéalisation, et que loin d'ôter leur épaisseur charnelle aux êtres humains elle illumine et vivifie leurs relations multiples aux choses de ce monde. Un compartiment de chemin de fer peut être plus qu'un décor de théâtre et jouer un rôle dans la modification d'une existence humaine — mais ce n'est pas là une révélation du nouveau roman. Dans l'un des derniers romans de François Mauriac c'est aussi dans un compartiment non pas du Paris-Rome mais du Bordeaux-Paris que se noue le destin ou plutôt la destinée de Xavier qui ne sera pas lui non plus à l'arrivée ce qu'il était au départ. Et ce serait sacrifier à des classifications scolaires et peu éclairantes que de ranger dans des genres différents « *la Modification* » de Butor et « *l'Agneau* » de Mauriac. Autant dire alors que Mauriac est un romancier de l'objet parce que au terme de « *Chemins de la mer* », tout est dit, un destin s'achève, un autre destin commence avec l'apparition de cette chose monstrueuse, un œil cyclopéen, le phare du tramway de la banlieue bordelaise. Mauriac était capable, tout comme un autre, de découvrir la puissance, mais il faut la dire poétique, des objets.

Les personnages typiquement mauriaciens se caractérisent par une sorte de charge poétique, pour ainsi dire par delà le bien et le mal, et qui bouleversent les ordinaires relations humaines et sapent par en-dessous les sécurités établies. Pour montrer la relativité des es-

thétiques ou des anti-esthétiques à la mode il ne serait pas impossible de parler leur langage à propos de Thérèse Desqueyroux ou de la Rose des « *Chemins de la mer* » ou du Xavier de « *l'Agneau* » dont la présence, dirait-on, destructure les relations ordinaires entre les êtres, affole les champs de force et laisse en suspens, possibles ou impossibles, on ne sait, des restructurations, lesquelles de toutes manières ne comporteront pas de retour à l'ordre ancien. Style certes abominable, comparé à la phrase mauriacienne, mais il n'est pas mauvais de s'apercevoir qu'une œuvre d'art authentique peut sans grand dommage supporter l'exégèse de théories esthétiques multiples et contradictoires. Quelle que soit la manière dont cette idée capitale sera exprimée, il est clair que chez Mauriac romancier, c'est la poésie immanente à l'œuvre qui est subversive, et non pas telle doctrine religieuse ou politique, extérieure à l'histoire qui nous est contée.

Criminels ou saints — et encore ces concepts commodes ne peuvent-ils être qu'approximatifs, hésitants, inquiets de leur excès de certitude — les personnages qu'on vient de dire et qui, il faut y insister, ne décrivent pas des hommes ou des femmes tels qu'ils sont mais, par une transposition poétique, poussent loin au delà de leurs limites connues et communes les possibilités humaines, car de tels personnages, si vulnérables, si faibles, si inadaptés, semblables à une pierre mystérieuse tombée d'un astre inconnu pour troubler la tranquillité des eaux dormantes, dévastent les familles et révèlent l'ennui tragique des bourgades provinciales, comme cette Thérèse dont son créateur aurait voulu, mais il n'est pas parvenu à aller jusqu'au bout de son intention provocatrice car les créatures poétiques résistent à leur créateur, comme les Idées à l'esprit, faire une Sainte-Locuste; ou encore la Rose des « *Chemins de la mer* », petite fille sans génie, mais si maltraitée par la cruauté égoïste des installés qu'elle est poussée comme malgré elle vers le renoncement et le sacrifice, et dont la seule présence accuse dans une sorte de lumière de jugement dernier l'envers ténébreux des mœurs bourgeoises; aussi est-il significatif que Rose Révolou ne soit accordée dans les « *Chemins de la mer* » qu'à Pierre Costadot le poète auquel Mauriac attribue quelques strophes du « *Sang d'Atys* » et qui est une sorte de double de l'auteur (ainsi les peintres jadis se représentaient eux-mêmes sous les traits du donateur dans un coin de leurs tableaux); ou enfin, dernier exemple, le Xavier de « *l'Agneau* » qui fait se lever autour de lui une escalade de drames, et d'abord dans ce couple de Mirbel qui lui est si mystérieusement lié. D'un mot les héros (un vieux mot chargé de poésie mythique et qui dit bien ce qu'il veut dire) véritablement mauriaciens, ceux qui, prédestinés vont « vers une mer inconnue », sont par la passion qu'ils subissent, les victimes, mais aussi les juges et les révélateurs de ce monde. Les lourdauds voudraient que les romans de François Mauriac soient inquiétants ou, comme ils disent, troublants parce qu'ils peindraient avec complaisance des passions charnelles. Mais c'est sur un autre registre et à une autre profondeur que Mauriac est un romancier de la subversion. Ainsi se rejoignent une fois de plus les deux aspects du génie de Mauriac, qui atteint la plénitude de sa force lorsque la poésie est subversive, et nous avons « *Thérèse Desqueyroux* » ou « *les Chemins de la mer* » ou lorsque la polémique atteint à l'agrandissement épique, comme dans les pages les mieux venues, justes ou injustes, du « *Bloc-Notes* ».

Dans la vie comme elle va, nous nous contentons

des apparences des choses et des êtres qui arrivent tant bien que mal à conclure entre elles compromis et ajustements. Le génie poétique est révolutionnaire en ce sens qu'il se refuse à sauver les apparences, les contraint à avouer, dans une lumière venue du dedans ou d'ailleurs (comment savoir? le poète est supérieurement ignorant), qu'elles ne sont nullement innocentes et qu'elles refoulent ou travestissent un certain nombre de vérités désobligeantes et de questions angoissantes. On ne saurait rendre à Mauriac de plus légitime hommage que celui-ci: l'auteur du « *Sang d'Atys* » hanté par la nostalgie de l'anneau perdu de Mélisande au fond de l'étang a rempli dignement en ce monde et contre ce monde la fonction du poète, au point peut-être de penser poétiquement toutes choses parmi lesquelles la politique et la religion. Et c'est dans la mesure où la poésie ne saurait mourir, même si son destin incommode à beaucoup est de rester toujours soupçonnée et soupçonneuse, que Mauriac est vivant.

Etienne BORNE ■

POST-SCRIPTUM. Dans la première partie de mon essai sur Mauriac je m'étais permis de citer (*France-Forum*, N^{os} 105-106, p. 79, première colonne), un texte de Georges Hourdin sur le même sujet paru dans « *Les Informations Catholiques Internationales* » du 15-IX-70 qui accusait François Mauriac d'avoir ignoré « la dimension économique du problème que pose l'existence de l'injustice dans les relations publiques entre les hommes ». Grief qui m'avait paru singulièrement grave et contre lequel je m'étais appliqué à défendre Mauriac, en posant dans toute sa généralité le problème de l'humanisme.

Georges Hourdin m'a répondu par des lettres fort amicales dans lesquelles il me demande, avant toutes choses de dire « aux lecteurs de *France-Forum* » que j'ai « interprété inexactement » ce qu'il avait écrit dans *Les Informations Catholiques Internationales* — et je le fais avec beaucoup de plaisir. « Jamais je n'ai pensé, ajoute-t-il, que s'il y a un monde des humiliés c'est uniquement la faute des institutions. Jamais je n'ai voulu réduire l'homme à la politique ou à l'économie... Je pense et je dis que les institutions ont aussi un rôle dans le destin de l'homme, de chaque homme. Il n'est pas indifférent qu'elles soient motivées par le souci du service de l'homme, et non par le profit ou par la recherche de je ne sais quelle puissance politique ». Georges Hourdin ajoute encore que la foi que nous devons ou pouvons avoir en Dieu et en l'homme ne doit pas nous empêcher de « discuter des institutions qui sont mauvaises, c'est-à-dire le capitalisme qui est une déviation du libéralisme, et le communisme soviétique qui est une déviation du socialisme... ». D'où « la nécessité de restaurer la démocratie. Seule elle respecte l'homme, car c'est une forme d'institution ouverte. Cette démocratie nouvelle doit s'étendre à l'économie. »

On ne saurait mieux dire. Heureux malentendu qui nous vaut une collaboration à « *France-Forum* » de mon « vieux complice de toutes les terres humaines » comme il veut bien me l'écrire et pour laquelle je lui dis ma vive gratitude, en souhaitant avec lui que cet échange puisse donner occasion à quelque dialogue public.

Et. B.

Exposition

MAX ERNST

2 avril 1891 : Max Ernst naît à Brühl, près de Cologne.

1913 : Max Ernst participe au premier Salon d'Automne allemand à Berlin avec Chagall, Delaunay, Kandinsky, Klee et Macke.

Mai 1921 : première exposition à Paris au « Sans Pareil » des collages de Max Ernst, organisée par André Breton.

2 avril 1971 : exposition à l'Orangerie des Tuileries à Paris, à l'occasion du quatre vingtième anniversaire de Max Ernst.

Un ensemble fascinant de 150 peintures et sculptures de Max Ernst est présenté à l'Orangerie sous le titre : « A l'intérieur de la vue » qui reprend l'intitulé d'une des plus fameuses toiles surréalistes de l'artiste.

Fabuliste délicieux, oiseleur merveilleux, peintre et poète, Max Ernst, dadaïste, explorateur infatigable, surréaliste perpétuellement inventif, nous offre un univers féerique, libéré, fantastique, étrange et enchanteur qui détruit les frontières du réel et fait craquer les remparts de la raison. Paul Eluard a défini admirablement l'apport original de Max Ernst qui s'est lui-même situé au-delà de la peinture : « En portant sa vue au-delà de cette réalité insensible à laquelle on voudrait que nous nous résignons, Max Ernst nous fait entrer de plain-pied dans un monde où nous consentons à tout, où rien n'est incompréhensible ».

Ses œuvres les plus célèbres sont là, avec leur puissance de séduction et d'envoûtement, dont les titres mêmes donnent à rêver : Frottages de « l'Histoire Naturelle », « L'Eléphant Célèbes », « Euclide », « Deux Sœurs », « Œdipus-Rex », « Tremblement de terre ondulatoire », « Fleurs lunaires », « Très jolie forêt allongée », « La foreta inbalsamata », « Retour de la Belle Jardinière », « Un rocher, une fleur ou une voix », « Main humaine et papillons pétrifiés », « Trois jeunes dionysaphrodites », « Ophélie », « La Femme 100 têtes », « L'Œil du Silence », « Aux 100.000 colombes », « Nids d'Hirondelles », « La ville entière », « Monument aux oiseaux », « Colline inspirée », « Le Ciel épouse la Terre », « Le cri de la mouette », « Les grenouilles ne chantent pas rouge », etc.

Les sculptures retiennent aussi l'attention par leur cocasserie, leur baroquisme malicieux.

Il faut, dans cette exposition qui est une fête pour l'esprit et une joie pour les yeux, flâner sans itinéraire précis, revenir sur ses pas, découvrir et redécouvrir ce monde de mythes et de fantasmes, de visions et de songes, d'hallucinations, de fantasmagories, de métamorphoses. Alors, comme le disait René Crevel « nos paupières deviennent des ailes, nos regards volent plus rapides que le vent... Et nous regardons, vengés enfin des minutes lentes, des cœurs tièdes et des cerveaux raisonnables ».

Max Ernst ou l'invisible mis au jour.

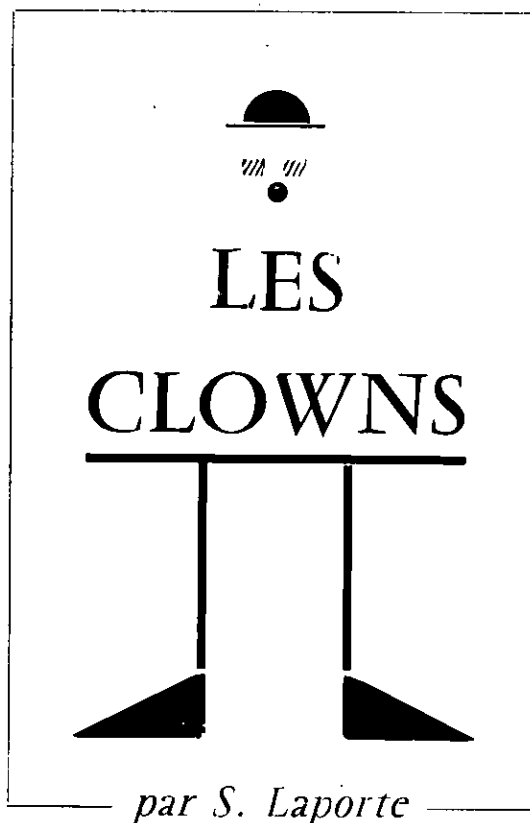
Henri BOURBON ■

De haut en bas :

La Révolution, la nuit ou Pieta — 1923

Katharina undulata — 1920

Après moi, le sommeil — 1958



UN soir, sous la lumière lunaire, un chapiteau s'élève sous l'œil intrigué des habitants d'une petite ville. Un petit garçon en costume marin découvre le cirque avec sa splendeur éphémère, sa naïveté, son clinquant, ses monstruosités aussi ; il voit le fakir, la femme colosse, rencontre le regard d'un long clown vêtu de noir. Ce premier spectacle effraie le jeune Fellini car il lui rappelle quelques-uns des personnages étranges qu'il côtoie ; quelques « figures » de cette petite ville italienne des années 30 sont évoquées avec humour, bonhomie ou tendresse : la vieille dame vociférant les discours du « Duce », la religieuse naine, la femme qui ramène à la maison son époux ivrogne dans une brouette, la brève apparition d'une belle étrangère dans un vieux café.

Le regard est aigu, l'observation fine ; Federico Fellini est fasciné par tout ce qui est singulier, cocasse, hors du commun ; en fait dès son enfance il a été touché par la grâce du cirque.

En partant à la recherche des clowns perdus, Fellini laisse un témoignage d'une forme d'art qui disparaît. Il rend hommage au cirque et surtout aux clowns à qui il doit beaucoup ; l'énormité, le faste, le grotesque que

l'on rencontre au cirque se retrouvent dans ses œuvres. Inspiré et influencé par ce genre de spectacle, Fellini s'interroge sur sa réalité passée et actuelle. Les clowns sont souvent des artistes aux talents multiples : ils pratiquent la comédie, la culbute, l'accordéon et la trompette avec un égal bonheur ; ils sont généreux tels les Fratellini qui se produisaient dans les orphelinats, les prisons ou les asiles d'aliénés. Le cirque offre un spectacle qui peut toucher les publics les plus variés. Le verbe y a peu de place, le geste, la mimique, le costume rutilant et pailleté captivent l'attention. Les clowns ignorent l'intrigue complexe, la démonstration, le spectacle « à thèse » ; ils préfèrent le style direct qui provoque le rire, le comique « mécanique ».

Certes, aujourd'hui, les feux du cirque s'éteignent peu à peu, ou plutôt le spectacle change, les clowns s'effacent souvent devant la ménagerie. Mais il serait trop injuste de considérer le cirque seulement comme un art mineur et d'oublier la place qu'il a tenu dans les débuts du cinéma, Charlie Chaplin, Max Linder et bien d'autres ont subi son influence ; certains gags de films comiques ont été, à l'origine, imaginés par des clowns. Ces artistes ont encore leur place : ils ont inspiré un spectacle à la troupe théâtrale d'Ariane

« Les clowns » constituent une méditation sur la fragilité de l'art et expriment magnifiquement l'amoureuse nostalgie du cirque.

Mnouchkine : le Grand Magic Circus, dans un style fort différent, garde l'esprit du cirque. Mais il apparaît bien qu'aujourd'hui le cirque ne peut que survivre comme un genre marginal ; de même que la commedia dell'arte, il est dépassé, il correspond à une étape dans l'évolution du spectacle. D'ailleurs, en menant son enquête sur les clowns, Fellini ne semble se faire aucune illusion, lorsqu'on lui demande s'il entend prouver quelque chose par son film, la réponse à peine esquissée est interrompue : le visage du « dottore » disparaît sous un saut.

Il faut remercier Fellini de présenter avec tant de gentillesse et de délicatesse tous ces « anciens » du cirque qui évoquent leur passé avec joie et regret ; tous

sont passionnés par leur métier malgré ses difficultés, l'un d'eux envahi par une immense tristesse déclare : « c'était la vie ».

Si le cirque se meurt, Fellini lui offre des funérailles somptueuses. Donnant libre cours à son imagination et à son talent, il orchestre magistralement une fête selon son goût ; il s'offre à lui-même le spectacle qu'il aime, mais il retient aussi les spectateurs anonymes. Son film a un peu le goût mélancolique des choses qui finissent mais on est séduit par le charme des clowns aux visages enfarinés et par les jeux de la piste.

Sylviane LAPORTE ■

*Igor
Stravinsky*

musicien

Protée

par Denis Valfort

*On surnommait Igor Stravinsky
« le Picasso de la musique ».*

LORSQUE, en mai et juin 1953, eut lieu à Paris le Festival musical du XX^e siècle, il sembla évident qu'Igor Stravinsky qui y dirigea quelques concerts et assista à l'anniversaire (1) de la création du « Sacre du Printemps » était le musicien le plus important de cette première moitié du siècle.

Stravinsky vient de s'éteindre dix-sept ans plus tard, sans avoir cessé de composer, de se renouveler et d'étonner.

A la fin de cette vie assurément bien remplie, peut-on estimer que le jugement de 1953 sera ratifié par la postérité ? Oui, sans doute même si cette gloire n'apparaît plus actuellement sans partage.

L'œuvre de Stravinsky est, en effet, doublement impressionnante par son étendue et sa diversité ; elle exprime le long et parfois pénible cheminement d'un artiste accompli mais aux prises à la formidable révolution musicale qu'il a, en grande partie, provoquée.

(1) Au théâtre des Champs-Élysées avec l'orchestre de Boston dirigé par Pierre Monteux.

Igor Stravinsky est un inclassable : ce révolutionnaire est devenu un néo-classique, cet adepte de Tchaïkowsky et de Rossini est aussi un musicien sériel, ce Russe s'est complètement occidentalisé avant d'être reconnu comme le premier compositeur américain. Mais il est aussi un personnage mythique : son nom, pour d'innombrables mélomanes, signifie « musique moderne ».

Inventaire d'Igor Stravinsky : la frénésie du rythme (**Le Sacre du Printemps**) et le devoir d'école (**Agon**), l'imagerie populaire (**Noces**) et l'italianisme (**Pulcinella**), le dépouillement (**Trois pièces pour quatuor à cordes**) et l'exotisme extrême-oriental (**Le Chant du Rossignol**), le burlesque (**Renard**) et la sensualité (**L'Oiseau de Feu**), le retour à Bach (**Octuor**) et le jazz (**Ragtime Music**), et le folklore russe, et l'intrusion du quotidien, et le raffinement du pastiche, et les magies de l'Antiquité grecque.

Claude SAMUEL.

A l'aube de sa carrière — c'est en 1910, il a 28 ans — il produit deux œuvres majeures : « L'Oiseau de Feu » et « Petrouchka ». Pendant les deux années suivantes, il voyage interminablement, se détachant progressivement de sa Russie natale. En 1912, il rencontre Schönberg qui sera son pair mais qu'il ne comprendra que beaucoup plus tard.

Puis, c'est le coup de tonnerre, le « scandale » du « Sacre » créé le 29 mai 1913 à Paris au Théâtre des Champs-Élysées, journée fameuse, sans beaucoup d'équivalent dans l'histoire de la musique — on pense à la création de l'Orfeo de Monteverdi — qui marque la consécration du musicien et l'avènement au grand public de la musique contemporaine.

Le « Sacre » avec son tumulte, ses éclairs, sa violence, sa tendresse aussi n'est pas cependant une rupture. Il est composé selon les principes classiques de l'écriture musicale. Il y a en 1913 des partitions plus révolutionnaires — Schönberg et Webern ont déjà écrit des œuvres capitales — mais il constitue la révélation et le point de départ qui permettront la connaissance et l'épanouissement de la musique nouvelle. C'est aussi un ouvrage qui demeure d'une vigueur et d'une nouveauté incomparables ... au point qu'il reste encore difficile à de nombreuses oreilles et que Stravinsky dut attendre d'avoir 80 ans pour le faire applaudir dans son pays natal.

Auteur du « Sacre », Stravinsky refuse cependant de reconnaître la valeur de la musique atonale. Il se dresse contre les théories de Schönberg et les combat.

Par réaction, sa production va s'orienter vers un long retour au classicisme — il y brillera de mille feux — avant de revenir au modernisme intégral et cette immense carrière va être marquée par des époques extrêmement différentes.

Stravinsky, en 1919, se fixe en France, s'y fait naturaliser et y demeure jusqu'en 1939. Tout en continuant d'écrire quelques œuvres de sa première manière, il compose de nombreux ouvrages inspirés de musiciens du passé (Pergolèse, Bach, Haendel, Beethoven, Weber). Revenu à la foi orthodoxe, il crée également de la musique religieuse. Les dates marquantes de ces vingt années sont, en 1920 « Pulcinella » et les « Symphonies pour instruments à vent », en 1923 l'« Octuor pour Vents » et « Les Noces », en 1926 « Œdipe Rex », en 1929 le « Capriccio pour orchestre », en 1930 la « Symphonie des Psaumes ».

A partir de 1935 et pendant les dix années suivantes, la veine se dessèche et cette longue période néo-classique ne donne plus, malgré leur nombre, que des œuvres mineures. Elle s'achève cependant sur deux compositions importantes, la « Symphonie en trois mouvements » inspirée de Beethoven, « La Messe » inspirée de Guillaume de Machaut et par un chef-d'œuvre, l'opéra « The Rake's Progress » créé à Venise en 1951.

Stravinsky qui avait été surpris par la guerre aux Etats-Unis s'y installe définitivement et devient citoyen américain en 1945. Après la guerre, il voyage abondamment entre l'Europe et l'Amérique.

En 1951, la période néo-classique est terminée. Le compositeur se jette brusquement dans la musique atonale, dernière et étonnante métamorphose. Un événement semble avoir provoqué cette conversion, la mort de Schönberg ; tout paraissait opposer les deux hommes et tous deux ayant vécu à Los Angeles semblent ne s'y être jamais rencontrés. Soudain, Stravinsky se mit avec passion à l'étude de la musique de Schönberg et Webern. Il ne cessera plus jusqu'à sa mort de s'intéresser aux musiciens nouveaux : Boulez, Stockhausen, etc...

Il écrit une première œuvre sérielle en 1952 puis deux nouveaux chefs-d'œuvre marquent cette nouvelle époque, « le Canticum sacrum » en 1955, « Les Tareni » en 1958. Les dix années suivantes sont consacrées à de multiples compositions de moins grande envergure et consistant surtout en de petites pièces de faible durée, la dernière connue datant de 1967.

Depuis quatre ans, vieilli, malade et en proie à des multiples difficultés financières, Stravinsky semble n'avoir plus écrit.

La vie et l'œuvre de Stravinsky sont, en définitive, exceptionnelles. Comme les véritables Maîtres, il a abordé tous les genres, tous les styles, n'hésitant même pas, à l'instar des grands anciens, à récupérer et modeler à son goût des œuvres antérieures mais l'esprit toujours en éveil, la veine toujours renaissante.

Cette œuvre composite mais solide, traversée de multiples courants mais sans cesse renouvelée représente bien la nouveauté et la complexité de son époque. Elle est, probablement, à cet égard, exemplaire, inoubliable.

Denis VALFORT ■

notes de Lecture

DE QUELQUES LIVRES

par Henri Bourbon

● SUR LA COMMUNE

« Cette Révolution qui passe tranquille et belle comme une rivière bleue » — Vallès
« C'est le retour à la barbarie » — Taine

Une trentaine de livres, au moins, viennent d'être publiés pour commémorer le centenaire de la Commune de Paris, révolution manquée dont la répression tragique constitue une des pages les plus tristes de notre histoire : 30.000 Communards passés par les armes, 40.000 prisonniers dont 10.000 furent condamnés. Dans le camp adverse, les Communards ou Communeux (1) ont fusillé une centaine d'otages.

Le souvenir de la Commune, grande flambée patriotique, anarchiste et jacobine, n'a cessé de demeurer vivace et de susciter des interprétations opposées et des commentaires divergents de la part des politiques et des historiens. Il n'y a là rien que de normal d'ailleurs, car l'insurrection parisienne de 1871 avec ses contradictions, sa spontanéité un peu folle, ses improvisations, son lyrisme, ses tensions, ses divisions, ses élans généreux, ses débats idéologiques, ses excès, est un phénomène d'une richesse quelque peu confuse.

Il convient de se féliciter d'abord de la réédition de livres « classiques » écrits par des témoins et des acteurs de l'événement :

— *Histoire de la Commune de 1871*, par P.O. Lissagaray (Maspero). Une synthèse fondamentale publiée pour la première fois en 1876 à Bruxelles.

— *La Commune*, par Louise Michel (Stock). La célèbre militante révolutionnaire qu'on appelait « la Vierge Rouge », l'institutrice blanquiste, formée aussi

(1) Les insurgés s'appelaient entre eux « communeux ». Le mot « communard », moins habituel, avait, en fait, une nuance péjorative.

à l'école de Proudhon et de Bakounine, présente, dans un récit fiévreux, une image épique de Paris au front d'insurgé. Il faut compléter ces souvenirs qui vont de la chute du Second Empire à la déportation en Nouvelle-Calédonie par les descriptions et anecdotes de Maxime Vuillaume : *Mes Cahiers Rouges* (Albin Michel).

— *L'insurgé*, par Jules Vallès (Livre de Poche). Un beau livre émouvant d'un grand écrivain communard : sa qualité littéraire donne une exceptionnel intérêt à ce témoignage ardent.

— *Le Cri du Peuple* (Éditions Les Yeux ouverts). La reproduction des 65 numéros fac-similé du journal dirigé par Jules Vallès permet de suivre au jour le jour (du 21 mars au 23 mai 1871) les phases du soulèvement populaire et du combat des Fédérés.

— *Souvenirs d'un insurgé*, par Paul Martine (Librairie Perrin). Mémoires inédits d'un jeune universitaire républicain qui ne joua qu'un rôle de second plan, mais que son patriotisme intransigeant conduisit à adhérer au mouvement communaliste, car, internationaliste dans ses déclarations, la Commune fut aussi et d'abord un sursaut de l'honneur national, une rébellion contre un gouvernement timoré et une armée défaite qui cédaient devant l'ennemi prussien. Plus tard, Paul Martine adopta un itinéraire politique déconcertant de la part d'un ancien Communard, dépassant Rochefort sur la droite : il fut avec sectarisme boulangiste et anti-dreyfusard.

Parmi les nombreuses études historiques récentes nous sommes contraints de faire un choix.

— *Les Communards*, par J.P. Azema et M. Winock (Le Seuil). Par deux historiens de la III^e République, un petit livre clair, précis, complet, facile à lire, très bien illustré.

— *Le procès des Communards*, par Jacques Rougerie (Julliard). La terrible répression par les vainqueurs, l'Armée de M. Thiers — une répression qui ressemble à une vengeance. Une étude très documentée.

— *Les pétroleuses*, par Edith Thomas (Gallimard). Un hommage à la passion des femmes de la Commune par une historienne engagée.

— *Rossel*, par Edith Thomas (Gallimard). Le portrait d'une des personnalités les plus intéressantes parmi celles qui symbolisent la tragédie de la Commune. Brillant officier de carrière, Rossel a rejoint la Commune. Délégué à la Guerre du 1^{er} mai au 9 mai 1871, il fut exécuté quelques mois après par les « Versaillais ». Démissionnaire le 9 mai, il dénonça l'impuissance du gouvernement communaliste : « Tout le monde délibère et personne n'obéit... La Commune a délibéré et n'a rien résolu ».

— *Louise Michel*, par Edith Thomas (Gallimard). Une vie qui est un moment de l'histoire révolutionnaire de la France et un extraordinaire roman.

— *Edouard Moreau, l'âme du Comité Central*, par Marcel Cerf (Denoël) : un bourgeois patriote et révolutionnaire assume avec un immense dévouement les responsabilités qui lui sont confiées, mais sans illusion sur l'issue de la lutte. A travers l'action d'Edouard Moreau apparaît le conflit qui opposa le Comité Central au Conseil de la Commune.

— *Communes de province, Commune de Paris*, par Jeanne Gaillard (Flammarion). La province a connu, avant même la capitale, des mouvements populaires urbains d'une inspiration proche de celle de la Commune de Paris. A Marseille, à Lyon, à Saint-Etienne, au Creusot et dans plusieurs villes du Midi se sont déroulées des insurrections ou révoltes revendiquant les libertés communales et le bien-être du peuple. Le communalisme provincial (le monde rural demeurant à l'écart et hostile) possédait des caractères propres, distincts du communalisme parisien.

— *Le Paris communal*, par Maurice Choury (Librairie Perrin). Avec ferveur l'auteur exalte le Printemps parisien de 1871 ; il en restitue l'ambiance populaire et quotidienne ; il trace un tableau attachant.

— *L'avènement de M. Thiers et Réflexions sur la Commune*, par Henri Guillemin (Gallimard). L'auteur ne prétend être ni impartial ni impassible, sa réputation est d'ailleurs bien établie. Son livre donne sur la journée du 18 mars 1871 et la Commune un certain nombre d'aperçus à retenir, notamment en ce qui concerne l'impréparation politique et l'inorganisation militaire. L'appréciation défavorable sur Proudhon est particulièrement injuste.

Il est un livre qui mérite une attention particulière, c'est l'essai original et anticonformiste de Max Gallo, « *Tombeau pour la Commune* » (Robert Laffont), essai qui prend parfois le ton du pamphlet et qui comporte des réflexions stimulantes sur le récit mythique de l'histoire, plus spécialement sur le récit marxiste. Max Gallo qualifie de « scandale intellectuel » la récupération de la Commune tant par les communistes marxis-

Un groupe de la Garde Nationale de la Commune.
Place Vendôme.

— *La grande histoire de la Commune* (cinq volumes dont quatre parus), par Georges Soria (Robert Laffont — Livre Club Diderot). Une présentation des événements dans l'optique marxiste ; une iconographie remarquable ; un ouvrage monumental et somptueux.

— *La Commune*, par Albert Ollivier (Gallimard). L'auteur met en évidence les influences proudhoniennes et libertaires sur le mouvement insurrectionnel.

— *Paris Libre 1871*, par Jacques Rougerie (Le Seuil). Un des meilleurs spécialistes de la Commune a écrit un des ouvrages les plus originaux et les plus riches d'enseignement sur Paris et la Commune : Paris révolté, Paris en liberté, Paris en fête, Paris insurgé, Paris en flammes, Paris ensanglanté.

Les barricades au Pont de Neuilly.

tes orthodoxes que par les gauchistes de mai 1968. N'est-il pas abusif de prétendre, par exemple, comme Engels : « La Commune a été le berceau du Communisme international », ou de proclamer comme Lénine : « Nous sommes les fils de la Commune ». Définir la Commune comme le premier gouvernement de la classe ouvrière, la première manifestation de la dictature du prolétariat, n'est-ce pas travestir, ou transfigurer, la réalité ? Quant au socialisme à visage policier ou militaire, il a quelque impudence à se placer dans la ligne d'une révolte qui se réclamait de la Liberté et des libertés et qui se voulait une tentative de révolution sociale par la démocratie directe et permanente.

Pour le jeune historien, la Commune est une révolution passéiste et romantique qui n'a rien de prophétique et ne saurait servir aujourd'hui de modèle à une action politique et sociale cohérente. Les dirigeants de l'insurrection, estime-t-il, n'avaient une vue exacte ni des réalités économiques de leur temps, ni de la société française dans son ensemble, ni des problèmes concrets qui se posaient alors, ni du rapport des forces en présence, d'où leur méconnaissance des possibilités d'une lutte efficace, d'où leur échec. « Les Communards vivaient en plein mythe historique ». L'utilisation des Communards pour une entreprise de sacralisation et de mythification à des fins de propagande marxiste ou gauchiste indignes Max Gallo, mais précise-t-il heureusement : « S'il s'agissait d'honorer des hommes, combattants héroïques qui se sacrifièrent

pour leurs idées et crurent à un avenir de fraternité et de justice, s'il s'agissait d'opposer à l'égoïsme rancé des Thiers et autre Vinoy ou Mac-Mahon la générosité de la plupart des Communards, s'il s'agissait de préférer Jules Vallès, J.B. Clément, Dombrowski, Delescluze, Pyat, Pottier aux Trochu et aux Jules (Favre ou Simon qu'importe !) on applaudirait des deux mains ». Max Gallo reconnaît que les « Communards portent, bien sûr, le témoignage de la fureur qui habite les hommes dignes de ce nom devant l'injustice permanente qu'est la vie sociale. La Commune confirme la force potentielle énorme que peuvent libérer les mots de justice et d'avenir ». Mais, souligne-t-il, la persistance des mythes communards prouve que le socialisme anti-bureaucratique n'existe toujours qu'à l'état de rêve, tandis que « le capitalisme n'a pas été pensé avant d'être. Il a été ».

La sévérité de Max Gallo à l'égard du bilan de la Commune est un peu trop systématique, elle a toutefois quelque chose de salubre face au triomphalisme simplificateur d'une certaine intelligentsia de gauche. Le jugement plus nuancé de Jacques Rougerie répond peut-être mieux à la vérité de la Commune, dont il importe de ne pas oublier qu'elle ne dura que soixante douze jours (18 mars-28 mai 1871) : « Le Communeux a pour une large part rejoué l'An II, ranimant les flammes de 1793, et la Commune est en ce sens un crépuscule, la dernière des révolutions du XIX^e siècle français. Aurore, la Commune le fut aussi, ancien et

nouveau s'y mêlant, se gênant parfois l'un l'autre. La Commune c'est le déferlement de la ville populaire sur la ville bourgeoise. La Commune réussit aussi à être socialiste, elle essaya du moins de l'être. Le socialisme de 1871 doit beaucoup à l'utopisme de la première moitié du siècle, un utopisme cependant déjà décanté... Mais qu'elle paraît mince l'œuvre proprement sociale de la Commune. Et cette Commune, comme elle est divisée, déchirée en ce qui touche le problème de l'Etat!... La Commune, cette révolution involontaire, est peut-être venue trop tôt.

Les hommages plus ou moins fervents, les études plus ou moins objectives, les récits plus ou moins orientés qui sont publiés ou réédités à l'occasion de ce centième anniversaire aideront-ils, dans leur diversité, à mieux cerner le visage émouvant et contrasté de la Commune de Paris? On le souhaite, sans oublier que la vérité historique absolue n'existe pas.

Il faut bien constater, à propos de ce centenaire de la Commune, que l'on ne comprend finalement que la célébration sans restriction et l'exécration familière aux bien-pensants, qui l'une et l'autre sont également anti-civiques. Il aurait été convenable que le gouvernement français situe la Commune de Paris dans l'histoire de France à laquelle elle appartient au moins aussi incontestablement que Napoléon I^{er}. Le Général de Gaulle a dit, parlant des morts français de 1939-1945: « que la France ensevelisse tous ses morts ». On doit tristement conclure qu'en dehors des hommages conventionnels, partisans ou sollicités, les morts de la Commune restent après cent ans, pour ceux qui ont la charge de la Patrie, des morts sans sépulture.

●

L'effondrement sans gloire du Second Empire, le Siège de Paris, la brève aventure de la Commune ont inspiré quelques romans et récits récents intéressants mais dont aucun n'est un chef-d'œuvre.

— Le Canon Fraternité, par Jean-Pierre Chabrol (Gallimard), une sorte de reportage apocryphe mais chaleureux, vivant, enthousiaste.

— L'Ordre et le désordre, par Claude Spaak (Flammarion), des chapitres à Paris chez les insurgés alternent avec des chapitres à Versailles chez les gouvernementaux.

— La Polka des Canons, par Armand Lanoux (Grasset), reconstitution des grandes journées révolutionnaires et évocation des événements politiques sous forme d'histoire romancée, dans un éclairage favorable à la Commune. T. II à paraître: « le Coq Rouge ».

— La Commune, par Cécil Saint Laurent (Presses de la Cité): l'amour et le romanesque dans le cadre de la Commune parisienne; réaliste et pittoresque avec une teinte de désinvolture.

Il faut signaler enfin une Anthologie des Poètes de la Commune, par Maurice Choury (Seghers) qui réunit des textes de poètes célèbres tels Rimbaud, Victor Hugo, Verlaine, d'écrivains tels Jules Vallès, de chansonniers tels J.-B. Clément (l'auteur du « Temps des Cerises »), Eugène Pottier (l'auteur des strophes fameuses de « L'Internationale »), des journalistes comme Clovis Hugues, Eugène Vermersh, des militants comme Louise Michel. De ces vers inspirés par la colère, le défi et la révolte, nous avons extrait le poème ci-après de Jules Vallès. Mais cette anthologie ne doit pas faire oublier que la grande majorité des écrivains de l'époque (et les plus illustres: Flaubert, Théophile Gautier, George Sand, Zola, Alphonse Daudet, Leconte de Lisle, Barbey d'Aurevilly, A. Dumas fils) furent des adversaires déclarés de la Commune (cf. Les écrivains contre la Commune, par Paul Lidzky).

VINGT-HUIT MAI

Vingt huit Mai:

*La bataille allait être finie.
Les canons éreintés hurlaient notre agonie.
Mais il restait encor quelque part, par là-bas,
Un drapeau qui saignait sur des pavés en tas.*

*J'allai de ce côté, chancelant, las de vivre...
Les autres étaient morts — personne pour me suivre!
Je râlais, épuisé par la lutte en fureur
Noir de crasse et de poudre et saoulé de douleur.*

*La rue où je passais était calme et déserte;
Même quelques pavés avaient la barbe verte,
Un bout de treille en fleur s'étirait contre un mur;*

*Là-haut un soleil cru flambait dans un ciel dur,
Que les boulets rayaient comme des hirondelles.
L'incendie étalait l'or rouge de ses ailes!*

*Entre la terre chaude et le ciel aveuglant
Le vaincu s'arrêta pâle, las et sanglant...*

*A quoi pensa-t-il donc? — J'ai perdu la mémoire
Le souvenir s'éteint dans la nuit de l'histoire;
Mais tandis qu'il était ainsi seul et debout,
Les yeux vers l'horizon, le cœur je ne sais où,
Les doigts tachés de rouge et la tête livide,
Avec des airs de fou serrant son fusil vide,
Un bruit se fit entendre en ce calme profond
Que coupaient seulement les hoquets du canon.*

*Et machinalement je relevais la tête...
Je vis sur un balcon, accoudée et coquette,
Une femme aux cheveux dorés, aux grands yeux bleus.
La femme et le vaincu se fixèrent tous deux,
Elle avait un peignoir avec des nœuds groseille
Et portait, en cocarde, un œillet sur l'oreille...
Ce ne fut qu'un rayon, une flamme, un éclair!
J'entendis une voix qui déchirait l'air clair,
Et je n'eus que le temps de tourner la muraille
Feu!... cria-t-on. — C'étaient les soldats de Versailles.*

*J'ai toujours dans les yeux l'éclair de cet œil bleu,
Je revois ce peignoir enrubané de feu,
Dans l'air chargé de mort cette allure de fête,
Cette coquetterie au fort de la tempête,
Et je mêle toujours quand je deviens songeur,
L'odeur de notre poudre à l'odeur de sa fleur.*

Jules Vallès.

- **LA PERSUASION POLITIQUE** par Monica Charlot
- **LE GAULLISME** par Jean Charlot
- **LES CLUBS ET LA POLITIQUE EN FRANCE** par Janine Mossuz

Les dossiers de la Collection U2 qui rendent de si grands services (et pas seulement aux étudiants) comprennent désormais une série « Politique » qui est dirigée par M. Alain Lancelot, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Le premier volume est consacré à ce phénomène important et parfois déroutant qu'est la persuasion politique : il est dommage que certains commentateurs politiques ne l'aient pas lu, car il leur eût sans doute évité de répéter, sur la propagande, des lieux communs. Les indications contenues dans ce livre méritent de retenir l'attention de ceux qui s'intéressent ou se consacrent à l'action politique.

On sait quelle est la formule de la collection : une série de documents classés et précédés de notes qui en fournissent le mode d'emploi. L'ampleur de la partie rédactionnelle varie selon les sujets ; quand la documentation est abondante, comme dans le cas du gaullisme, l'auteur se borne à de brèves mais substantielles indications réduites à l'essentiel ; quand elle est abondante, mais parfois un peu ésotérique, comme la littérature sur le « marketing » politique, les explica-

tions doivent être plus détaillées ; quand, enfin, le sujet n'a pas fait l'objet de synthèses antérieures, comme c'est le cas des clubs, l'auteur doit implicitement élaborer une telle synthèse pour présenter ses documents. Janine Mossuz, à qui on doit un récent *André Malraux et le gaullisme* dont nous avons rendu compte ici-même, a dressé ainsi une utile typologie qui distingue les « sociétés de pensée » et « les clubs de combat politique ». C'est un véritable *who's who* de ce phénomène si commenté et cependant si difficile à saisir en raison de sa diversité. La typologie conduit à une analyse des clubs devant l'action politique dont les conclusions sont nuancées : c'est « l'inaptitude de la formule même du parti à offrir, à certaines couches de la population, le type d'action qu'elles souhaitent mener qui permet de comprendre pourquoi d'un bout à l'autre de l'échiquier politique, des clubs sont sans cesse créés ». Il faudrait d'ailleurs ajouter à la liste un dernier avatar de la formule, avec le « club parlementaire » inauguré par le « Comité d'études pour un nouveau contrat social » animé par M. Edgar Faure.

Armand Colin — Collection U2 — série politique.

● **LA POLITIQUE ECONOMIQUE DES PRINCIPAUX PAYS INDUSTRIELS DE L'OCCIDENT** par Jean Saint Geours

Enumérant d'abord les acteurs et les objectifs de la politique économique, l'auteur, aujourd'hui directeur général du Crédit Lyonnais, hier haut fonctionnaire au Ministère des Finances, analyse les mécanismes complexes qui président au développement d'une nation industrielle : stabilité des prix, balance des paiements, emploi, environnement politique (indépendance nationale, justice, etc...).

Il passe ensuite en revue les moyens. Tantôt ceux-ci relèvent directement des Pouvoirs publics : budget, régulation du marché de l'argent, taux de change ; tantôt, ils sont constitués par leur intervention sur les marchés des biens et des services (réglementation des ententes, des prix, des échanges extérieurs).

Vient ensuite une longue étude consacrée aux aspects généraux de la politique de développement. C'est l'oc-

casion d'une comparaison éclairante entre les différents comportements des grands pays, en matière de planification, investissements, aménagements du territoire, recherche scientifique, politique, industrielle ou agricole.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la maîtrise de la conjoncture sous ses trois aspects : lutte contre la récession ou au contraire l'inflation, politique des revenus salariaux et autres. On y trouve un rappel riche d'enseignement des aléas qui depuis vingt cinq ans ont affecté dans des sens et à des moments souvent différents la situation des principaux pays industriels de l'Occident.

Un ouvrage rigoureux et bien informé.

Editions Sirey.

● **LE MODELE SUEDOIS** par Jean Parent

Petit pays, tard venu à la civilisation industrielle, la Suède s'est assurée avec le minimum de heurts et le maximum d'efficacité et de justice, un développement qui a fait aujourd'hui de lui le plus riche pays d'Europe. Un pays dont l'image apparaît exemplaire à beaucoup de démocrates sociaux attachés à une politique de progrès dans laquelle le communisme n'aurait aucune part.

L'originalité du modèle suédois est d'avoir constitué et maintenu un équilibre remarquable entre un régime économique, animé par un néo-capitalisme conquérant condamné à vendre au monde entier parce

qu'il sait qu'il doit beaucoup lui acheter, et un régime politique voué, depuis près de quarante ans, à un socialisme passionné d'égalité, spécialement en matière de revenus et d'éducation.

Il est vrai que depuis quelques années, des grincements se font entendre dans ce système. Les avantages dont l'économie suédoise disposait face à la concurrence internationale s'effacent : détérioration de la balance commerciale et inflation. En conséquence, le gouvernement socialiste a tendance à sortir de sa neutralité et le monde des affaires s'inquiète.

L'Etat tend à devenir le principal détenteur de capitaux et semble porté à intervenir davantage dans l'éco-

nomie. D'autant que pour défendre les positions qu'elle a su conquérir à l'échelle de la planète, la Suède a plus que jamais besoin d'investir.

Par ailleurs, la « paix industrielle » (paix obtenue grâce aux règles organisant la discussion et les relations entre partenaires sociaux) qui a régné en Suède de 1945 à 1970 semble aujourd'hui menacée. Depuis le début de l'année, on assiste en Suède à une sorte de révolte des cadres ; les grèves et les débrayages sont déclenchés par des salariés importants et très quali-

● JEAN JAURES par Harvey Goldberg

Professeur à l'Université de Wisconsin, M. Harvey Goldberg présente une biographie de Jean Jaurès qui a le caractère d'un ouvrage scientifique mais qui possède les qualités du récit journalistique au meilleur sens du mot.

La rigueur de l'historien n'exclut pas le souci d'être accessible au public non spécialisé.

M. Goldberg ne cache pas son admiration pour Jaurès. Ces quelques lignes, parmi d'autres, en témoignent : « Jaurès était un socialiste intransigeant qui avait en vue une transformation totale de la société dans laquelle il vivait, un humaniste dans la grande tradition qui accusait la guerre et prenait la défense d'une humanité en plein éveil, un tribun passionné qui élevait la conscience de l'homme et lui traçait son chemin vers le socialisme. Il avait l'honnêteté d'être révolutionnaire, l'humanisme d'être tolérant, la sagesse d'admettre l'évolution de sa pensée. Il fut, comme Romain Rolland l'a écrit, un homme complet, harmonieux et libre ».

M. Harvey Goldberg estime que dans notre époque de bouleversement et de confusion, la tentative de

● LA MER ET LES PRISONS par Roger Quilliot

Lorsque la première édition de « La Mer et les Prisons » parut, en 1956, les critiques se plurent à reconnaître que Roger Quilliot venait de signer là l'essai le plus complet et le plus pertinent sur Albert Camus (1).

L'auteur, en effet, par une approche « sympathique » à tous les sens du mot, parvenait à éclairer d'un jour nouveau certains aspects d'une œuvre trop souvent mal comprise, parce que, peut-être, trop connue. Cependant, laissait-il entendre dans son propos liminaire, « chez un auteur vivant, les jeux ne sont pas faits, le dernier mot n'est pas dit. Cette lecture à rebours des œuvres du passé est impossible ».

Quinze années ont passé depuis, avec, en 1960, la mort absurde par définition, qui enlevait Albert Camus à l'affection de ses amis, à l'admiration de ses lecteurs, et mettait un point final à une évolution que l'on aurait aimé voir se poursuivre jusqu'à son terme normal : « Cette lecture à rebours des œuvres du passé » devenait alors possible, elle fait l'objet de la deuxième édition de « La Mer et les Prisons », publiée en 1970.

Que d'événements en effet depuis la première édition ! œuvres nouvelles : « La Chute », « L'Exil et le Royaume », par exemple ; textes inédits, comme « La Mort Heureuse » ; correspondance, avec Francis Ponge,

fiés qui subissent les conséquences d'une augmentation considérable de l'impôt sur le revenu décidée en application du thème gouvernemental « davantage d'égalité ».

Les difficultés que le modèle suédois éprouve à se maintenir dans un monde en changement rapide sont significatives et l'auteur les analyse avec une grande compétence et une réelle objectivité.

Calman-Lévy, éditeur.

Jean Jaurès de concilier, en un projet politique cohérent, la justice et la liberté, garde une valeur exemplaire et conserve son actualité.

L'auteur décrit à travers la vie de Jaurès la naissance et le développement du socialisme en France ; il explique dans quelles conditions Jaurès a donné son adhésion de cœur et de raison au socialisme. Il montre la part originale qu'il a prise aux grands combats de la République, son attachement à la paix, sa volonté de promouvoir des réformes économiques et sociales audacieuses mettant fin à l'oppression des travailleurs.

Mais M. Harvey Goldberg souligne que Jaurès n'adhéra jamais pleinement aux théories marxistes : s'il souscrit à la critique de la production capitaliste il ne se rallia pas au « déterminisme historique ». Il y a en Jaurès un idéalisme et une foi démocratique qui l'empêchent d'être un authentique marxiste.

Notons que l'ouvrage se réfère à un certain nombre de documents inédits.

Éditions Fayard.

Henri BOURBON ■

Guy Dumur ou surtout René Char. Avec Pierre Bonnel aussi. Autant de matériaux nouveaux dont le critique averti se devait de prendre connaissance avant de pouvoir esquisser un portrait plus exact de « cet homme en marche qui, selon J.P. Sartre, nous mettait en question et était lui-même une question qui cherchait sa réponse ».

Les éléments d'une réponse à cette « question », Roger Quilliot les recherche tout au long de son essai, au travers d'une analyse chronologique des œuvres et des événements qui marquèrent la vie d'Albert Camus. La structure par œuvres, qui caractérisait déjà la première édition est, en effet, maintenue — c'est l'analyse — mais la trame ne se rompt pas et, de l'une à l'autre au fil des pages, nous voyons se préciser — c'est la synthèse — l'image de l'écrivain : image plus « nuancée » qu'en 1956, d'un Camus plus « écorché » selon le mot de l'auteur.

Par-delà leur diversité, en effet, l'étude approfondie des textes camusiens ramène à l'unité : « chaque livre n'est qu'un temps de cette description patiente de l'univers, dont Camus avait fait le principe de son œuvre ».

Univers d'ombre et de lumière, avec l'eau bleue de la Méditerranée, où il fait bon se baigner sous le soleil d'Oran et d'Alger, avec les murs aussi, qui se dressent entre les hommes : murs de pierre, dressés par l'injustice entre l'homme libre et le prisonnier ; murs de silence à travers lesquels le langage — les langages — ne communiquent pas.

Univers « absurde » s'il en est, face auquel l'homme s'installe dans la Révolte ! Point, contrepoint. Ardeur à vivre et présence de la mort s'y disputent chaque jour la vedette, et Camus, qui luttait toute son existence contre les attaques de la tuberculose, le sait mieux que personne : « Ce qui est naturel, en définitive, c'est le microbe ». Telles sont les règles de ce jeu — sur scène, sur un terrain de « foot » ou dans la vie — et pour la chaleur d'une amitié dans « L'Equipe », combien de « Malentendus » tragiques entre les hommes ?

Ainsi, et Roger Quilliot le fait parfaitement ressortir, « Noces » ardentes avec la Terre et divorce lucide d'avec l'Univers, loin de se contredire, se fondent d'une œuvre à l'autre pour dessiner le profil attachant de Camus « l'écorché » : question d'éclairage, question de langage, les hibiscus de Tipasa ne font pas oublier le vent de Djernila ; il y a bien « L'Exil et le Royaume », « La Mer et les Prisons », « l'Envers et l'Endroit » d'un même décor.

Cette dualité de l'œuvre est aussi celle de l'existence. Pas plus que le don d'imagination du poète, Camus ne cultive l'art de la dialectique du philosophe. Ainsi la parole suit les actes au plus près. Pour le mystère de la création, Camus n'invente pas, il raconte : « L'écriture est une manière d'être qui ramasse et fond toutes autres ».

L'écriture ! Se pose alors, avec « les mots », le problème du langage.

Dans l'édition 1970, précisément, Roger Quilliot s'arrête, beaucoup plus encore qu'en 1956, à l'étude de ces problèmes du langage. Mise à jour, par exemple, des procédés de « trompe-l'œil » qui, dans « La Peste », tendent à créer un double niveau d'expression avec un décalage, pas toujours compris, entre le langage moralisant — que retient seul le lecteur pressé — et celui de l'indifférence, sous-jacent, qui convient mieux à un monde absurde. Etrangeté de la Peste, et impuis-

sance à la traduire, expliquent le balancement subtil entre ces conversations « signifiantes » qui jalonnent le livre et le choix fondamental de l'insignifiance et de la dérision, par lesquels on veut nous montrer qu'en somme, les plus grandes tragédies sont les plus ordinaires.

L'accueil réservé à « La Peste », le concert de louanges et de reproches adressés à ce « Saint laïque » et à sa « morale de la Croix Rouge » prouvent combien restent actuels les malentendus du langage et les problèmes de l'incommunicabilité.

Roger Quilliot, d'ailleurs, revient sur ces questions du langage en étudiant « L'Etranger » et « La Chute », romans « ambigus », qui désorientèrent tellement la critique, sans doute parce que leur sujet était l'ambiguïté elle-même. Le même objectif, en effet, est visé, mais les approches, et les conclusions diffèrent quelque peu : Si Meursault croyait encore à une certaine innocence, perdue, mais que l'on pourrait peut-être retrouver, Clarence — et Camus — n'y croient plus : « J'ai mis à jour la duplicité profonde de la créature ». Sartre ne dira pas autre chose dans « Les Mots ».

Ainsi, Roger Quilliot est fondé à conclure que « toute l'œuvre de Camus n'est qu'une lutte sans cesse renouvelée contre les mystifications du langage au nom même du langage ». Et ce n'est pas son moindre mérite que d'avoir, par la clarté du sien, rendu à chacun moins obscur celui de son modèle. Sans doute, malgré la mort, le « dernier mot » n'est-il pas dit. L'auteur lui-même confesse : « Nous n'avons pas fini de questionner son œuvre et de répondre à ces questions. Aujourd'hui, comme hier, Camus reste douteux. C'est sans doute qu'il n'a pas cessé d'être ».

Peut-être alors, tel Sisyphé son rocher, Roger Quilliot devra-t-il reprendre un jour la plume sur son sujet. Il faut imaginer que ses lecteurs en seront heureux car, en dissipant bien des « malentendus », chacune de ses éditions contribue à rendre, au chercheur comme au grand public, Albert Camus moins « étranger ».

Dominique TURPIN ■

(1) « Essai sur Albert Camus », par Roger Quilliot, chez Gallimard.

● VIE D'ANDRE GIDE (tome I : 1869-1909) par Pierre de Boisdeffre

Comment est-on devenu André Gide ? Comment un fils unique, de famille protestante puritaine, bourgeoise, austèrement universitaire, s'est-il mué en pélerin du plaisir, puis en écrivain raffiné mais narcissique, éternel témoin de lui-même, publiant à tirage limité par l'insuccès ses confidences ; puis, conquérant une large audience à l'âge mûr, en prophète de son propre immoralisme, en militant de l'individualisme libertaire, qui scandalisa plusieurs générations de « familles » ?

Médecins et psychologues répondent aujourd'hui — en un temps où la jeunesse jouit d'une liberté sans précédent, sous le double effet du progrès des moyens de communication et de combats tels, justement, que celui d'un Gide — qu'une telle évolution, loin d'être paradoxale, est au contraire le produit non seulement de circonstances particulières, mais aussi d'une époque

et d'un milieu. Certes, tous les jeunes gens élevés dans un rigorisme calviniste ou janséniste aussi pesant que celui qui marqua, parmi tant d'autres, l'enfance et l'adolescence d'un André Gide ne sont pas devenus pour autant des frères-pêcheurs de la liberté sexuelle ; mais nous savons mieux aujourd'hui les méfaits d'une telle éducation pour l'équilibre général et l'épanouissement affectif, et nous comprenons que, sur une nature impressionnable de garçon solitaire, orphelin de père à 11 ans, et élevé par une de ces « femmes fortes de l'Evangile » pour qui l'amour « permis » entre époux était assorti de regrettables concessions à la chair, l'affirmation de soi, contrariée dans ses élans les plus « normaux », ait pu se traduire, les circonstances aidant, par une « déviation » bientôt célébrée comme une libération personnelle, puis comme l'une des voies de la libération d'autrui.

Voilà pour « l'inverti ». Mais l'artiste ? Ils ne sont pas séparables. L'écrivain Gide a, certes, pu tirer profit d'un culte familial pour l'esprit, le travail intellectuel, la méditation des grands textes et singulièrement de l'Écriture ; mais il n'est né à la création littéraire que de sa propre volonté de justifier son être dans son originalité profonde, dans son droit à s'exprimer dans le comportement et l'œuvre de son choix, quitte à scandaliser. Quitte, aussi, à exagérer, à se faire le prédicant non plus seulement de la liberté en général — étant entendu qu'il fallait bien en passer par le déploiement de la sienne propre — mais d'un comportement bien particulier...

Quels qu'aient été les excès de Gide, quelque indifférence ou aversion que l'on puisse éprouver pour ses mœurs ou l'étalage de ses mœurs, ne faut-il pas admirer cette volonté d'être soi-même, qui se manifeste par l'obstination à se différencier ? L'intérêt d'une biographie intelligente n'est-il pas, justement, de nous montrer que « l'on ne devient pas homme en un jour », que « ce qui compte, chez un adolescent, c'est de vouloir le devenir. Une vie d'homme, avant même de se construire, existe par le projet que son auteur porte en lui » ? Nul n'en est plus conscient que Pierre de Boisdeffre, auteur de cette première Vie d'André Gide dont la préparation, de toute évidence, l'a passionné comme passionné toute recherche de la vérité d'un être, parce qu'elle nous dispose à la vérité sur nous-même. Un peu trop vite classé homme de droite, critique de droite — mais c'est la faute de sa pudeur, de son sens de l'humour, de son classicisme, et d'une élégante fidélité lucide à ses origines familiales —, Pierre de Boisdeffre se dévoile plutôt — dans cette biographie d'un homme et d'un écrivain auquel il ne ressemble que par une enfance enfouie au fond d'un vieux manoir, sans frère ni sœur, et le même souci de l'œuvre à bâtir, — comme un humaniste bien de notre temps. D'une ténacité et d'une rigueur toutes scientifiques dans la recherche et l'usage du document, d'une attention aux conquêtes récentes de la psychologie et de la sociologie ; mais, surtout, il dégage le message gidien et du moralisme facile, et de l'amoralisme non moins conformiste, sous lesquels deux camps adverses ont voulu l'enterrer. Modestement qualifiée d'« essai de biographie critique », sa vision des quarante premières années — les années décisives, les plus dures — de la vie de Gide n'est pas d'abord une invitation à lire ou relire *Les Cahiers d'André Walter*, *Paludes*, *Les nourritures terrestres* ou *L'immoraliste*, c'est un appel (profondément fidèle à ce que la pensée de Gide a de plus fort) à la conquête de soi, à la conquête et à la ma-

trise de la liberté. C'est donc un service rendu, certes, à un Gide un peu oublié dans son purgatoire, mais bien davantage aux jeunes qui accèderont à Gide par cette biographie sans complaisance.

L'instinct qui souffle à un enfant ce cri qu'il poussera jusqu'à sa mort : « Je ne suis pas pareil aux autres ! Je ne suis pas pareil aux autres ! », cette révélation qu'eut le jeune André Gide de l'unicité de son être, cette volonté opiniâtre — excessivement égocentrique, sans doute — qui fut toute sa vie la sienne, à travers mille méandres, de s'accomplir, ne devraient-ils pas retentir en chaque adolescent et inspirer tout itinéraire humain ? La Civilisation, ne serait-ce pas une société où chacun accèderait à la conscience de sa parfaite singularité, conscience sans laquelle il ne peut y avoir ni personnalisation de l'individu, ni, par conséquent, communauté de personnes ? Ce milieu idéal de développement humain, les progrès de la pédagogie et de la socio-psychologie peuvent nous faire croire que nous nous en sommes rapprochés, mais des aliénations nouvelles accompagnent et contrarient des facteurs de communauté. Jamais notre monde, et en premier lieu les jeunes, en proie aux joies et aux affres d'une totale liberté, n'a eu autant qu'aujourd'hui besoin de vrais face à face avec ces vivants illustres que devraient être ceux d'entre les morts qui furent les responsables les plus actifs, sinon déterminants — penseurs, savants, hommes d'État — de l'évolution qui a fait de notre temps ce qu'il est. Qui, dans la jeunesse actuelle, sait encore, sinon par un vague relent de scandale, l'influence, alors jugée en bloc néfaste par des pères « nobles » et des mères « chrétiennes » qui ne l'avaient pas lu, que Gide qui préférerait « faire agir que d'agir », a cue sur notre héritage ? D'autres dieux lui sont aujourd'hui préférés, qui n'ont peut-être pas laissé de telles traces, une œuvre à ce point marquée de la joie et de la souffrance d'être, d'accepter d'être, de vouloir être, jusqu'au bout, qui l'on est.

Et Gide n'a jamais cessé de devenir Gide, comme nous le verrons l'automne prochain dans la deuxième partie de cette *Vie d'André Gide* aussi vivante que savante, et qui est bien l'ouvrage le plus important que Pierre de Boisdeffre nous ait donné depuis ses éblouissantes *Métamorphoses*, il y a vingt ans.

Jean-Marie DAILLET ■

Vie d'André Gide (tome I : 1869-1909, de la naissance de Gide à la fondation de la N.R.F.), par Pierre de Boisdeffre. Hachette, 570 pages.

● LE REFERENDUM DE 1969 ET LA REFORME REGIONALE

Sous l'impulsion de M. Jean-Louis Quermonne, l'Institut d'Études Politiques de Grenoble s'est assuré une spécialité incontestée en matière d'aménagement du territoire et de régionalisation. La publication d'un annuaire (1) consacré à ces questions (et qui en est à sa troisième livraison) en témoigne, comme celle des *Cahiers* dont huit ont déjà paru, le dernier concernant précisément la *Réforme régionale et le référendum de 1969* (2). La densité, la régularité et le très haut niveau de cette production confirment, s'il en était besoin, que l'intérêt qui s'attache aux problèmes de la région est désormais une donnée bien établie.

Et pourtant rien ne bouge, apparemment, depuis l'échec du projet référendaire. La lecture du dernier *Cahier*, qui contient une série d'analyses de la préparation, du déroulement et des résultats de la consultation de 1969 invite à réfléchir sur le contraste entre l'adhésion très large à l'idée de la réforme régionale et l'incapacité à réaliser celle-ci. En décembre 1969, le Premier Ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, exposait au Sénat son intention d'entreprendre des expériences de décentralisation régionale, parallèlement aux mesures de déconcentration administrative qu'il envisageait.

Mais les expériences prévues ont été abandonnées,

tandis que le Président de la République réduisait la réforme promise à une éventuelle « union de départements », comme la loi de 1871 en ouvrait d'ailleurs la faculté aux Conseils généraux.

Serait-ce donc que le « non » du 27 avril 1969 aurait brisé le dynamisme du mouvement inauguré sous la IV^e République par les Présidents Pierre Mendès-France et Edgar Faure, comme le rappelle M. Quermonne dans ce volume, et poursuivi depuis ? Dans sa très intéressante contribution, M. Paul Camous analyse le cheminement de l'idée régionale et apporte à ce propos des indications précieuses sur la genèse du projet ; il publie en particulier l'avant-projet, préparé par M. Olivier Guichard dont il était alors le collaborateur, prévoyant que le texte soumis au référendum poserait seulement des principes dont la mise en œuvre incomberait à des lois ordinaires simultanément déposées devant le Parlement. Il n'est pas douteux que cette procédure aurait permis d'écartier, au moins en partie, l'un des griefs formulés à l'encontre d'une réforme élaborée unilatéralement et présentée comme intangible. On ne saurait en effet considérer la consultation vaste mais hâtive qui précéda comme une participation à cette élaboration. M. Jean-Luc Bodiguel relève en effet dans le même volume les ambiguïtés et les limites d'une telle consultation. Peut-être même la méthode proposée par M. Guichard aurait-elle atténué la portée de la « question de confiance » présidentielle... Mais la signification plébiscitaire de la consultation était précisément essentielle pour le Général de Gaulle qui entendait lier indissolublement l'approbation de la réforme à celle qu'il demandait personnellement au peuple français. Comme Frédéric Bon l'a montré (3), le référendum devait servir à réaffirmer son autorité en face de l'Assemblée nationale et à soumettre celle-ci, au moins autant qu'à imposer une vieille obsession gaulliste remontant à Bayeux, et à liquider du même coup, avec le Sénat, le dernier bastion de résistance.

Dès lors, l'objet même du projet, c'est-à-dire la région, se trouvait rejeté au second plan et n'apparaissait plus que comme un prétexte. Elle n'en fut pas moins entraînée dans le refus *politique* du 27 avril et elle ne s'est pas relevée de la dramatisation inopportune dont on l'avait affublée. Est-ce dire qu'une transformation de cette importance doit être traitée seulement au niveau technique ? Elle soulève certes des difficultés, dont M. Quermonne analyse l'éventail sur le plan de la conception et des objectifs assignés à la région. Mais pour être significative, elle remet nécessairement en cause certains éléments du système politico-administratif français. Or celui-ci s'est scindé, avec l'apparition d'un système national majoritaire et le maintien d'un système

local traditionnel, en deux sous-systèmes hétérogènes qui ne sont pas simplement superposés mais entretiennent des relations complexes. En particulier, l'effacement parlementaire et la prépondérance administrative ont eu pour conséquences de renforcer le sous-système local dans sa résistance au changement. C'est ce qu'implique l'aggravation sensible du cumul des mandats ; les élus nationaux, sous-employés à Paris se tournant de manière systématique vers des fonctions municipales ou départementales. Dans son livre sur *les Conseillers généraux en France depuis 1945* (4), Marie-Hélène Marchand a montré que la V^e République avait accru le cumul, puisque 45 % des députés siègent à un Conseil général, en moyenne, depuis 1958, alors que la proportion n'était auparavant que de 30 % ; des constatations identiques pourraient être faites pour les mandats municipaux. Bien plus, le mouvement n'épargne pas le gouvernement, en dépit de la philosophie des incompatibilités, puisque celui-ci compte actuellement neuf Présidents de Conseil général, soit plus que n'importe quel ministère depuis trente ans, et que tous ses membres, sauf cinq, se sont présentés aux dernières élections municipales...

L'interpénétration des deux niveaux rend plus que problématique une transformation des structures locales dans la mesure où ceux qui pourraient l'entreprendre porteraient nécessairement atteinte à des situations acquises auxquelles ils sont personnellement liés. La confusion systématique, que le projet référendaire consacrait en faisant de tous les députés des conseillers régionaux, atteint désormais un degré pathologique. L'Assemblée nationale devient une sorte de conseil général, tandis que les institutions locales achèvent de se vider de leur autonomie : c'est précisément ce vertige centripète que l'opinion conteste. Un sondage de la S.O.F.R.E.S. révélait en décembre dernier que 59 % des Français se considéraient comme « girondins » contre 13 % de « jacobins » (et 28 % sans opinion). Mais les relations entre les deux sous-systèmes ont pour effet de renforcer le statu quo. Le cercle vicieux est désormais parfait et l'occasion unique qui s'était présentée après Mai 1968 a bien été perdue.

Pierre AVRIL ■

(1) Aménagement du Territoire et développement régional, n° 3 (1970).

(2) La Réforme Régionale et le référendum du 27 avril 1969, éditions Cujas.

(3) « Le référendum du 27 avril 1969, suicide politique ou nécessité stratégique ? » - Revue Française de Science Politique - avril 1970.

(4) Armand Colin - Fondation Nationale des Sciences Politiques.

● LA PUISSANCE ET LA SAGESSE par Georges Friedmann

On retrouve à chaque page de ce gros ouvrage la question même qui était au cœur du livre précédent : la science et la technologie peuvent-elles fonder le bonheur de l'homme ? Mais à l'approche historique du jeune expert succède la réflexion du sage.

Georges Friedmann, philosophe et sociologue du travail, fait ici le bilan de ses idées et de sa vie. Jeune intellectuel bourgeois et fortuné des années 30, il est d'abord marxiste, c'est-à-dire convaincu que la fin du capitalisme sonnera aussi l'heure de la liberté et du

bonheur pour tous. Cependant, au lieu de céder comme tant d'autres à la passion idéologique, il entreprend une œuvre originale, étudie sur le terrain, à l'atelier, dans les différents pays industriels, le moyen de réconcilier travail technique et développement de l'homme. Il enseigne au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'École pratique des Hautes Etudes. Il visite l'U.R.S.S. à plusieurs reprises et c'est, très tôt, en 1956, la grande déconvenue. Les conditions de travail dans la patrie du socialisme sont aussi peu humaines qu'ailleurs : là-bas

aussi « le travail est en miettes » — c'est le titre de son ouvrage le plus connu. Et surtout, les procès staliniens lui font découvrir à quel degré d'horreur morale une société peut tomber quand elle sacrifie tout à la technique.

Dès lors, la conviction s'établit en lui que science et technique, sans contrepoids spirituel, constituent un « grand déséquilibre », celui-là que décrit la première partie de son ouvrage. Les instincts naturels déclinent au profit d'un seul, l'agressivité, qui s'épanouit dans cette créature nouvelle née de la civilisation automobile : le « chauffeur » prisonnier de son véhicule, miroir, imperméable à toute morale ; la machine échappe aux lois de la biologie et asservit le travailleur à son rythme ; le « temps libre » rendu disponible par la mécanisation du travail, vide de contenu, tue le loisir formateur ; l'homme aveugle aux drames qui se préparent sur la terre, s'engage dans l'aventure spatiale pour laquelle il n'est pas prêt ; le consommateur ou l'homme politique sont acculés à des choix et en même temps coupés des valeurs qui pourraient les éclairer, etc... Ce tableau d'une société incapable de maîtriser la technique qui l'emporte n'est sans doute pas nouveau. Mais sous la plume d'un sociologue qui fut marxiste et reste un praticien, il prend un relief singulier.

Et aussitôt se pose la question majeure : « Où se ressourcer ? » G. Friedmann, à travers le long inventaire de capital spirituel que nous a légué l'histoire, lui cherche une réponse. Or, il faut bien le dire, cet inventaire est décevant. Le marxisme a trop cru au salut par la technique et les institutions seules pour avoir encore beaucoup à nous dire. De son côté, le christianisme oscille entre la condamnation du monde et une adhésion, parfois aveugles, aux valeurs qu'il peut porter. C'est ainsi que Teilhard de Chardin, égaré par sa passion pour lui, va jusqu'à prôner une mystique de la technique et de la recherche. Hésitante ou excessive, la pensée chrétienne a bien perdu de son assurance. Le judaïsme s'est replié sur lui-même : Israël, que l'auteur connaît bien, et dont il admire la réussite politique, n'est plus qu'un peuple parmi les autres. L'hindouisme est trop indifférent au monde économique et social pour avoir réponse aux problèmes des sociétés industrialisées.

● L'ENTRE DEUX GUERRES

Il faut laisser mourir le temps pour tenter de le reconstituer dans les laboratoires de l'Histoire. Lorsqu'un certain délai s'est écoulé, entre trente et cinquante ans en moyenne, les ouvrages commencent à fleurir sur les événements entrés dans l'Histoire. L'entre-deux-guerres, les années 20 et les années 30 suscitent un vif intérêt chez les chercheurs et les publicistes. Comme il faut retrouver la clé de beaucoup de problèmes contemporains dans cette période, ces livres rencontrent une vive curiosité chez les lecteurs férus d'histoire récente.

Le grand maître de l'histoire contemporaine, Pierre Renouvin, membre de l'Institut, a consacré un ouvrage mince mais dense au *Traité de Versailles* (Flammarion, coll. Questions d'histoire dirigée par Marc Ferro). Le traité de Versailles mérite-t-il toutes les critiques qui lui ont été si souvent adressées, en France et hors de

Quant à la science, elle nous dit ce qui est, non ce qui doit être : d'où, là encore, la réflexion ambiguë d'un Fourastié. Seuls paraissent trouver grâce aux yeux de l'auteur quelques moralistes isolés : Emmanuel Mounier, Karl Jaspers, Albert Camus.

Mais le monde moderne où la technique, la ville tentaculaire, les mass media occupent une place qui ne leur sera plus enlevée, a besoin d'une morale à sa mesure, c'est-à-dire planétaire. Plus encore qu'un système, il appelle une sensibilité nouvelle qui lui rendra présents les problèmes immenses qui l'assaillent : menace nucléaire, surproduction, aliénation dans le travail, mort de la nature. Ce ne peut être que l'œuvre d'une éducation « œcuménique » au sens propre du mot. C'est à partir d'elle que pourront naître des solutions qui toutes dépassent le cadre des nations ou des civilisations supranationales : « L'éducation doit s'attacher à combler le retard du cœur sur l'esprit ». Mais cette entreprise de sensibilisation n'est possible que si sont reprises en compte les valeurs dont les différentes religions ont été longtemps les gardiennes et qu'elles ne savent plus communiquer. « Le véritable infini pour l'homme, c'est la maîtrise de soi et l'universelle reconnaissance de l'homme par l'homme. Le véritable infini pour l'homme est l'homme lui-même. »

Georges Friedmann nous aide ainsi à mesurer l'ampleur du « déséquilibre » entre la technique et la morale, la puissance et la sagesse dont souffre notre temps. Mais, il ne nous apporte guère l'espoir ni les moyens de le combler. L'humanisme qui le soutient est l'aboutissement d'une longue aventure spirituelle qui prend d'ailleurs souvent l'allure d'une émotivante autocritique. C'est ce qui en fait la valeur. En revanche, le lecteur patient qui l'aura accompagné tout au long de son lent cheminement ne peut s'empêcher de constater que la tentative du jeune humaniste des années 30 pour réconcilier la science et l'homme, le travail et le bonheur, a échoué. Et l'on ne voit guère, à vue humaine, comment elle pourrait aboutir avant longtemps.

Maurice BLIN ■

Editions Gallimard.

France ? Pour se former une opinion, il ne suffit certes pas de connaître les étapes des négociations soit entre les Alliés, soit entre les vainqueurs et le vaincu. C'est aux mentalités collectives et aux préoccupations des gouvernements qu'il faut demander les explications essentielles ; les nationalismes ont été freinés par la fatigue des peuples, par la crainte du bolchevisme et par le désarroi des institutions ; l'action des hommes d'Etat a été orientée par leur conception de l'intérêt national. Mais ces données psychologiques ont été en relation avec tout le contexte politique et social dans les grands Etats qui dominaient la Conférence de la paix. Telle est la principale conclusion qui se dégage de ce volume de « Questions d'histoire ».

M. Eliahu Ben Elissar, ancien haut fonctionnaire de la présidence de l'Etat d'Israël, s'est spécialisé dans

les problèmes politiques d'Israël et du monde juif. Il a écrit avec Zeev Schiff un ouvrage sur *La guerre des six jours - La guerre Israélo-Arabe 5-10 juin 1967* (Julliard) et a mis en chantier une étude sur la politique et la stratégie d'Israël. Aujourd'hui il fait un retour sur un passé douloureux et publie un copieux ouvrage sur *La diplomatie du III^e Reich et les Juifs* (Julliard). L'œuvre est bien documentée, étayée sur des milliers de pièces diplomatiques inédites et extraites des archives des principaux pays européens. L'auteur démontre la volonté systématique de l'administration nazie d'éliminer les Juifs d'Allemagne, puis d'Europe et par une gradation dans l'horreur de procéder à leur massacre collectif. Un dossier accablant pour le III^e Reich.

Un des meilleurs spécialistes de l'Allemagne contemporaine, le professeur G. Castellan, de l'Université de Paris-Vincennes, a consacré un volume de la collection U à *l'Allemagne de Weimar 1918-1933* (A. Colin). Travail de très grande qualité cette œuvre comble une lacune. L'histoire de la république de Weimar a fait jusqu'ici l'objet de quelques récits d'ensemble, mais pas encore d'une étude systématique de ses forces profondes. C'est cela qu'a tenté et réussi le professeur G. Castellan. Nous avons beaucoup apprécié entre autres, comme historien de la pensée religieuse, les pages substantielles sur la vie des Eglises sous Weimar. Une acquisition indispensable.

Dans la collection *Témoins de notre temps* viennent de paraître deux ouvrages sur l'immédiat avant guerre. Edouard Benès, écarté de la vie publique après le premier coup de Prague en 1948 avait écrit plusieurs livres de *Mémoires*. L'ouvrage qui paraît aujourd'hui sous le titre *Münich* (Stock, traduit du tchèque par Svatoplak Pacejka) est en réalité le deuxième tome de ses *Mémoires* dont le premier a été publié en 1947 et 1948 en plusieurs éditions... Ce *Münich* a été achevé comme le premier tome des *Mémoires* dans les années qui suivirent la guerre et devait paraître immédiatement après le premier tome. Mais *Münich* n'a été publié qu'en 1968 à Prague et le troisième tome des *Mémoires* attend toujours sa publication, vingt deux ans après la mort de Benès.

Edouard Benès, à l'époque Président de la République Tchécoslovaque, raconte par le détail les fameuses journées de Munich qui devaient conduire à la seconde guerre mondiale. Dans la première partie de son livre il expose les raisons profondes qui ont déclenché en 1938 une crise grave entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne, les divers moyens par lesquels la Tchécoslovaquie s'efforçait de résoudre le problème de ses minorités, plus spécialement celui de la minorité allemande. Il relate de façon minutieuse et vivante l'évolution des relations de son pays avec la France et

la Grande-Bretagne sur le plan politique et diplomatique, leurs fluctuations, les oscillations des gouvernements français et britannique et leur répercussion sur la crise germano-tchécoslovaque. La seconde partie brosse un tableau saisissant des jours tragiques qui ont précédé la signature de l'accord de Munich, des innombrables et vaines démarches du gouvernement tchécoslovaques auprès des puissances occidentales, de l'incompréhension par celles-ci du fond du problème, leur coupable indulgence pour l'Allemagne de Hitler. Enfin la publication intégrale des documents diplomatiques et politiques ayant trait aux événements de Munich donne tout son poids au livre d'Edouard Benès.

Le grand journaliste Léonard Mosley nous donne son témoignage pour la période qui a immédiatement suivi Munich. *Le grand sursis* (Stock, traduit de l'anglais par Henri-Louis Méhu), est en effet l'histoire fascinante de la chute lente mais inexorable de l'Europe vers la guerre, au cours des semaines qui vont de l'accord de Munich (septembre 1938) à l'invasion de la Pologne (septembre 1939). Ce récit détaillé et véritablement dramatique des manœuvres diplomatiques, politiques et militaires qui se sont déroulées pendant cette année cruciale, constitue une étude sans indulgence de la vanité et de l'égarement tragique des dirigeants de l'Europe occidentale. Principal correspondant du « Sunday Times » et d'autres journaux pendant ces mois décisifs, l'auteur a rencontré la plupart de ces dirigeants et fort bien connu certains d'entre eux. Ainsi, le tableau qu'il brosse des activités régnant dans les coulisses, des maladroites commises au Foreign Office et au Quai d'Orsay, de la lutte sournoise entre les services de renseignements des différents pays, ainsi que du cynisme impitoyable dominant les négociations fiévreusement menées à Berlin, Londres, Varsovie, Paris et Moscou, est rehaussé par la qualité de ses esquisses tracées sur le vif et de sa connaissance personnelle des hommes et des événements. Ecrit par un témoin qualifié, *Le grand sursis* est un bon document sur l'une des périodes les plus difficiles de notre histoire récente.

La querelle autour de Brasillach se ranime périodiquement. La publication de son *Histoire de la guerre d'Espagne* (Plon) suivie du reportage de Brasillach sur *Léon Degrelle et le rexisme*, porte une nouvelle pièce au dossier. Je doute que ces lignes désarment les adversaires de Brasillach, car elles témoignent de son indéniable sympathie personnelle pour le fascisme. Les qualités d'écriture demeurent indiscutables avec des morceaux de bravoure, comme l'épisode des cadets de l'Alcazar. Une réédition utile pour l'anthologie politique de l'entre-deux-guerres.

Jean CHELINI ■

DE GAULLE HÉROS SELON MALRAUX

par Etienne BORNE

UNE journée, une seule, et qui comme dans le théâtre classique suffit pour que tout soit noué et accompli. Le 11 décembre 1969, à La Boisserie, une petite année avant la mort du général de Gaulle. Rencontre unique — et nous en sommes vivement avertis — car pour la première fois depuis qu'il y a des génies de l'écriture et des héros de l'action, un grand écrivain s'entretient avec un grand homme de l'histoire ; au long des siècles ces sortes de rendez-vous sont toujours manqués, et si, encore que Malraux essaie de l'imaginer pour se mettre dans le ton, nous sommes privés de la conversation qu'auraient pu avoir, dans les jours de Sainte-Hélène, Chateaubriand et Napoléon, c'est-à-dire le plus grand écrivain et le plus grand politique de l'époque, du moins possédons-nous désormais avec « Les chênes qu'on abat... », phrase après phrase, le dernier entretien d'André Malraux et du général de Gaulle. Une interpellation de sommet à sommet. Un entrecroisement de paroles inspirées touchant les plus grands sujets qui soient, la mort et la religion, le destin et l'histoire, la France et les Français. Mais comme le sublime à jet continu, dont on ne serait pas incapable, trahirait une carence de l'art et qu'il faut des différences et des contrastes pour que l'ensemble compose bien, des moments de détente donnés à l'insolite, au bizarre, au cocasse, on oserait dire au farfelu si on ne craignait de blasphémer, viennent prendre le relais d'une grandeur fatigante à la longue : par exemple les chats gagnant la bataille d'Azincourt, transposition burlesque du nez de Cléopâtre, ou l'hypothèse saugrenue de Jackie Kennedy remariée non plus avec un « pétrolier » mais avec Sartre ou Malraux lui-même ou encore « Mon seul rival, Tintin » ; ainsi sur l'Olympe, lorsque les dieux se lassent de faire les dieux, et aspirent à descendre, doivent-ils échanger pesamment ces sortes de plaisanteries studieuses, sans arriver à rejoindre, car sont inflexibles les destins qui les ont faits dieux, les ordinaires bonhomies et gentillesse humaines.

ESSAI étonnant, et décevant au total, car le général de Gaulle y est moins le général de Gaulle qu'une image grandiose dans cette sorte de miroir magique métamorphosant en flammes démesurées les lumières et les feux de ce monde — et qui est proprement le regard de Malraux. Comment alors ne pas se souvenir d'un mot, évidemment sans réplique, du même Malraux à propos du Clemenceau de Manet, tableau dans lequel « Manet est tout, et Clemenceau rien ». « Les chênes qu'on abat... » sont de bout en bout remplis de Malraux, même lorsque c'est le général de Gaulle qui parle, puisqu'il ne cesse de s'exprimer dans le style de Malraux en procédant par saillies discontinues, en pratiquant les formules belles et énigmatiques, en se gardant d'explicitier les fulgurations qui lui viennent. Si bien que le lecteur, faute d'être aidé par des artifices typographiques, ne sait plus de qui est cette question, de qui cette réponse, et s'il s'efforce de remonter plus haut pour s'assurer, il s'aperçoit qu'il a manqué confondre visiteur et visité et qu'il était en train de prendre un trait de Malraux pour une phrase gaullienne, ou inversement. Et deux pages plus loin, même incertitude ou même méprise. Le Général aurait-il poussé le scrupule de l'hospitalité jusqu'à une sorte de mimétisme, car c'est une manière de mettre le génie en liberté que de lui faire rencontrer une sorte de double avec lequel le dialogue devenu monologue à deux voix ne sera jamais en danger de se dégrader par la faute d'autrui. Ou bien, est-ce la mémoire de l'artiste qui ne peut restituer ses souvenirs et les tirer de l'ombre qu'en le traduisant dans son propre discours ? Quelle que soit l'explication de ce

curieux phénomène, il reste que le verbe et l'idée étant mal dissociables, le général de Gaulle, en lui empruntant sa phrase, prend du même coup à son compte la pensée de cet « ami génial », comme il disait dans les « Mémoires d'espoir » — aussi, pour retourner un mot fameux, n'est-il pas surprenant que ces deux sublimes s'amalgament si bien puisque, au moins dans ce livre, ils ne font qu'un seul et même sublime.

CHARLES DE GAULLE a toujours bien défendu l'entrée de ce que Montaigne appelait « l'arrière-boutique », car en dehors de sa passion pour la France et du sentiment de sa mission qu'il vivait à la fois comme singulière et nécessaire, l'une et l'autre maintes fois exprimées, il a toujours refusé de révéler le plus profond de sa conviction, et par exemple d'expliquer comment pouvaient s'articuler les principes d'une politique de grandeur, laquelle n'est pas spécifiquement évangélique et la religion dont il faisait profession publique par l'exactitude de l'observance. Cette sorte de question tourmentait fort François Mauriac, à qui il arrivait de se demander ce que le général de Gaulle pouvait bien dire à Dieu sur le prie-Dieu des cathédrales ou à son banc dans l'église de Colombey. Et c'est peut-être pour ne pas être exposé à ce genre d'interrogation que le général de Gaulle n'a jamais invité François Mauriac à La Boisserie. Il est significatif que s'il y a une pensée du général de Gaulle sur le fond des choses, ce soit André Malraux et non François Mauriac qui s'en soit fait le dernier interprète. L'horizon métaphysique qui se devine à travers une conversation faite plus de correspondances que d'échanges, c'est celui de l'« à quoi bon », du sens dernier éternellement en suspens et que toute représentation rendrait dérisoire, bref de « l'insignifiance des choses », l'un des derniers mots des « Mémoires de guerre », et que le Général sur le perron du départ récite à son hôte face aux quelques étoiles qui trouent la nuit neigeuse.

QUE conclure ? Même lorsque sont évoqués les ultimes problèmes, le nom de Dieu n'est jamais prononcé ni par l'un ni par l'autre des interlocuteurs ; jamais le Général ne rattache à une vision providentialiste de l'histoire l'idée qu'il se fait de sa mission autant qu'on peut le soupçonner à travers l'obscurité étudiée de formules dans lesquelles se reconnaît la main de Malraux ou d'un bon disciple de Malraux, ce n'est pas par une réflexion sur la grandeur, événement de ce monde, chose d'histoire et qui semblent relever d'un destin profane, que Charles de Gaulle trouverait l'interrogation sur le divin, mais plutôt par une méditation désenchantée sur la mort « qui à la fin gagne » comme le lui disait Staline un soir de banquet au Kremlin, mort qui oblige à un détachement absolu de toute grandeur. Mais la mort est cette nuit où ne brille aucune étoile, et qui ne tolère que l'alternative de la foi pure ou de la désespérance totale. Ainsi s'explique que Malraux ait entendu le Général lui dire « Il y a une consolation religieuse, il n'y a pas de pensée religieuse ». Ce qui marque bien peu d'estime pour les philosophes ou les théologiens chez un homme qu'on nous disait familier de Teilhard et de Bergson. On peut alors deviner pourquoi le général de Gaulle s'est laissé si aisément introduire, non seulement sans le contester mais comme pour lui en confirmer la vertu, dans l'univers somptueux et tragique de Malraux avec lequel il serait de connivence sauf le presque rien, au plus aigu du promontoire d'une ultime alternative.